Emploi et Immigration Canada
Employment and Immigration Canada

Répertoire des programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux à l'intention des jeunes

Affaires de la jeunesse

1986-1987

Canada

Emploi et Immigration Canada
Employment and Immigration Canada

Répertoire des programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux à l'intention des jeunes

Affaires de la jeunesse

1986-1987

WH-3-583

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1986

Nº de cat. MP 43-185/1986F

ISBN 0-662-93850-X

NOTE D'INTRODUCTION

Cette publication a été préparée par les Affaires de la jeunesse d'Emploi et Immigration Canada à partir des nombreuses données fédérales, provinciales et territoriales. Il se peut que les modifications apportées aux programmes après le mois d'avril 1986 ne figurent pas dans la présente publication.

Tous les ministères et organismes du gouvernement fédéral, ainsi que tous les gouvernements provinciaux et territoriaux ont été invités à contribuer à cette compilation. Toutes les données reçues ont été incorporées telles quelles dans ce document. Les demandes d'éclaircissement des lecteurs devraient être adressées directement aux ministères et organismes visés.

Juillet 1986

Affaires de la jeunesse
Emploi et Immigration Canada

INDEX

TERRE-NEUVE

NOUVELLE-ÉCOSSE

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

NOUVEAU-BRUNSWICK

QUÉBEC

ONTARIO

MANITOBA

SASKATCHEWAN

ALBERTA

TERRITOIRES-DU-NORD-OUEST

COLOMBIE-BRITANNIQUE

TERRITOIRE DU YUKON

EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA

AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX

AVAILABLE IN ENGLISH UNDER THE TITLE:

FEDERAL/PROVINCIAL/TERRITORIAL INVENTORY
OF PROGRAMS OF ASSISTANCE TO YOUTH

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme de recrutement universitaire
OBJECTIF	:	Fournir aux diplômés universitaires de l'emploi dans des domaines directement liés à leur formation, leur permettant ainsi de mettre en pratique les compétences qu'ils ont acquises, et, ce faisant, d'obtenir une expérience de travail appréciable.
BUDGET	:	Déterminé en fonction du budget actuel du Ministère financé par la Commission de la Fonction publique
NOMBRE D'EMPLOIS	:	10 à 15
COÛT PAR EMPLOI	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Appel au printemps (au mois de mai de chaque année)
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Ministères provinciaux
CLIENTÈLE	:	Diplômés universitaires
PRÉSENTATION	:	Chaque ministère doit soumettre à la Commission de la Fonction publique une proposition indiquant ses besoins
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Permanent
RÉPONDANT	:	Public Service Commission 16 Forest Road St. John's, Newfoundland A1C 2B9 Téléphone : 737-2751

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'alternance travail-études universitaire
OBJECTIF	:	Fournir aux étudiants l'occasion d'acquérir durant leur stage de quatre mois une expérience liée à leur formation, grâce à des affectations et des projets intéressants au sein de divers ministères.
BUDGET	:	Déterminé en fonction des budgets ministériels actuels
NOMBRE D'EMPLOIS	:	40 à 50 étudiants par année
COÛT PAR EMPLOI	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	De janvier à avril D'avril à septembre De septembre à décembre
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Ministères provinciaux
CLIENTÈLE	:	Les étudiants inscrits au programme d'alternance travail-études à l'Université Memorial de Terre-Neuve
PRÉSENTATION	:	Par les ministères
DURÉE DE L'EMPLOI	:	4 mois
RÉPONDANT	:	Public Service Commission 14 Forest Road St. John's, Newfoundland A1C 2B9 Téléphone : 737-2751

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme provincial d'emploi d'été
OBJECTIF	:	Fournir aux jeunes durant leurs 4 mois de congé un emploi temporaire dans les ministères provinciaux, afin de leur permettre d'acquérir de l'expérience et des compétences et d'être ainsi mieux armés pour participer ultérieurement à plein temps au marché du travail.
BUDGET	:	Déterminé en fonction des budgets ministériels actuels
NOMBRE D'EMPLOIS	:	900 - 1,100
COÛT PAR EMPLOI	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Du 15 avril au 15 septembre
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Ministères provinciaux
CLIENTÈLE	:	Les jeunes âgés de 15 à 24 ans qui sont inscrits à des programmes de formation générale et professionnelle de niveaux secondaire et postsecondaire
PRÉSENTATION	:	Par les ministères
DURÉE DE L'EMPLOI	:	14 à 16 semaines

TITRE DU PROGRAMME	:	Emploi d'été/Expérience de travail
OBJECTIF	:	Susciter, à l'intention des étudiants, la création d'emplois axés sur la carrière ou sur les études et permettant d'acquérir une expérience pratique, au moyen de subventions salariales offertes aux employeurs du secteur privé et du secteur municipal, et aux entreprises sans but lucratif.
BUDGET	:	$ 7,144,540 - coût partagé entre le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial (le gouvernement de Terre-Neuve fournissant 2 millions)
NOMBRE D'EMPLOIS	:	5,406
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 1,321
PÉRIODE D'APPLICATION	:	D'avril à septembre
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Secteur privé, administrations municipales et organisations sans but lucratif
CLIENTÈLE	:	Étudiants
PRÉSENTATION	:	Centres d'Emploi du Canada
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Minimum 6 semaines, maximum 18 semaines
RENSEIGNEMENTS	:	Employment Services Division Department of Career Development and Advances Studies P.O. Box 4750 St. John's, Newfoundland A1C 5T7 Téléphone : 576-2719 ou Le Centre d'Emploi du Canada le plus près

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'emploi dans les industries
OBJECTIF	:	Créer davantage d'emplois dans le secteur privé grâce à l'aide immédiate accordée aux entreprises capables d'élargir leur main-d'oeuvre et disposées à le faire
BUDGET	:	$ 150,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	90
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 1,050 (travailleurs en général) $ 1,540 (jeunes)
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Toute l'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Les manufacturiers, entreprises de conditionnement, services choisis et l'industrie des services.
CLIENTÈLE	:	Les travailleurs en général et les jeunes âgés de 16 à 24 ans
PRÉSENTATION	:	Par l'intermédiaire de relations personnelles, d'annonces publicitaires et des CEC.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	12 semaines - travailleurs en général; 16 semaines - jeunes
SUBVENTION SALARIALE	:	$ 2.50 l'heure - travailleurs en général $ 2.75 l'heure - jeunes (pour une semaine de travail de 35 heures au maximum)
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Par l'intermédiaire des CEC
RÉPONDANT	:	Employment Opportunities Branch Nova Scotia Department of Development P.O. Box 9020 Postal Station "A" Halifax, Nova Scotia B3K 5M6 Téléphone : (902) 429-4525

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme des jeunes entrepreneurs
OBJECTIF	:	Favoriser l'esprit d'initiative chez les jeunes, c'est-à-dire leur consentir des prêts garantis à intérêt limité pour leur permettre d'établir des entreprises viables.
BUDGET	:	$ 50,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	327
COÛT PAR EMPLOI	:	Prêt de $ 5,000 pour un non-étudiant Prêt de $ 2,000 pour un étudiant
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Jeunes : toute l'année; aucune date limite pour présentation des demandes. Étudiants : de mai à fin septembre; date limite pour la présentation des demandes : mi-avril.
ACTIVITÉ ADMISSIBLE	:	Toute nouvelle initiative commerciale prévoyant la fabrication d'un produit quelconque ou la prestation de services, à l'exception de services professionnels (c'est-à-dire, services juridiques, de santé et d'experts-conseils).
CLIENTÈLE	:	Les jeunes âgés de 16 à 24 ans inclusivement
PRÉSENTATION	:	Par l'entremise des bureaux régionaux du ministère du Développement de la province
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Jeunes : à longueur d'année, à plein temps; Étudiants : cinq mois au maximum.
AIDE FINANCIÈRE	:	Prêts de $ 5,000 au maximum, pour une période de deux ans; aucun intérêt pendant 12 mois. En vertu de la composante spéciale à l'intention des étudiants, des prêts de $ 2,000 au maximum, visant une période de huit mois, sont consentis aux étudiants poursuivant leurs études à plein temps. Aucun intérêt n'est imposé pendant cinq mois.
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	Les CEC fournissent des renseignements généraux sur le programme
ÉVALUATION	:	Il s'agit d'une nouvelle initiative qui sera évaluée à la fin de la première année d'exploitation

RÉPONDANT : Employment Opportunities Branch
Nova Scotia Department of Development
P.O. Box 9020, Postal Station "A"
Halifax, Nova Scotia
B3K 5M6

Téléphone : (902) 429-4525

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme provincial d'emploi d'été
OBJECTIF	:	Créer des emplois à court terme pendant les mois d'été, à l'intention surtout des jeunes. Les emplois créés doivent être profitables, productifs et utiles, en plus de contribuer réellement à l'avenir de la province et des travailleurs embauchés.
BUDGET	:	$ 6.8 millions
NOMBRE D'EMPLOIS	:	4,100
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 2,000
PÉRIODE D'APPLICATION	:	De la mi-mai au début de septembre
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Les ministères et organismes provinciaux ainsi que les groupes locaux, en vertu de la Composante du secteur public, et les membres des secteurs de l'agriculture, des pêches, des forêts, des mines et du tourisme, en vertu de la Composante du secteur primaire.
CLIENTÈLE	:	Quiconque ayant au moins 16 ans. Cependant, les étudiants représentent de 80 % à 85 % des personnes embauchées pour la Composante du secteur public et celle du secteur primaire.
PRÉSENTATION	:	Par l'entremise des CEC; au moyen de contacts personnels; publication d'une liste d'emplois.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	10 ou 16 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	Aux termes de la Composante du secteur public, le taux de salaire minimum est de $ 4 l'heure. La Composante du secteur primaire constitue un programme de subventions salariales versées aux promoteurs des projets.
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	La liaison est assurée afin de veiller à ce que les deux gouvernements ne financent pas la même activité; également, présentations des CEC (limitées).
ÉVALUATION	:	Des enquêtes auprès des employeurs et des employés sont effectuées à la fin du programme. On relève un haut degré de satisfaction.

RÉPONDANT : Employment Opportunities Branch
Nova Scotia Department of Development
P.O. Box 9020, Postal Station "A"
Halifax, Nova Scotia
B3K 5M6

Téléphone : (902) 429-4525

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme à l'intention des handicapés
OBJECTIF	:	Fournir une expérience de travail aux personnes handicapées
BUDGET	:	$ 50,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	15
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 3,300
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Secteurs public et privé
CLIENTÈLE	:	Les personnes handicapées en général - ce programme n'est pas destiné exclusivement aux jeunes, quoique plusieurs d'entre eux y participent
PRÉSENTATION	:	Par le ministère des Affaires sociales de la N.-É. et les organisations reconnues par le ministère comme s'occupant des personnes handicapées
DURÉE DE L'EMPLOI	:	25 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	Subvention salariale - négociable
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Liaison avec les fonctionnaires fédéraux régionaux concernés
ÉVALUATION	:	Suivi fait par téléphone auprès des employeurs. Le programme, quoique de petite envergure, a été bien accueilli.
RÉPONDANT	:	Employment Opportunities Branch Nova Scotia Department of Development P.O. Box 9020, Postal Station "A" Halifax, Nova Scotia B3K 5M6 Téléphone : (902) 429-4525

TITRE DU PROGRAMME	: Programme d'alternance travail-études
OBJECTIF	: Donner l'occasion aux étudiants d'acquérir une expérience de travail liée à leur domaine d'études, dans le cadre d'affectations stimulantes d'une durée déterminée au sein de différents ministères du gouvernement.
BUDGET	: $ 74,700
NOMBRE D'EMPLOIS	: 24
COÛT PAR EMPLOI	: $ 3,112.50
PÉRIODE D'APPLICATION	: De mai à août De septembre à décembre De janvier à avril
PROMOTEURS ADMISSIBLES	: Les ministères du gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse
CLIENTÈLE	: Les étudiants inscrits au programme d'alternance travail-études des universités Mount Saint Vincent, Acadia, Dalhousie, et St. Mary's ainsi que de la Technical University of Nova Scotia.
PRÉSENTATION	: Par l'entremise de la Commission de la Fonction publique de la Nouvelle-Écosse
DURÉE DE L'EMPLOI	: Quatre mois
RÉPONDANT	: Nova Scotia Civil Service Commission 5182 Prince Street Halifax, Nova Scotia B3Y 1L5 Téléphone : (902) 424-4131

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'emploi du ministère des Services sociaux
OBJECTIF	:	Fournir des débouchés aux bénéficiaires de l'aide sociale aptes au travail qui reçoivent des prestations familiales ou des prestations d'aide sociale municipale ou qui participent au programme de réadaptation professionnelle à l'intention des parents célibataires. Ceci grâce à des possibilités d'emploi permettant aux participants d'acquérir des compétences polyvalentes qui accroîtront leur capacité de participer au marché du travail à long terme et, par conséquent, de réduire, sinon d'éliminer, leur dépendance vis-à-vis de l'aide sociale.
BUDGET	:	$ 1,300,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	500
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 2,600
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Du début octobre à la mi-janvier
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Services municipaux Organismes de services sociaux
CLIENTÈLE	:	Les bénéficiaires de l'aide sociale qui reçoivent soit des prestations familiales, des prestations d'aide sociale municipale ou qui participent au programme de réadaptation professionnelle à l'intention des parents célibataires.
PRÉSENTATION	:	Department of Social Services (Services sociaux) Administrateurs régionaux ou surveillants de district
DURÉE DE L'EMPLOI	:	14 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	Taux de $ 4 versé directement aux employeurs
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	On entretient une liaison avec les fonctionnaires fédéraux appropriés
RÉPONDANT	:	Nova Scotia Department of Development P.O. Box 9020, Postal Station "A" Halifax, Nova Scotia B3K 5M6 Téléphone : (902) 429-4525

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme provincial d'emploi d'automne
OBJECTIF	:	Créer, au moyen de projets, des possibilités intéressantes d'emploi à court terme, à un moment où le taux de chômage est élevé.
BUDGET	:	$ 3,000,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	1,500
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 2,000
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Du début octobre à la mi-janvier
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Composante du secteur public - ministères et organismes du gouvernement provincial; - organisations communautaires sans but lucratif. Composante du secteur primaire secteurs suivants: - agriculture - pêches - forêts - mines - tourisme.
CLIENTÈLE	:	Toutes les personnes âgées de 16 ans et plus
PRÉSENTATION	:	Les CEC, les relations personnelles et une liste d'emplois.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	14 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	Pour la Composante du secteur public, le taux de salaire minimum est de $ 4 l'heure, tandis que pour la Composante du secteur primaire, on offre une subvention salariale qui est versée directement au promoteur du projet.
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Liaison pour assurer que les deux gouvernements ne financent pas la même activité; également présentations par les CEC.
ÉVALUATION	:	Des sondages sur les employeurs et les employés sont réalisés à la fin du programme

RÉPONDANT : Employment Opportunities Branch
Nova Scotia Department of Development
P.O. Box 9020, Postal Station "A"
Halifax, Nova Scotia
B3K 5M6

Téléphone : (902) 429-4525

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'emploi municipal
OBJECTIF	:	Fournir des possibilités d'emploi intéressantes aux bénéficiaires d'aide sociale ou aux personnes qui sont sur le point de devoir faire appel à l'aide sociale
BUDGET	:	$ 1,612,800
NOMBRE D'EMPLOIS	:	600
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 2,700
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Du début octobre à la mi-janvier
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Services municipaux
CLIENTÈLE	:	Bénéficiaires de prestations d'aide sociale municipale
PRÉSENTATION	:	Service municipal
DURÉE DE L'EMPLOI	:	14 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	Le programme assumera le coût des salaires et des avantages sociaux des employés. En outre, on offre une déduction pour amortissement pouvant aller jusqu'à un maximum de 10 % des salaires des employés.
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	La liaison est maintenue avec les représentants fédéraux concernés
RÉPONDANT	:	Nova Scotia Department of Development P.O. Box 9020, Postal Station "A" Halifax, Nova Scotia B3K 5M6 Téléphone : (902) 429-4525

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme provincial de perfectionnement des jeunes
OBJECTIF	:	- Fournir à des étudiants un emploi d'été conforme à leur formation et à leurs objectifs de carrière - Permettre à des ministères et organismes provinciaux de réaliser d'autres activités
BUDGET	:	$ 204,000 (1985-1986)
NOMBRE D'EMPLOIS	:	114
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 1,800
PÉRIODE D'APPLICATION	:	De la mi-mai à la mi-septembre
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Ministères et organismes provinciaux
CLIENTÈLE	:	Élèves et étudiants des écoles secondaires, universités et collèges communautaires qui résident à l'Île-du-Prince-Édouard et retournent aux études à l'automne de 1985.
PRÉSENTATION	:	Demande personnelle au ministère de l'Industrie. Les candidates se voient affecter des projets selon leur formation et leurs intérêts.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	De 8 à 12 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	$ 4.50 l'heure
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Aucune
ÉVALUATION	:	Relance auprès des étudiants et des ministères employeurs
RÉPONDANT	:	Department of Industry P.O. Box 2000 Charlottetown, P.E.I. C1A 7N8 Téléphone : (902) 892-5445

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'attribution de capital d'entreprise à l'intention des étudiants de la Nouvelle-Écosse
OBJECTIF	:	- Encourager le travail à son propre compte chez les étudiants et les nouveaux diplômés en leur fournissant des garanties de prêt et des subventions à l'égard des taux d'intérêt afin de leur permettre d'établir de petites entreprises - Favoriser le développement d'aptitudes à la création d'entreprises chez les étudiants et les nouveaux diplômés
BUDGET	:	$ 2,900 (1985-1986)
NOMBRE D'EMPLOIS	:	55
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 320 (maximum)
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Du 15 mai au 30 septembre
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Les étudiants de 11e et de 12e années, des collèges communautaires et des universités ainsi que les nouveaux diplômés.
CLIENTÈLE	:	Les étudiants de 11e et de 12e années, des collèges communautaires et des universités ainsi que les diplômés de 1985.
PRÉSENTATION	:	Demande directe au ministère de l'Industrie
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Un maximum de 20 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	Les salaires sont à la charge des entreprises privées. La province garantit le prêt de démarrage de l'entreprise (maximum de $ 2,000) sans intérêt.
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	Aucune
ÉVALUATION	:	Le programme en est à sa troisième année. Une évaluation a été entreprise à la fin de 1985. Trente-et-une entreprises ont été créées en 1985.
RÉPONDANT	:	Dept. of Industry P.O. Box 2000 Charlottetown, P.E.I. C1A 7N8 Téléphone : (902) 892-5445

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme de création d'emplois agricoles à l'intention des étudiants
OBJECTIF	:	- Créer des emplois supplémentaires pour les étudiants dans le secteur agricole - Aider les agriculteurs à réaliser des projets pour lesquels ils n'embaucheraient normalement pas de personnel supplémentaire
BUDGET	:	$ 60,500 (1985-1986)
NOMBRE D'EMPLOIS	:	24
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 1,118
PÉRIODE D'APPLICATION	:	De juin à septembre
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Les agriculteurs demandent les services des candidats par l'intermédiaire des bureaux régionaux du ministère de l'Agriculture
CLIENTÈLE	:	Les étudiants qui comptent faire carrière en agriculture
PRÉSENTATION	:	Les étudiants font une demande au ministère de l'Agriculture
DURÉE DE L'EMPLOI	:	12 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	Les étudiants sont employés par la Province et reçoivent $ 4.50 l'heure. L'agriculteur doit payer $ 90 par jour pour une équipe de 4 membres. La Province subventionne la main-d'oeuvre au taux d'environ $ 1.70 l'heure.
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	Aucune
ÉVALUATION	:	À la fin de chaque été
RÉPONDANT	:	Dept. of Industry P.O. Box 2000 Charlottetown, P.E.I. C1A 7N8 Téléphone : (902) 892-5445

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme de stages axés sur la carrière
OBJECTIF	:	- Aider les petites entreprises à élargir leurs volets technique et administratif - Permettre aux jeunes d'acquérir de l'expérience dans un domaine directement lié à leur formation - Faciliter, aux diplômés des universités et des collèges communautaires, la transition des études au travail.
BUDGET	:	$ 100,000 (1985-1986); $250,000 répartis sur trois ans.
NOMBRE D'EMPLOIS	:	40
COÛT PAR EMPLOI	:	$2,500
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Toute l'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Les entreprises nouvelles et existantes du secteur privé
CLIENTÈLE	:	Les diplômés de niveau postsecondaire, qui ont obtenu leur diplôme au cours des trois dernières années et qui n'ont pas occupé un emploi à plein temps lié à leurs études six mois consécutifs ou plus.
PRÉSENTATION	:	L'employeur peut choisir un stagiaire, quel que soit son présentateur; cependant on recommande les présentations de la CEIC.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Le coût des postes est partagé pendant les 25 premières semaines. Après cette période, on s'attend à ce que l'employeur garde l'employé de façon permanente.
SUBVENTION SALARIALE	:	40 % du salaire du stagiaire, jusqu'à un maximum de $ 100 par semaine pendant 25 semaines consécutives.
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	Aucun
ÉVALUATION	:	Permanente

RÉPONDANT : Department of Industry
P.O. Box 2000
Charlottetown, P.E.I.
C1A 7N8

Téléphone : (902) 892-5445

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'emploi des étudiants en administration des affaires
OBJECTIF	:	- Créer des emplois saisonniers dans le secteur privé, pour les étudiants en administration des universités; - Assurer aux étudiants une expérience reliée à leurs objectifs d'études et de carrière.
BUDGET	:	$ 35,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	21
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 1,600
PÉRIODE D'APPLICATION	:	De la mi-mai au mois de septembre
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Les employeurs du secteur privé
CLIENTÈLE	:	Les étudiants en administration de troisième et quatrième années d'université
PRÉSENTATION	:	Sélections et présentations faites conjointement par la Provincial Industry Branch et par la School of Business Administration de l'université
DURÉE DE L'EMPLOI	:	14 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	Au terme de l'emploi de l'étudiant, les entreprises participantes reçoivent un paiement global de $ 100 pour chaque semaine d'emploi de l'étudiant. Maximum de cinquante pour cent ($ 100).
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	Aucune
ÉVALUATION	:	Sondage visant les étudiants et les entreprises participantes
RÉPONDANT	:	Dept. of Industry P.O. Box 2000 Charlottetown, P.E.I. C1A 7N8 Téléphone : (902) 892-5445

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme de création d'emploi
OBJECTIF	:	Fournir des emplois aux bénéficiaires de l'aide sociale et à ceux qui y ont droit, en vue d'assurer leur réinsertion.
BUDGET	:	$ 1,250,000 au cours de l'exercice 1985-1986
NOMBRE D'EMPLOIS	:	500 (environ)
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 2,250
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Toute l'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Gouvernement, municipalités et organisations sans but lucratif.
CLIENTÈLE	:	Les personnes qui reçoivent des prestations de bien-être social ou y ont droit, et qui sont prêtes à travailler.
PRÉSENTATION	:	Le personnel des Bureaux régionaux fait des recommandations au personnel du programme
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Jusqu'à 20 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	$ 4.50 l'heure
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	Emploi et Immigration Canada; Santé et Bien-être social Canada.
ÉVALUATION	:	Oui
RÉPONDANT	:	Dept. of Health & Social Services P.O. Box 2000 Charlottetown, P.E.I. C1A 7N8 Téléphone : (902) 892-5471

NOUVEAU • BRUNSWICK

TITRE DU PROGRAMME : Système d'accréditation en matière de formation professionnelle du Nouveau-Brunswick

TYPE DE PROGRAMME : Formation

OBJECTIF : Réduire le plus possible le double emploi et le chevauchement existant dans la formation au sein des activités du réseau scolaire public, des collèges communautaires et des programmes d'apprentissage de la province.

OBSERVATIONS : Le système compare le programme d'un cours donné de niveau secondaire à un programme particulier du réseau de collèges communautaires/d'apprentissage. Les points de recoupement sont relevés et font l'objet d'examen chez les élèves du secondaire. Les collèges communautaires et les programmes d'apprentissage reconnaîtront les crédits des élèves sans imposer d'autres examens. L'élève peut recevoir une note supérieure s'il poursuit sa formation.

En 1985-1986, le système fonctionnera dans 30 écoles secondaires, 25 anglophones et 5 francophones. Les matières sont les suivantes : électricité, menuiserie/construction, fabrication/soudure des métaux et véhicule automobile (mécanique).

BUDGET : 1985-1986 - incertain

NOMBRE DE PARTICIPANTS : Nombre de participants des écoles publiques :

1985-1986	- Anglophones	3,000
	- Francophones	500
		3,500

PROMOTEURS : Ministère de l'Éducation; ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation, ministère du Travail et des Ressources humaines.

DURÉE : Toute l'année

RÉPONDANT : M. William Waugh, examinateur en chef
Ministère du Travail
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
Fredericton, N.-B.
E3B 5H1

Téléphone : (506) 453-2260

TITRE DU PROGRAMME : Programme de services aux étudiants

GENRE DE PROGRAMME : Le Programme des services aux étudiants se divise en trois branches principales : services d'admission, services de soutien et services de transition.

OBJECTIF : Services d'admission : Le principal objectif de ces services est de fournir de l'aide aux étudiants qui accèdent au système d'éducation collégial.

Services de soutien : L'objectif de ces services est de fournir un soutien personnel, un soutien sur le plan des études et un soutien sur le plan du perfectionnement aux étudiants qui sont inscrits à des cours.

Services de transition : L'objectif de ces services est de faciliter la transition des étudiants du collège au marché du travail ou à d'autres programmes d'études.

COMMENTAIRES : Services d'admission : Il faut évaluer les connaissances et les compétences des nouveaux étudiants pour déterminer s'ils sont prêts à suivre les programmes d'études collégiales.

Au moment des procédures d'inscription, on fournit aux étudiants des renseignements sur l'aide financière et des conseils sur le placement.

Les activités qui ont trait au recrutement et à la liaison font également partie de ces services

Dans chaque collège, le préposé aux admissions ou registraire est la principale personne ressource au niveau de ces services. Les conseillers peuvent aussi participer à certaines activités liées aux services d'admission.

Services de soutien : Ces services comprennent : le counselling professionnel et la planification de carrière, les centres de ressources professionnelles, le counselling personnel, l'administration de tests et l'évaluation, les techniques d'études, les activités parascolaires, les services de santé, la formation au leadership, les services de bibliothèque, le soutien aux conseils étudiants.

Les conseillers forment le principal groupe de professionnels qui travaillent dans les services de soutien. Les autres professionnels sont les bibliothécaires, les enseignants et les infirmières employés à temps partiel.

Services de transition : Les professionnels travaillant dans ces services sont les conseillers de collèges et les conseillers en emploi employés par Emploi et Immigration Canada. Les renseignements sur les possibilités de placement et de mutation doivent être précis et transmis en temps opportun.

PERSONNEL DU COLLÈGE : 3 coordinateurs, 11 conseillers, 9 préposés aux admissions et au registrariat

BUDGET TOTAL : $ 892,398 - 1985-1986

DURÉE : Toute l'année

RÉPONDANT : M. Yvon LeBlanc
Coordonnateur provincial des services aux étudiants
Ministère de la Formation et des Études avancées
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick
E3B 5H1

TITRE DU PROGRAMME : Emplois d'été 85 - Secteur public

OBJECTIF : Stimuler l'emploi à court terme dans le secteur public pour les étudiants du Nouveau-Brunswick. On s'attend que les emplois offerts assureront une expérience qui améliorera les perspectives d'emploi des étudiants à la fin de leurs études.

PÉRIODE D'APPLICATION : Du 1er mai 1985 au 6 septembre 1985

DISPOSITIONS PRINCIPALES : Remboursement maximal de $ 1,700 par emploi

Les demandes seront acceptées de la part de tous les ministères provinciaux, commissions, hôpitaux, écoles ou conseils énumérés aux parties I, II, et III de la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique.

Les activités visées viennent s'ajouter à celles habituellement prévues; elles ne relèvent pas d'un budget préétabli; et elles ne doivent pas faire perdre leur emploi à des travailleurs réguliers.

L'embauche sera la responsabilité du ministère ou de l'organisme promoteur

NOMBRE D'EMPLOIS : Chiffres réels : 1,230.

SOMME AFFECTÉE : $2,000,000

MARCHE À SUIVRE : Les demandes, dont la priorité a été établie par le ministère promoteur, sont envoyées au ministère du Travail.

Les demandes sont reçues par la Direction générale du développement de l'emploi (Employment Development Branch)

On établit la priorité des demandes et les emplois sont répartis, conformément aux données sur la main-d'oeuvre.

Les demandes sont transmises au Comité du Cabinet sur le développement de l'emploi pour approbation de la répartition par ministère

Les demandes sont approuvées par le ministère du Travail et transmises aux ministères promoteurs

RÉPONDANT :

Mme Karen Mann, directrice
Direction générale du développement de l'emploi
Ministère du Travail
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton, N.-B.

Téléphone : (506) 453-3818

TITRE DU PROGRAMME : Emplois d'été 85 - Programme d'attribution de capital d'entreprise à l'intention des étudiants

OBJECTIF : Le programme est conçu dans le but de favoriser la création d'entreprises chez les étudiants et d'aider ceux-ci à obtenir un capital de départ

PÉRIODE D'APPLICATION : Du 1er avril 1985 au 15 octobre 1985

DISPOSITIONS PRINCIPALES : Prêts sans intérêt jusqu'à concurrence de $ 2,000

Le remboursement des emprunts doit être terminé le 15 octobre 1985

Les propositions d'entreprises doivent être évaluées par la Commission industrielle régionale de l'endroit

Si tous les remboursements sont faits à temps, l'étudiant peut se voir retourner le cinquième (1/5) du prêt, jusqu'à concurrence de $ 400.

NOMBRE DE PRÊTS : Chiffres réels : 72 prêts

RÉPONDANT : Mme Karen Mann, directrice
Direction générale du développement de l'emploi
Ministère du Travail
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton, N.-B.
E3B 5H1

Téléphone : (506) 453-3818

TITRE DU PROGRAMME : Défi 85 - Programme fédéral-provincial d'emplois d'été pour les étudiants

OBJECTIF : Présenter des mesures incitatives aux employeurs du secteur privé, du secteur municipal et des organismes sans but lucratif pour créer des possibilités d'emploi pour les étudiants.

PÉRIODE D'APPLICATION : Été 1985

DISPOSITIONS PRINCIPALES

Secteur privé : Jusqu'à 50 % des salaires versés, jusqu'à concurrence de $ 3 l'heure.

Secteur municipal : Jusqu'au taux provincial de salaire minimum ($ 3.80 l'heure), plus avantages sociaux.

Secteur des organismes sans but lucratif : Jusqu'au taux provincial de salaire minimum ($ 3.80 l'heure), plus avantages sociaux et $ 20 par semaine de travail pour les frais généraux connexes.

NOMBRE D'EMPLOIS : 3,843

SOMME AFFECTÉE : $ 1,620,000

MARCHE À SUIVRE : Les employeurs soumettent les demandes à EIC

La DGDE fédérale évalue les demandes

La province, les députés provinciaux et les députés fédéraux donnent leurs commentaires sur les demandes.

Les demandes sont examinées par le comité administratif fédéral-provincial et le comité directeur

Lorsque la demande est approuvée, l'employeur passe par les Centres d'Emploi du Canada pour étudiants pour embaucher des étudiants.

RÉPONDANT : Mme Karen Mann, directrice
Direction générale du développement de l'emploi
Ministère du Travail
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton, N.-B.
E3B 5H1

Téléphone : (506) 453-3818

TITRE DU PROGRAMME : Programme emploi dans l'entreprise 1985-1986

OBJECTIF : Favoriser la création de nouvelles possibilités d'emploi éventuellement permanentes dans le secteur privé

Offrir une expérience pratique courante et intéressante aux chômeurs de la province

Offrir une aide financière aux employeurs du secteur privé de façon à améliorer la viabilité à long terme de leurs opérations

PÉRIODE D'APPLICATION : Ce programme est devenu opérationnel en juin 1985

CLIENTÈLE : Employeurs : Les employeurs du secteur privé dont l'entreprise est en exploitation au Nouveau-Brunswick depuis au minimum un an au moment où la demande est présentée

Employés : Les personnes qui sont au chômage depuis au moins 4 semaines au moment du recrutement, qui sont inscrites auprès d'un Centre d'Emploi du Canada et qui cherchent activement du travail au cours de cette période

SUBVENTION SALARIALE : Remboursement partiel des salaires :

$ 3.35 l'heure aux employés qui touchent des prestations de bien-être social de la province

$ 2.75 l'heure aux employés âgés de moins de vingt-cinq ans qui ne touchent pas de prestations de bien-être social de la province

$ 2.50 l'heure aux employés âgés de 25 ans et plus qui ne touchent pas de prestations de bien-être social de la province

Le remboursement porte sur 26 semaines, comme suit :

12 semaines - subventionnées
8 semaines - non subventionnées
14 semaines - subventionnées

COÛT PAR EMPLOI : $ 2,860

NOMBRE D'EMPLOIS : 349 (estimation)

SOMME AFFECTÉE : $ 1,000,000

MARCHE À SUIVRE : Les demandes des employeurs acheminées au ministère du Travail et évaluées conformément aux lignes directrices du programme

L'embauchage incombe à l'employeur et l'emploi ne peut pas débuter tant que l'on n'a pas approuvé la demande de l'employeur

Les employés embauchés doivent respecter les critères du programme

RÉPONDANT :

Mme Karen Mann, directrice
Direction générale du développement de l'emploi
Ministère du Travail
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton, N.-B.
E3B 5H1

Téléphone : (506) 453-3818.

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme de développement du tourisme 1985-1986*
OBJECTIF	:	Stimuler les activités de développement et d'accroissement du tourisme Accroître la viabilité à long terme des activités touristiques au Nouveau-Brunswick Créer et conserver une main-d'oeuvre qualifiée Créer davantage de possibilités d'emploi dans l'industrie de la construction
CLIENTÈLE	:	Les entreprises touristiques du secteur privé du Nouveau-Brunswick, qui possèdent des permis d'exploitation valides pour 1984 et 1985, sont admissibles. Sont également admissibles les attractions touristiques sélectionnées (nouvelles et existantes), les installations et les restaurants sélectionnés.
SUBVENTION SALARIALE	:	Le financement maximum disponible par projet proposé est de $ 30,000 et le minimum est de $ 2,000
BUDGET	:	$ 550,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	400 ou plus (estimation)
MARCHE À SUIVRE	:	Les demandes des employeurs sont acheminées au ministère du Travail et au ministère du Tourisme. Le ministère du Travail évalue les demandes et le ministère du Tourisme fait des recommandations. L'embauchage incombe à l'employeur. Les employés embauchés doivent se conformer aux lignes directrices du programme.
RÉPONDANT	:	Mme Karen Mann, directrice Direction générale du développement de l'emploi Ministère du Travail Gouvernement du Nouveau-Brunswick C.P. 6000 Fredericton, N.-B. E3B 5H1 Téléphone : (506) 453-3818

* Non réservé aux jeunes

TITRE DU PROGRAMME : Programme d'initiation à la carrière 1985-1986

OBJECTIF : Faciliter la transition de l'école au marché du travail aux jeunes qui ont terminé leurs études mais qui ont été incapables de trouver un premier emploi dans leur domaine

Maintenir les niveaux de compétences atteints par les diplômés de fraîche date

Stimuler la création d'emplois nouveaux et éventuellement permanents dans le secteur privé

Fournir une aide financière aux employeurs du secteur privé afin d'accroître la viabilité à long terme de leur entreprise

CLIENTÈLE :

Employeurs : Les employeurs du secteur privé qui offrent des emplois permanents

Employés : Les personnes :

- qui ont terminé avec succès leurs études dans un collège communautaire ou une université, et
- qui ont cherché un emploi dans leur domaine pendant au moins six mois après la fin de leurs études ou l'obtention de leur diplôme.

SUBVENTION SALARIALE : 50 % du salaire initial jusqu'à un maximum de $ 5,000 par emploi

DURÉE : Jusqu'à 32 semaines

NOMBRE D'EMPLOIS : 60 (estimation)

SOMME AFFECTÉE : $ 300,000

MARCHE À SUIVRE : Les employeurs soumettent leurs demandes au ministère du Travail

Les demandes sont évaluées selon les lignes directrices du programme

Les employés embauchés doivent satisfaire aux critères du programme

RÉPONDANT : Mme Karen Mann, directrice
Direction générale du développement de l'emploi
Ministère du Travail
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton, N.-B.
E3B 5H1

Téléphone : (506) 453-3818

TITRE DU PROGRAMME : Programme Action Emploi 1985-1986*

OBJECTIF : Offrir une expérience de travail productive et enrichissante aux chômeurs de la province

Offrir à des travailleurs l'occasion de développer des compétences monnayables qui amélioreront leurs chances futures d'emploi

Fournir l'occasion aux ministères et organismes du gouvernement d'entreprendre des projets qui viennent s'ajouter aux projets autorisés dans leur budget de dépenses et qu'ils n'ont pu entreprendre en raison de restrictions budgétaires

CLIENTÈLE :

Employeurs : Les ministères, les commissions, les hôpitaux, les écoles ou les conseils énumérés aux parties I, II et III de la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique.

Employés : Ceux qui ont épuisé ou qui sont sur le point d'épuiser leur droit aux prestations d'assurance-chômage

Ceux qui ont besoin d'accumuler un nombre minimum de semaines pour être admissibles aux prestations d'assurance-chômage

Ceux qui reçoivent des prestations d'aide sociale provinciale

SUBVENTION SALARIALE : $ 6.25 l'heure et part de l'employeur au titre des prestations

DURÉE : Jusqu'à 20 semaines

SOMME AFFECTÉE : $ 5,200,000

NOMBRE D'EMPLOIS : 1,400 (estimation)

MARCHE À SUIVRE : Les demandes sont envoyées par le ministère du Travail qui parraine le projet

On classe les demandes selon un ordre de priorité et les emplois sont répartis en fonction des données sur la main-d'oeuvre.

Les demandes sont soumises au Comité du cabinet sur le développement de l'emploi afin qu'il approuve la répartition ministérielle

* Non réservé aux jeunes

Les demandes sont approuvées par le ministère du Travail et envoyées aux ministères parrains

RÉPONDANT :

Mme Karen Mann, directrice
Direction générale du développement de l'emploi
Ministère du Travail
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton, N.-B.
E3B 5H1

Téléphone : (506) 453-3818

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'hiver Action Emploi 1985-1986*
OBJECTIF	:	Offrir une expérience de travail productive et enrichissante pour les chômeurs de la province Offrir à des employés l'occasion de développer des compétences monnayables qui amélioreront leurs chances futures d'emploi Fournir l'occasion aux ministères et organismes du gouvernement d'entreprendre des projets qui viennent s'ajouter aux projets autorisés dans leur budget de dépenses et qu'ils n'ont pu entreprendre en raison de restrictions budgétaires
CLIENTÈLE	:	Employeurs : Les ministères, les commissions, les hôpitaux, les écoles ou les conseils énumérés dans les parties I, II et III de la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique. Employés : Ceux qui ont épuisé ou qui sont sur le point d'épuiser leur droit aux prestations d'assurance-chômage Ceux qui ont besoin d'accumuler un nombre minimum de semaines pour être admissibles à des prestations d'assurance-chômage Ceux qui reçoivent des prestations d'aide sociale provinciale
SUBVENTION SALARIALE	:	$ 6.25 l'heure et part de l'employeur au titre des prestations
DURÉE	:	Jusqu'à 20 semaines
SOMME AFFECTÉE	:	$ 1,500,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	404 (estimation)
MARCHE À SUIVRE	:	Les demandes sont envoyées par le ministère du Travail qui parraine le projet On classe les demandes selon un ordre de priorité et les emplois sont répartis en fonction des données sur la main-d'oeuvre Les demandes sont soumises au Comité du cabinet sur le développement de l'emploi afin qu'il approuve la répartition ministérielle

* Non réservé aux jeunes

Les demandes sont approuvées par le ministère du Travail et envoyées aux ministères parrains

RÉPONDANT : Mme Karen Mann, directrice
Direction générale du développement de l'emploi
Ministère du Travail
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton, N.-B.
E3B 5H1

Téléphone : (506) 453-3818

TITRE DU PROGRAMME : Développement de l'emploi*

Financé par le Nouveau-Brunswick et le Canada. Fait partie de la Planification de l'emploi.

OBJECTIF : Créer une main-d'oeuvre qualifiée en mettant l'accent sur les besoins individuels et l'amélioration des perspectives d'emploi à long terme dans la perspective de l'exploitation et de la croissance de l'économie locale

DISPOSITIONS PRINCIPALES : Le Programme Développement de l'emploi offre aux employeurs une subvention salariale aux fins d'embaucher et de former des travailleurs. Les projets, d'une durée maximale de 52 semaines, comprendront une formation sur les lieux de travail et une formation hors des lieux de travail, selon les besoins.

CLIENTÈLE :

Employeurs : Entreprises privées, municipalités, secteur des organismes sans but lucratif.

Employés : Personnes en chômage depuis longtemps (qui ont été en chômage pendant 24 des 30 dernières semaines)

MARCHE À SUIVRE : Les employeurs soumettent les demandes à la CEIC

La Direction générale du développement de l'emploi évalue les demandes (fédéral)

On obtient les commentaires des députés fédéraux ainsi que des députés et des ministères provinciaux

Le Comité administratif fédéral-provincial étudie les demandes

Lorsque les demandes sont approuvées, l'employeur procède à l'embauchage par l'intermédiaire des CEC.

* Non réservé aux jeunes

QUÉBEC

GENRE DE PROGRAMME : Coordination

MINISTÈRE PROMOTEUR : Conseil exécutif, Bureau du Premier ministre, gouvernement du Québec.

TITRE DU PROGRAMME : Secrétariat à la jeunesse

OBJECTIF : Assumer la coordination des mesures gouvernementales à l'intention des jeunes

MANDAT :

- Faire connaître aux jeunes l'ensemble des programmes et mesures du gouvernement qui s'adressent à eux et leur en faciliter l'accès;
- Établir et maintenir un contact suivi avec les organismes d'aide à la jeunesse;
- Mettre sur pied des mécanismes de consultation visant l'ensemble des jeunes de toutes les régions du Québec en vue de mieux connaître leurs besoins et de mesurer l'efficacité de la politique et des programmes gouvernementaux qui leur sont destinés;
- Susciter et maintenir une structure légère de liaison et de coordination entre les principaux ministères qui administrent la politique et les programmes destinés aux jeunes;
- Coordonner la représentation du Québec auprès des organismes et mouvements de jeunes à l'étranger;
- Faire l'inventaire des recherches et études gouvernementales, universitaires et privées concernant les jeunes;
- Susciter, au besoin, des recherches sur des questions ou problèmes particuliers;
- Rassembler la documentation et les outils d'information concernant l'ensemble de la politique et des programmes à l'intention des jeunes.

RÉPONDANT : Une équipe de 17 représentants régionaux pour la région du Québec issus des secteurs géographiques suivants:

Bas-St-Laurent
Rimouski
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine
Saguenay/Lac-St-Jean
Québec
Mauricie
Bois-Francs
Estrie
Montréal
Laurentides

Lanaudière
Montérégie
Outaouais
Abitibi/Témiscamingue
Côte-Nord

Deux centres jeunesse situés à Montréal et à Québec. Leur adresse est celle des bureaux du Secrétariat à la jeunesse de Montréal et de Québec.

Secrétariat à la jeunesse
3450, rue St-Urbain
Montréal (Québec)
H2X 2N5

Téléphone : (514) 873-8053

GENRE DE PROGRAMME	:	Services d'emploi
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, gouvernement du Québec.
TITRE DU PROGRAMME	:	Centres Travail-Québec (C.T.Q.)*
OBJECTIF	:	Les centres Travail-Québec ont la responsabilité d'aider toute personne en mesure de travailler à obtenir un revenu tiré d'un emploi et d'assurer aux personnes sans emploi et sans ressource, une aide financière de dernier recours. De plus, ils doivent aider chaque entreprise à satisfaire ses besoins en matière de main-d'oeuvre.
BUDGET	:	$ 86.2 millions
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	550,000 inscriptions au processus de placement et 695,000 bénéficiaires de l'aide sociale (y compris 417,000 ménages)
PERIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	Tout travailleur, employeur et autre particulier ayant besoin d'une aide financière
DURÉE DE L'EMPLOI	:	S/o
OBSERVATION	:	Services offerts : aide sociale, placement, aide à l'emploi, formation professionnelle, apprentissage et qualification professionnelle, protection de l'emploi dans l'entreprise, reclassement des travailleurs à la suite de licenciements, placement étudiant, aide aux personnes handicapées, services adaptés aux communautés culturelles et autochtones.
RÉPONDANT	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu 425, rue St-Amable - 3e étage Québec (Québec) G1R 4Z1 Téléphone : (418) 643-1302

* Programme ne s'adressant pas spécifiquement aux jeunes.

GENRE DE PROGRAMME	:	Services d'emploi
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu
TITRE DU PROGRAMME	:	Service de placement étudiant du Québec
OBJECTIF	:	- Favoriser l'embauche des étudiants; - Aider les étudiants à la recherche d'emploi d'été.
BUDGET	:	Compris dans le budget de fonctionnement du réseau Travail-Québec
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	10,000
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Été
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	Étudiants
DURÉE DE L'EMPLOI	:	S/o
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
OBSERVATION	:	Recrutement, inscription, évaluation, sélection et nomination des étudiants et employeurs dans les programmes gouvernementaux et paragouvernementaux, les échanges intergouvernementaux, les programmes spéciaux et les programmes incitatifs visant le secteur privé.
RÉPONDANT	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu 2700, boul. Laurier - 3e étage Ste-Foy (Québec) G1V 2L8 Téléphone : (418) 643-6965

GENRE DE PROGRAMME	:	Services d'emploi
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu
TITRE DU PROGRAMME	:	Services externes de main-d'oeuvre (SEMO)*
OBJECTIF	:	Assurer l'intégration au marché du travail des personnes éprouvant des difficultés particulières et qui ont besoin d'une attention individuelle plus poussée que celle des Centres-Travail Québec
BUDGET	:	$ 16.2 millions (1985-1987)
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	4,000 personnes et 62 organismes
PÉRIODE D'APPLICATION	:	1er janvier 1984 au 30 juin 1987
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Organismes à but non lucratif
CLIENTÈLE	:	Personnes éprouvant des difficultés particulières d'intégration au marché du travail (femmes, personnes handicapées, etc.).
DURÉE DE L'EMPLOI	:	S/o
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
RÉPONDANT	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu Service des programmes d'aide à l'emploi 425, rue St-Amable - 3e étage Québec (Québec) G1R 4Z1 Téléphone : (418) 643-2635

* Programme ne s'adressant pas spécifiquement aux jeunes.

GENRE DE PROGRAMME	:	Services d'emploi
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
TITRE DU PROGRAMME	:	Programme de soutien à l'emploi scientifique dans les entreprises
OBJECTIF	:	Encourager les petites et moyennes entreprises à se doter de nouvelles ressources en personnel scientifique et technique, en accord avec les orientations du virage technologique. Les activités visées sont la recherche et le développement industriels, la gestion et le contrôle de la qualité ainsi que le contrôle de la production.
BUDGET	:	$ 4.1 millions (1985-1987)
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	400
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Les entreprises industrielles de moins de 500 employés et les entreprises du tertiaire scientifique. Ne sont pas admissibles les institutions d'enseignement, leurs mandataires et leurs organismes affiliés.
CLIENTÈLE	:	Toute personne détentrice d'un diplôme d'études collégiales (DÉC) avec concentration en techniques biologiques et physiques Toute personne détentrice d'un diplôme universitaire de 1er, 2e ou 3e cycle en science de la nature, sciences physiques ou génie.
DURÉE DE LA SUBVENTION	:	3 ans à partir de la date d'approbation du projet
SUBVENTION SALARIALE	:	La subvention couvre 70 % du salaire de base de l'employé pour la première année et 30 % du salaire de base indexé de 5 % pour la seconde année
RÉPONDANT	:	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science 875 est, Grande-Allée Édifice H - 3e étage Québec (Québec) G1R 4Y8 Téléphone : (418) 643-3885

GENRE DE PROGRAMME	:	Services d'emploi
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
TITRE DU PROGRAMME	:	Programme de soutien à des activités de diffusion de la culture scientifique et technologique
OBJECTIF	:	Ce programme a pour objet d'appuyer et d'élaborer des activités à caractère scientifique et technologique en ce qui concerne : - la diffusion de la culture scientifique et technologique; - la cueillette et la diffusion de l'information scientifique et technique.
BUDGET	:	$ 0.3 million
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	30
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
EMPLOYEURS ADMISSIBLES	:	- Les organismes à but non lucratif légalement constitués; - Sont exclus les établissements d'enseignement, les centres ou instituts de recherche ainsi que les ministères ou organismes des divers ordres gouvernementaux.
CLIENTÈLE	:	Les candidats doivent détenir un diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline pertinente ou l'équivalent (i.e. DEC avec expérience pertinente), ne pas poursuivre d'études à temps plein.
DURÉE DES PROJETS	:	Jusqu'à un maximum de 48 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	$ 15,000.00 par participant. Chaque emploi subventionné doit comporter un minimum de 35 heures travail/semaine.
RÉPONDANT	:	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science 875 est, Grande-Allée Édifice H - 3e étage Québec (Québec) G1R 4Y8 Téléphone : (418) 643-3885 ou le Centre Travail-Québec le plus proche.

GENRE DE PROGRAMME	:	Services d'emploi
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu
TITRE DU PROGRAMME	:	Service de main-d'oeuvre agricole
OBJECTIF	:	Assurer l'administration et la coordination des activités des 14 (quatorze) bureaux des Services de main-d'oeuvre agricole du Canada (SMAC) Les SMAC assurent un service de placement spécialisé dans le domaine de l'agriculture
BUDGET	:	$ 112,300 (1985-1986)
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	Création de 4 emplois directs; de plus, en 1984-1985 le service a collaboré au placement saisonnier de 7,427 personnes.
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Été
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	U.P.A.
CLIENTÈLE	:	Employeurs et travailleurs du domaine de l'agriculture
DURÉE DE L'EMPLOI	:	S/o
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
RÉPONDANT	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu Service des programmes d'aide à l'emploi 425, rue St-Amable - 3e étage Québec (Québec) G1R 4Z1 Téléphone : (418) 643-2635

N.B. - Ce programme s'harmonise avec le programme fédéral SMAC de la CEIC et celui du MAPAQ pour ce qui est des frais de transport des travailleurs.

GENRE DE PROGRAMME	:	Formation
PARRAIN	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, gouvernement du Québec.
TITRE DU PROGRAMME	:	Qualification professionnelle par l'entremise des des centres Travail-Québec*
OBJECTIF	:	Développer et mesurer les connaissances du travailleur en fonction de l'apprentissage d'un métier, afin de lui délivrer un certificat de qualification professionnelle.
BUDGET	:	Donnée non établie séparément
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	12,000
PERIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
EMPLOYEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	Travailleurs des métiers réglementés
DURÉE DES PROJETS	:	S/o
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
OBSERVATION	:	Les objectifs poursuivis se situent dans le cadre de l'administration des règlements découlant de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre
RÉPONDANT	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu 255 est, rue Crémazie Montréal (Québec) Téléphone : (514) 873-4664 ou le Centre Travail-Québec le plus proche.

* Programme ne s'adressant pas spécifiquement aux jeunes.

GENRE DE PROGRAMME	:	Aide à l'emploi
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	- Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu et ministère du Travail - L'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) est responsable de la gestion du programme
TITRE DU PROGRAMME	:	Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)*
OBJECTIF	:	Créer de l'emploi permanent pour les sans-emplois par l'apport d'une aide financière à des entreprises qui ne peuvent obtenir toute l'aide financière des autres programmes gouvernementaux (coup de pouce). Ces entreprises doivent prouver qu'elles vont éventuellement s'autofinancer.
BUDGET	:	$ 27 millions pour 1985-1986
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	5,000 (estimation)
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Les projets s'élaborent localement grâce à la participation, sous diverses formes, de la collectivité.
CLIENTÈLE	:	Chômeurs inscrits à l'aide sociale ou à l'assurance-chômage
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Emplois permanents
SUBVENTION SALARIALE	:	La subvention du gouvernement correspond à environ 20 % du coût du projet et à 40 % dans le cas d'un projet mis de l'avant par un jeune entrepreneur
OBSERVATION	:	Les projets doivent créer des emplois permanents et favoriser la réinsertion sociale et professionnelle des personnes menacées de dépendance économique. Ils doivent s'autofinancer dans les deux années suivant la date de leur mise en oeuvre.
RÉPONDANT	:	Office de planification et de développement du Québec 1060, rue Conroy Québec (Québec) G1R 5E6 Téléphone : (418) 643-6009

* Programme ne s'adressant pas spécifiquement aux jeunes. Toutefois des dispositions particulières sont prévues pour les jeunes entrepreneurs.

GENRE DE PROGRAMME	:	Aide à l'emploi
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère de l'Industrie et du Commerce, gouvernement du Québec.
TITRE DU PROGRAMME	:	Bourses d'affaires
OBJECTIF	:	Permettre au jeune de créer son propre emploi dans un secteur d'activités qui l'intéresse, soit en fondant sa propre entreprise, soit en devenant partenaire dans une PME existante.
BUDGET	:	$ 2.6 millions en 1985-1986 (Crédits non encore votés pour 1986-1987)
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	15,000
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Gestionnaires d'expérience
CLIENTÈLE	:	Être diplômé d'une université ou d'un collège (secteur professionnel) depuis moins de 5 ans* et être parrainé par un gestionnaire d'expérience
DURÉE DES STAGES	:	S/o
SUBVENTION SALARIALE	:	Chaque diplômé admissible pourra bénéficier d'une garantie de prêt à l'égard des 2/3 de la somme empruntée, qui peut atteindre $ 25,000. De plus, le ministère de l'Industrie et du Commerce assumera la totalité des frais d'intérêt de cet emprunt pour la première année du prêt, puis la moitié de ces frais pendant les deux années subséquentes.
RÉPONDANT	:	Ministère de l'Industrie et du Commerce Gouvernement du Québec 930, chemin Ste-Foy, bureau 560 Québec (Québec) G1S 2L4 Téléphone : (418) 643-8993

* (Si le candidat a plus de 30 ans)

Les candidats âgés de moins de 30 ans doivent détenir un diplôme d'université ou de collège. Sont également admissibles les jeunes qui détiennent un diplôme de cinquième secondaire, ont 5 ans d'expérience sur le marché du travail dont deux en gestion d'entreprise, ont obtenu des crédits dans le cadre de cours en administration et ont 30 ans ou moins.

GENRE DE PROGRAMME	:	Aide à l'emploi
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère de l'Industrie et du Commerce, gouvernement du Québec.
TITRE DU PROGRAMME	:	UNI-PME (Université et PME)
OBJECTIF	:	Favoriser l'intégration de jeunes diplômés d'université ou du collégial professionnel dans des fonctions stratégiques au sein des PME québécoises
BUDGET	:	S/o
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Entreprises manufacturières employant de 5 à 250 salariés et entreprises de commerce de gros, de logiciel, de recyclage, de tourisme (sauf restauration) et hôtelières (de 20 à 200 chambres).
CLIENTÈLE	:	Jeunes diplômés dans les secteurs de l'administration des affaires et du génie
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Emplois permanents
SUBVENTION SALARIALE	:	50 % du salaire versé jusqu'à concurrence de - $ 7,000 pour diplômés de collège - $ 10,000 pour diplômés d'université (BSC) - $ 12,000 pour diplômés d'université (MSC ou PhD).
RÉPONDANT	:	Ministère de l'Industrie et du Commerce Gouvernement du Québec 930, chemin Ste-Foy, bureau 560 Québec (Québec) G1S 4Z5 Téléphone : (418) 643-8993

- Il n'y a plus de crédits disponibles pour ce programme
- Le programme fera l'objet d'une révision en profondeur et ne s'appellera plus UNI-PME à compter du 1er avril.

GENRE DE PROGRAMME	:	Aide à l'emploi
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu
TITRE DU PROGRAMME	:	Programme de soutien aux initiatives des jeunes
OBJECTIF	:	- Fournir aux jeunes une aide technique lors de la conception, du démarrage et du suivi des projets d'entreprise; - Stimuler l'esprit d'entrepreneurship chez les jeunes; - Susciter la création locale d'emplois par et pour les jeunes.
BUDGET	:	$ 3.8 millions (1985-1986)
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	Objectif : une centaine d'organismes composés de 3 ou 4 conseillers professionnels.
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Démarrage au printemps 1985
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Tout organisme à but non lucratif capable de démontrer la compétence de son personnel en matière de gestion; les organismes publics et parapublics sont exclus.
CLIENTÈLE	:	Les jeunes entrepreneurs ayant besoin de conseils techniques et professionnels
DURÉE DES PROJETS	:	1 an
SUBVENTION SALARIALE	:	La subvention de $ 75,000 permet d'assumer le salaire des conseillers et du personnel de soutien ainsi que les coûts de fonctionnement du projet
RÉPONDANT	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu Services des programmes d'aide à l'emploi 425, rue St-Amable, 3e étage Québec (Québec) G1R 4Z1 Téléphone : (418) 643-2635

GENRE DE PROGRAMME	:	Subvention à la création d'entreprises
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu
TITRE DU PROGRAMME	:	Jeunes Promoteurs
OBJECTIF	:	Aider les jeunes qui veulent se créer un emploi en qualité de travailleur autonome ou de promoteur de petite entreprise
BUDGET	:	$ 3 millions - 1985-1986
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	700 promoteurs (objectif pour 1985-1986)
CLIENTÈLE	:	Principalement les personnes âgées entre 18 et 29 ans qui sont en chômage et bénéficiaires de l'aide sociale. D'autres personnes appartenant à ce groupe d'âge peuvent se prévaloir des dispositions du programme.
PÉRIODE D'APPLICATION	:	La subvention est versée sur une période de deux ans
SUBVENTION SALARIALE	:	Subvention maximale : $ 8,500 par promoteur admissible Nombre maximal de subventions par projet : 3 Allocation de formation : $ 500 par promoteur admissible
RÉPONDANT	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu Service des programmes d'aide à l'emploi 425, rue St-Amable, 3e étage Québec (Québec) G1R 4Z1 Téléphone : (418) 643-2635

GENRE DE PROGRAMME	:	Aide à l'emploi
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère de l'Industrie et du Commerce
TITRE DU PROGRAMME	:	Coopératives de développement régional
OBJECTIF	:	- Soutenir la mise sur pied de coopératives de jeunes travailleurs; - Assurer la concertation des coopératives d'un même milieu.
BUDGET	:	$ 8.6 millions (1984-1987)
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	Une centaine de coopératives de développement pour aider 3,200 jeunes
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Groupes de jeunes engagés dans des entreprises coopératives
CLIENTÈLE	:	Jeunes désireux de former une coopérative
DURÉE DE L'EMPLOI	:	S/o
SUBVENTION SALARIALE	:	Subvention de base de $ 50,000 à l'égard de chacune des deux premières années plus $ 2 pour chaque $ 1 recueilli des membres jusqu'à concurrence de $ 100,000; subvention de base de $ 25,000 la troisième année, assortie d'une contribution additionnelle de $ 1 pour chaque $ 1 recueilli des membres.
RÉPONDANT	:	Ministère de l'Industrie et du Commerce Gouvernement du Québec 930, chemin Ste-Foy, bureau 560 Québec (Québec) G1S 2L4 Téléphone : (418) 643-8993

GENRE DE PROGRAMME	:	Aide à l'emploi
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère de l'Industrie et du Commerce
TITRE DU PROGRAMME	:	Outils de gestion
OBJECTIF	:	- Favoriser une meilleure qualité de gestion et d'innovation technologique dans les entreprises; - Rapprocher les milieux d'enseignement supérieur et les entreprises.
BUDGET	:	$ 18.5 millions (1984-1987)
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	3,500
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Les PME des secteurs suivants : fabrication, commerce, hébergement et restauration, tertiaire-moteur, comptant de 5 à 250 employés.
CLIENTÈLE	:	Jeunes diplômés d'université ou de collège en gestion administrative, scientifique ou technologique, promus depuis moins de 5 ans.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	20 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	100 % des coûts jusqu'à un maximum de $ 220 à $ 270 par semaine suivant le niveau de scolarité
RÉPONDANT	:	Ministère de l'Industrie et du Commerce 930, chemin Ste-Foy, bureau 560 Québec (Québec) G1S 2L4 Téléphone : (418) 643-8993

- Il n'y a plus de crédits disponibles.

- Le programme cessera d'exister, sous sa forme actuelle, à compter du 1er avril 1986.

GENRE DE PROGRAMME	:	Aide à l'emploi
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu
TITRE DU PROGRAMME	:	Bon d'emploi plus
OBJECTIF	:	Aider les jeunes éprouvant des difficultés majeures d'intégration au marché du travail à accéder à un emploi sur une base permanente en leur permettant de participer activement à leur propre recherche d'emploi
BUDGET	:	$ 5 millions (1985-1986)
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	3,000 (prévision)
PÉRIODE D'APPLICATION	:	En vigueur pour deux ans jusqu'au 31 mars 1986
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Tout organisme ou employeur dont l'activité au Québec dure depuis au moins 6 mois. Les organismes publics sont exclus.
CLIENTÈLE	:	Jeunes âgés de moins de trente ans - qui ont, depuis au moins 1 an, terminé avec succès leurs études universitaires, collégiales professionnelles ou secondaires professionnelles terminales (sauf dans le dernier cas les bénéficiaires d'aide sociale), ou - qui ont participé aux programmes d'accroissement de l'employabilité.
DURÉE DE PROJETS	:	2 ans
SUBVENTION SALARIALE	:	La subvention équivaut à 25 % du salaire brut du participant jusqu'à concurrence de $ 8,500 sur deux ans.
OBSERVATION	:	L'emploi subventionné doit comporter au moins 780 heures rémunérées par semestre.
RÉPONDANT	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu Service des programmes d'aide à l'emploi 425, rue St-Amable, 3e étage Québec (Québec) G1R 4Z1 Téléphone : (418) 643-2635

GENRE DE PROGRAMME	:	Insertion sociale et professionnelle
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
TITRE DU PROGRAMME	:	Programme Jeunes volontaires
OBJECTIF	:	Inciter les jeunes à se prendre en main et à mettre en valeur leur créativité et leur esprit d'initiative dans leur milieu Encourager les jeunes à associer des adultes à la réalisation de leurs projets
BUDGET	:	Environ $ 15 millions
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	Entre 2,500 et 3,000
CLIENTÈLE	:	Les jeunes de 16 à 24 ans inclusivement qui ne sont ni aux études ni sur le marché du travail
DURÉE DE L'EMPLOI	:	De 2 à 12 mois
RÉPONDANT	:	Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche 150 est, boul. St-Cyrille Québec (Québec) Téléphone : (418) 643-7537

GENRE DE PROGRAMME	:	Insertion sociale et professionnelle
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu
TITRE DU PROGRAMME	:	Travaux communautaires
OBJECTIF	:	- Fournir aux bénéficiaires de l'aide sociale des possibilités de faire appel à leurs compétences dans la réalisation de projets de travaux communautaires auxquels ils estiment pouvoir contribuer et qui procurent un sentiment de valorisation ainsi qu'une participation à la vie de la collectivité. - Associer le plus possible les bénéficiaires de l'aide sociale à l'élaboration et à la gestion des projets de travaux communautaires
BUDGET	:	$ 33.6 millions en 1985-1986*
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	9,050 en 1985-1986
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Tout organisme, société ou entreprise constitué légalement et exerçant son activité au Québec. Divers ministères du gouvernement du Québec administrent le programme.
CLIENTÈLE	:	Les bénéficiaires de l'aide sociale âgés de moins de 30 ans, priorité étant accordée à ceux qui touchent des prestations depuis relativement longtemps (plus d'un an).
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Jusqu'à 52 semaines, la participation minimale étant de 80 heures par mois.
SUBVENTION SALARIALE	:	Outre les prestations ordinaires, le ministère accorde - $ 185 par mois au titre des besoins spéciaux à une personne seule ou un membre d'un couple sans enfant. Indexation trimestrielle; - $ 100 par mois au chef d'une famille monoparentale ou à un membre d'un couple avec personne(s) à charge; - une allocation quotidienne maximale de $ 10 par enfant ayant droit aux frais de garde;

* Certains coûts du programme sont assumés conjointement avec le gouvernement du Canada.

Le promoteur verse par ailleurs une allocation mensuelle de $ 100, remboursable par le ministère en certaines circonstances.

RÉPONDANT : Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu
Service des programmes d'aide à l'emploi
425, rue St-Amable, 3e étage
Québec (Québec)

Téléphone : (418) 643-2635

GENRE DE PROGRAMME	:	Insertion sociale et professionnelle
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu
TITRE DU PROGRAMME	:	Stages en milieu de travail
OBJECTIF	:	- Permettre aux jeunes d'acquérir une expérience sur le marché du travail, diversifiée et pouvant mener à l'apprentissage d'une profession semi-qualifiée ou qualifiée correspondant le mieux possible à leurs attentes et capacités, dans des secteurs d'activité où il existe des possibilités d'emploi; - Permettre aux jeunes d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires à l'acquisition de leur autonomie par l'accomplissement des tâches auxquelles ils doivent s'adonner pour assurer leur formation et acquérir des compétences professionnelles; - Permettre aux jeunes d'acquérir expérience de travail et connaissances théoriques grâce à un processus équilibré d'alternance travail-formation
BUDGET	:	$ 38.5 millions en 1985-1986*
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	30,000 (prévision sur 2 ans)
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Toute corporation, entreprise ou organisme exerçant son activité au Québec depuis au moins 6 mois, de même que tout ministère, organisme ou corporation publique établie.
CLIENTÈLE	:	Tout bénéficiaire de l'aide sociale âgé de moins de 30 ans, ayant quitté les études régulières depuis plus d'un an et n'ayant pas de diplôme d'études collégiales professionnelles ou universitaires.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Un maximum de 52 semaines

* Certains coûts de ce programme sont partagés avec le gouvernement du Canada.

SUBVENTION SALARIALE : En plus des prestations régulières d'aide sociale, le programme accorde :
- $ 185/mois au titre des besoins spéciaux à une personne seule ou un membre d'un couple sans enfant;
- $ 100/mois pour un chef de famille monoparentale ou un membre d'un couple avec enfant;
- une allocation maximale de $ 10/jour/enfant pour frais de garde admissibles;
- $ 100/mois de l'employeur.

REMARQUE : Ce programme veut promouvoir l'intégration des jeunes bénéficiaires de l'aide sociale dans un processus d'alternance travail-formation où, entre 70 et 90 % du temps du stage sera consacré à l'acquisition d'une expérience de travail particulière alors qu'entre 10 et 30 % serviront à l'acquisition d'une formation pertinente hors production, soit en milieu de travail, soit en établissement.

RÉPONDANT : Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu
Service des programmes de formation professionnelle
255 est, boul. Crémazie
Montréal (Québec)

Téléphone : (514) 873-2871

GENRE DE PROGRAMME	:	Insertion sociale et professionnelle
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
TITRE DU PROGRAMME	:	Chantiers bénévoles*
OBJECTIF	:	Rassembler les jeunes dans des conditions propices aux fins d'exécuter un travail bénévole utile à la collectivité, qui soit formateur ainsi que porteur de fraternité et de paix.
BUDGET	:	Budget inclus dans le programme "Soutien financier à des organismes de loisirs nationaux et régionaux"
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	750
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Été
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Organismes publics, parapublics ou sans but lucratif.
CLIENTÈLE	:	Jeunes âgés de plus de 16 ans
DURÉE DE L'EMPLOI	:	2 à 4 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	Aucun salaire n'est versé. Toutefois une subvention maximale de $ 7,000 est accordée pour le fonctionnement du projet.
OBSERVATION	:	Mouvement québécois des chantiers est l'organisme responsable du programme
RÉPONDANT	:	Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche 150 est, boul. St-Cyrille Québec (Québec) G1R 4Y3 Téléphone : (418) 643-3459

* Programme s'adressant spécifiquement aux jeunes.

GENRE DE PROGRAMME	:	Insertion sociale et formation
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
TITRE DU PROGRAMME	:	Programme des Chantiers de jeunes bénévoles
OBJECTIF	:	Donner aux jeunes l'occasion de se joindre à titre bénévole à des adultes des collectivités locales afin de les aider à réaliser des projets qui permettront de mettre en valeur les aptitudes des jeunes et d'aider la collectivité
BUDGET	:	$ 405,600
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	250 à 300
CLIENTÈLE	:	Jeunes de 16 à 74 ans inclusivement
DURÉE DE L'EMPLOI	:	4 à 12 semaines
RÉPONDANT	:	Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche 150 est, boul. St-Cyrille Québec (Québec) G1R 4Y1 Téléphone : (418) 643-7538

GENRE DE PROGRAMME	:	Insertion sociale et professionnelle
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère de la Santé et des Services sociaux
TITRE DU PROGRAMME	:	Soutien aux organismes communautaires
OBJECTIF	:	- Encourager les jeunes à participer activement à la recherche de solutions à leurs problèmes; - Aider financièrement les projets jeunesse qui ont une incidence sur leur milieu; - Encourager les approches préventives dans le secteur des ressources humaines.
BUDGET	:	$ 8.1 millions
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	Indéterminé
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Organismes déjà financés : 31 octobre de l'année en cours Tous les autres organismes : 15 décembre
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Tout organisme, association ou corporation à but non lucratif.
CLIENTÈLE	:	Jeunes
DURÉE DE L'EMPLOI	:	S/o
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
RÉPONDANT	:	Ministère de la Santé et des Services sociaux Service de soutien aux organismes communautaires 1075, chemin Ste-Foy, 4e étage Québec (Québec) G1S 2M1 Téléphone : (418) 643-5437

GENRE DE PROGRAMME	:	Insertion sociale et professionnelle
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
TITRE DU PROGRAMME	:	Régime de prêts et bourses aux étudiants
OBJECTIF	:	Rendre les études collégiales et universitaires accessibles aux étudiants désireux et capables de les poursuivre et dont les ressources financières s'avèrent insuffisantes
BUDGET	:	1985-1986 $ 200 millions au titre des prêts $ 204 millions au titre des bourses
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	140,000
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Les étudiants sollicitant une aide financière en 1985-1986 doivent le faire avant le 1er juin. Les étudiants inscrits à deux trimestres, avant le 1er juillet. Les étudiants inscrits au seul trimestre d'hiver, avant le 1er février.
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	Les citoyens canadiens ou résidents permanents au sens de la Loi sur l'immigration de 1976 - domiciliés au Québec depuis au moins un an; - inscrits à temps complet dans un établissement d'enseignement par le Ministère.
DURÉE DE L'AIDE	:	1er mai au 30 avril de l'année suivante
MODALITÉS D'AIDE	:	Prêts variant entre $ 1,320 et $ 2,640, selon le niveau des études poursuivies et le genre d'établissement fréquenté. Bourses à fonds perdus dont le montant est établi en comparant les prévisions de dépenses de l'étudiant aux ressources financières que lui-même et sa famille peuvent apporter.
RÉPONDANT	:	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science Direction de l'aide financière aux étudiants 2033, rue de la Chevrotière Complexe G - 22e étage Québec (Québec) G1R 5K9 Téléphone : (418) 643-3750

GENRE DE PROGRAMME	:	Insertion sociale et professionnelle
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu
TITRE DU PROGRAMME	:	Rattrapage scolaire
OBJECTIF	:	Offrir aux bénéficiaires de l'aide sociale, âgés de moins de 30 ans, des programmes personnalisés et accélérés de rattrapage scolaire menant jusqu'à l'obtention du diplôme d'études secondaires.
BUDGET	:	$ 11.8 millions en 1984-1985* $ 20.8 millions en 1985-1986*
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	25,259 depuis 1984
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Depuis septembre 1984
PARTENAIRES ADMISSIBLES	:	Le ministère de l'Éducation est chargé de l'application du contenu pédagogique du programme
CLIENTÈLE	:	Tout bénéficiaire de l'aide sociale âgé de moins de 30 ans et ayant quitté les études régulières à plein temps depuis au moins 9 mois. Toutefois, la priorité sera accordée aux bénéficiaires qui ont quitté les études depuis au moins 2 ans.
SUBVENTION SALARIALE	:	En plus des prestations régulières d'aide sociale, le gouvernement accorde - $ 150/mois au titre des besoins spéciaux à une personne seule ou un membre d'un couple sans enfant; - $ 100/mois à un chef de famille monoparentale ou un membre d'un couple avec enfant(s) à charge; - une allocation maximale de $ 10/jour/enfant au titre des frais de garde admissibles.
RÉPONDANT	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu 425, rue St-Amable - 3e étage Québec (Québec) G1R 4Z1 Téléphone : (418) 643-7058

* Les coûts de ce programme sont partagés avec le gouvernement du Canada.

GENRE DE PROGRAMME	:	Insertion sociale et professionnelle
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère de l'Éducation
TITRE DU PROGRAMME	:	Rattachement à l'école des "décrocheurs identifiés"
OBJECTIF	:	Offrir aux jeunes ayant quitté l'école sans qualification suffisante - des structures d'accueil moins marquées par le protocole scolaire; - un soutien collectif et individuel dans une démarche qui a pour but de préciser et favoriser leur cheminement scolaire et professionnel.
BUDGET	:	$ 9.045 millions incluant les budgets des programmes "Services spécialisés d'orientation et d'information" et "Maintien à l'école des décrocheurs potentiels"
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	Jeunes de 18 à 30 ans ayant quitté l'école sans qualification suffisante
DURÉE DE L'EMPLOI	:	S/o
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
OBSERVATION	:	4 types d'interventions sont privilégiés - l'aménagement de structures d'accueil adaptées; - le soutien collectif et individuel spécialisé; - de nouvelles formules pédagogiques (y compris les cours par correspondance); - le programme Rattrapage scolaire.
RÉPONDANT	:	Ministère de l'Éducation 1035, rue de la Chevrotière Complexe G - 6e étage Québec (Québec) G1R 5A5 Téléphone : (418) 643-6729

GENRE DE PROGRAMME	:	Insertion sociale et professionnelle
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère de l'Éducation
TITRE DU PROGRAMME	:	Services spécialisés d'orientation et d'information
OBJECTIF	:	Permettre aux jeunes et principalement aux "décrocheurs potentiels et identifiés" d'obtenir des services d'orientation et d'information scolaires et professionnelles aptes à les conduire vers un choix de carrière qui soit conforme à leur motivation et qui tienne compte du contexte socio-économique actuel
BUDGET	:	Inclus dans le budget du programme "Rattachement à l'école des décrocheurs identifiés" (Q 25)
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	La clientèle du réseau régulier d'éducation ainsi que celle du réseau d'éducation des adultes
DURÉE DE PROJETS	:	S/o
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
OBSERVATION	:	Le plan d'action relatif à l'information et à l'orientation comprend entre autres une campagne nationale d'information et la mobilisation des services d'orientation et de counselling du réseau scolaire
RÉPONDANT	:	Ministère de l'Éducation 1035, rue de la Chevrotière Complexe G - 6e étage Québec (Québec) G1R 5A5 Téléphone : (418) 643-6729

GENRE DE PROGRAMME	:	Insertion sociale et professionnelle
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère de l'Éducation
TITRE DU PROGRAMME	:	Maintien à l'école des "décrocheurs potentiels"
OBJECTIF	:	Accroître le taux du succès de ceux qui sont menacés par l'échec et susciter une motivation chez ceux qui sont susceptibles de décrocher ou qui ont décroché avant même la fin des études secondaires
BUDGET	:	Inclus dans le budget du programme "Rattachement à l'école des décrocheurs identifiés" (Q 25)
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	La clientèle du réseau scolaire régulier ainsi que la clientèle du réseau de l'éducation des adultes
DURÉE DE PROJETS	:	S/o
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
OBSERVATION	:	Les interventions portent sur trois points principaux: - dépistage des élèves qui présentent le profil du décrocheur éventuel; - élaboration d'un plan d'action approprié d'encadrement, d'aide pédagogique et d'adaptation de programmes ou de méthodes pédagogiques; - instrumentation des personnels en vue de les soutenir dans leurs interventions.
RÉPONDANT	:	Ministère de l'Éducation 1035, rue de la Chevrotière Complexe G - 6e étage Québec (Québec) G1R 5A5 Téléphone : (418) 643-6729

GENRE DE PROGRAMME	:	Autres programmes liés à l'emploi
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes et Ministère de l'Éducation
TITRE DU PROGRAMME	:	Échange entre le Québec et certaines autres provinces canadiennes (Alberta, Manitoba, Ontario et Nouveau-Brunswick).
OBJECTIF	:	Permettre aux jeunes participant(e)s d'améliorer leurs connaissances de la langue seconde tout en leur donnant l'occasion de comprendre une autre culture
PÉRIODE D'APPLICATION	:	3 mois au Québec, 3 mois dans une autre province, au cours de l'année scolaire.
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Les commissions scolaires retenues par le Ministère de l'Éducation
CLIENTÈLE	:	Jeunes de 15 à 17 ans
DURÉE DE L'ÉCHANGE	:	6 mois
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
OBSERVATION	:	Ce programme est exécuté en collaboration avec le ministère de l'Éducation et les gouvernements du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta.
RÉPONDANT	:	Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes 875 est, Grande-Allée Édifice H - 3e étage Québec (Québec) G1R 4Y8 Téléphone : (418) 643-4564

GENRE DE PROGRAMME	:	Autres programmes liés à l'emploi
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère des Relations internationales
TITRE DU PROGRAMME	:	Échange de jeunes entre le Québec et la France
OBJECTIF	:	Favoriser et multiplier les échanges entre les Québécois et les Français qui désirent prendre contact avec la réalité culturelle de l'autre pays, pour en faire bénéficier par la suite les gens de leur milieu.
BUDGET	:	$ 2,200,000
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	1,200
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Le recrutement s'effectue en septembre et octobre après la diffusion de la documentation qui a lieu en août ou septembre
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	Tous les jeunes, qu'ils soient ou non dans le milieu scolaire, et qui ont entre 18 et 35 ans.
DURÉE DE L'ÉCHANGE	:	Variable, au moins 14 jours.
SUBVENTION SALARIALE	:	Le participant doit assumer une partie des coûts de séjour et de transport. Les gouvernements français et québécois assument le reste des coûts.
RÉPONDANT	:	Office franco-québécois pour la jeunesse 1214, de la Montagne Montréal (Québec) H3G 1Z1 Téléphone : (514) 873-4255

GENRE DE PROGRAMME	:	Autres programmes liés à l'emploi
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère des Relations internationales
TITRE DU PROGRAMME	:	Échange de jeunes entre le Québec et la Belgique
OBJECTIF	:	Favoriser et multiplier les échanges entre les Québécois et les Belges qui désirent prendre contact avec la réalité culturelle de l'autre pays, pour en faire bénéficier par la suite les gens de leur milieu.
BUDGET	:	$ 500,000
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	300
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Programmation annuelle répartie en 3 blocs de programmation et variant en fonction de chacun des 5 programmes présentement en cours
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	Tous les jeunes, entre 18 et 35 ans, qu'ils soient ou non dans le milieu scolaire.
DURÉE DU STAGE	:	Environ 21 jours
SUBVENTION SALARIALE	:	Le participant doit verser un montant de $ 500 représentant une partie du coût du stage, le reste étant assumé par les deux gouvernements participants.
RÉPONDANT	:	Agence Québec-Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse 800 est, boul. Maisonneuve, 15e étage Place Dupuis Montréal (Québec) H2L 4L8 Téléphone : (514) 873-4355

GENRE DE PROGRAMME	:	Autres programmes liés à l'emploi
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu
TITRE DU PROGRAMME	:	Programme de protection de l'emploi dans l'entreprise (PPEE)*
OBJECTIF	:	Prévoir les licenciements massifs dans les entreprises et accroître la stabilité d'emploi dans une entreprise ou un ensemble d'entreprises disséminées sur un territoire donné ou appartenant à un secteur particulier d'activité économique
BUDGET	:	$ 1.8 million en 1985-1986
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	Varie en fonction du nombre de comités
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
EMPLOYEURS ADMISSIBLES	:	1) Les entreprises qui estiment qu'elles vont devoir procéder à des licenciements massifs, conformément aux dispositions de l'article 45 de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles. 2) Les entreprises qui font face à des mises à pied temporaires. 3) Les entreprises qui ont cessé leur activité et recèlent des possibilités de reprise. 4) Les entreprises dont les difficultés d'exploitation sont susceptibles d'influer sur le niveau d'emploi.
CLIENTÈLE	:	Travailleurs susceptibles d'être licenciés
DURÉE DE L'EMPLOI	:	S/o
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
OBSERVATION	:	Les gouvernements du Québec et du Canada s'associent à part égale pour rembourser les dépenses relatives au fonctionnement du comité. Cette part varie selon la contribution des employeurs et des salariés.

* Programme ne s'adressant pas spécifiquement aux jeunes.

RÉPONDANT : Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu
201 est, rue Crémazie
Montréal (Québec)
H2M 1L2

Téléphone : (514) 873-4664
ou le Centre Travail-Québec le plus proche.

GENRE DE PROGRAMME	:	Autres programmes liés à l'emploi
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu
TITRE DU PROGRAMME	:	Programme de reclassement des salariés licenciés collectivement*
OBJECTIF	:	Faciliter la réinsertion sur le marché du travail du plus grand nombre possible de travailleurs licenciés grâce aux mesures d'emploi jugées pertinentes par les comités de reclassement. Les comités peuvent également aider les travailleurs licenciés à assurer leur autonomie financière par l'étude de moyens autres que la réinsertion sur le marché du travail.
BUDGET	:	$ 500,000 en 1985-1986
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	Varie en fonction du nombre de comités
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Toute entreprise au Québec où l'employeur s'attend à devoir procéder à des licenciements
CLIENTÈLE	:	Travailleurs faisant l'objet d'un licenciement collectif
DURÉE DE L'EMPLOI	:	S/o
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
OBSERVATION	:	Le gouvernement du Canada et celui du Québec ont convenu de rembourser à part égale les frais d'exploitation des comités. Le montant varie en fonction des contributions fournies par les employeurs et les travailleurs.
RÉPONDANT	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu 201 est, rue Crémazie Montréal (Québec) H2M 1L2 Téléphone : (514) 873-4664 ou le Centre Travail-Québec le plus proche.

* Programme ne s'adressant pas spécifiquement aux jeunes.

GENRE DE PROGRAMME	:	Autres programmes liés à l'emploi
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu
TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'adaptation de la main-d'oeuvre
OBJECTIF	:	- Assurer aide financière et connaissances techniques aux comités d'adaptation de la Main-d'oeuvre - Faciliter l'embauchage, l'adaptation et le perfectionnement de la main-d'oeuvre au sein des entreprises
BUDGET	:	$ 200,000 en 1985-1986
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	Varie en fonction du nombre de comités
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Les PME (moins de 50 travailleurs) qui éprouvent des problèmes de gestion de main-d'oeuvre susceptibles de menacer le niveau d'emploi, et plus particulièrement les groupe des entreprises, les entreprises qui accroissent leur activité ou les entreprises qui traversent une période de modifications importantes sur le plan technique ou administratif.
CLIENTÈLE	:	Voir plus haut
DURÉE DE L'EMPLOI	:	S/o
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
OBSERVATION	:	Le gouvernement du Canada et celui du Québec ont convenu de rembourser à part égale les frais d'exploitation des comités. Le montant varie en fonction des contributions fournies par les employeurs et les travailleurs.
RÉPONDANT	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu 201 est, rue Crémazie Montréal (Québec) H2M 1L2 Téléphone : (514) 873-4664 ou le Centre Travail-Québec le plus proche.

* Programme ne s'adressant pas spécifiquement aux jeunes.

GENRE DE PROGRAMME	:	Accroissement de l'employabilité par la scolarisation
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu
TITRE DU PROGRAMME	:	Retour aux études postsecondaires pour les chefs de famille monoparentale
OBJECTIF	:	Permettre à la clientèle cible de poursuivre ses études sans avoir à subir des délais inhérents au passage du régime de l'aide sociale à celui des Prêts et Bourses
BUDGET	:	$ 5 millions en 1985-1986*
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	873 en 1985
ORGANISMES ASSOCIÉS	:	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, cegeps et universités
CLIENTÈLE	:	Les bénéficiaires de l'aide sociale qui touchent des prestations depuis plus de 24 mois consécutifs et qui sont chefs de famille monoparentale
SUBVENTION SALARIALE	:	Outre les prestations ordinaires d'aide sociale, le programme offre - $ 100 par mois au titre des besoins spéciaux - une allocation quotidienne maximale de $ 10 par enfant admissible aux frais de garde - s'il y a lieu, le montant des frais d'inscription et de scolarité.

* Le coût de ce programme est pris en charge partiellement par le gouvernement du Canada.

GENRE DE PROGRAMME	:	Soutien à l'élite sportive
MINISTÈRE PROMOTEUR	:	Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
TITRE DU PROGRAMME	:	Assistance financière aux athlètes de niveau élite (bourses d'entraînement)
OBJECTIF	:	Compenser la perte de revenu subie en raison du temps consacré à l'entraînement ou à la participation à des manifestations sportives
BUDGET	:	$ 131,000
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	Entre 200 et 300
CLIENTÈLE	:	Jeunes athlètes de niveau élite
RÉPONDANT	:	Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche 150 est, boul. St-Cyrille Québec (Québec) G1R 4Y2 Téléphone : (418) 643-8788

ONTARIO

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'échange d'étudiants Ontario-Québec
OBJECTIF	:	Offrir aux étudiants une expérience culturelle et la possibilité d'améliorer leurs connaissances de la langue seconde en travaillant dans les ministères provinciaux du Québec ou de l'Ontario
BUDGET	:	$ 402,086 (Budget de l'Ontario pour l'emploi d'étudiants québécois)
NOMBRE D'EMPLOIS	:	Environ 100 offerts par l'Ontario et 100 par le Québec
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 4,020
PÉRIODE D'APPLICATION	:	De mai à août 1986
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Ministères provinciaux du Québec et de l'Ontario
CLIENTÈLE	:	Étudiants universitaires
PRÉSENTATION	:	Personnelle
DURÉE DE L'EMPLOI	:	L'été
SUBVENTION SALARIALE	:	De $ 6.81 à $ 7.65 l'heure (selon le niveau de scolarité)
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Aucune
RÉPONDANT	:	Programme d'échange d'étudiants Ontario-Québec Commission de la Fonction publique Services en langue française O.I.S.E. 252 ouest, rue Bloor 11e étage Toronto (Ontario) M5S 1V5 Téléphone : (416) 965-9486

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme pour récompenser les jeunes conservateurs des eaux et forêts
OBJECTIF	:	Emploi d'été permettant à des jeunes de participer à des projets de drainage, de contrôle de la pollution et de l'érosion des sols, de foresterie et d'aménagement de la faune.
BUDGET	:	$ 100,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	28
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 3,400
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Été
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Organismes de conservation reconnus
CLIENTÈLE	:	Jeunes de 16 à 18 ans
PRÉSENTATION	:	S/o
DURÉE DE L'EMPLOI	:	7 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	$ 70 par semaine plus les frais d'hébergement et de pension
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Aucune
RÉPONDANT	:	Conservation Authorities & Water Management Branch Ministry of Natural Resources Queen's Park Toronto, Ontario M7A 1W3 Téléphone : (416) 965-1799

TITRE DU PROGRAMME	:	Participation à l'administration municipale
OBJECTIF	:	Offrir un emploi d'été aux étudiants intéressés à faire carrière dans l'administration locale
BUDGET	:	$ 850,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	350
COÛT PAR EMPLOI	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	L'été ou toute l'année pour les étudiants stagiaires
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Associations municipales et conseils scolaires de district
CLIENTÈLE	:	Étudiants ayant un intérêt professionnel dans l'administration locale
PRÉSENTATION	:	S/o
DURÉE DE L'EMPLOI	:	De 10 à 18 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	$ 135 par semaine
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Aucune
RÉPONDANT	:	Involvement in Municipal Administration Ministry of Municipal Affairs & Housing Subsidies Branch Queen's Park Toronto, Ontario M5G 2E5 Téléphone : (416) 585-6200

TITRE DU PROGRAMME	:	Formation des étudiants en relations de travail
OBJECTIF	:	Permettre aux étudiants se spécialisant en relations industrielles d'obtenir des emplois d'été et d'acquérir une expérience pratique
BUDGET	:	$ 113,503
NOMBRE D'EMPLOIS	:	33
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 3,440
PÉRIODE D'APPLICATION	:	De mai à août
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Entreprises, syndicats, études légales participant au programme. Placements par le ministère du Travail.
CLIENTÈLE	:	Étudiants universitaires ayant une formation suffisante
PRÉSENTATION	:	Centres de placement des collèges et universités
DURÉE DE L'EMPLOI	:	15 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	$ 200 par semaine
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Aucune
RÉPONDANT	:	Ministry of Labour STIR Program 400 University Avenue 2nd Floor Toronto, Ontario M7A 1T7 Téléphone : (416) 965-0379

TITRE DU PROGRAMME : Avenir

DESCRIPTION DU PROGRAMME : Le programme a débuté le 4 novembre 1985. Il offre des crédits aux organisations de prestations de services pour aider les jeunes qui trouvent difficilement à se placer sur le marché du travail, à trouver un emploi permanent et à le conserver, grâce au counselling, au recyclage scolaire et professionnel et à l'expérience du travail. Le programme comprend 3 composantes :

1. Expérience de travail
   Placements à plein temps d'une durée maximale de 16 semaines (à temps partiel : 32 semaines) offerts aux participants admissibles. Priorité donnée aux postes qui offrent les meilleures possibilités d'acquérir les compétences nécessaires pour trouver un emploi permanent ainsi que les chances d'en obtenir un.

2. Préparation à l'emploi
   Période de formation individualisée d'un maximum de 16 semaines pour les jeunes gravement défavorisés.

3. Option Garantie d'un an
   Option offerte aux participants qui n'ont pas de certificat d'études secondaires (12e année) et qui acceptent de s'engager dans un programme de recyclage. Garantit l'accès permanent à des stages pratiques pendant un an.

BUDGET : $ 133 millions en 1985-1986

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 56,000 en 1985-1986

PÉRIODE D'APPLICATION : À longueur d'année

PROMOTEURS ADMISSIBLES : Le secteur privé, les organisations communautaires sans but lucratif, les municipalités et le secteur public sont admissibles à condition d'être établis en Ontario.

CLIENTÈLE : Les jeunes de 16 à 24 ans (de 16 à 29 ans s'ils sont handicapés) dont la scolarité est inférieure à la 12e année, qui ont abandonné les études et qui sont en chômage depuis au moins 20 semaines.

Les jeunes de 16 à 24 ans (de 16 à 29 ans s'ils sont handicapés) dont la scolarité est inférieure à la 12e année ou qui font face à d'autres obstacles à l'emploi (ou les deux à la fois), et qui ont abandonné les études et sont en chômage depuis au moins 12 semaines.

Les jeunes de 14 ou 15 ans qui se sont inscrits à des programmes reconnus destinés aux jeunes qui ont abandonné prématurément les études.

PRÉSENTATION : Le programme AVENIR est administré par le ministère de la Formation professionnelle par l'intermédiaire de 55 centres de counselling en emploi pour les jeunes et de 22 collèges d'arts appliqués et de technologie.

DURÉE DE L'EMPLOI : Préparation à l'emploi : maximum de 16 semaines.
Expérience de travail : maximum de 16 semaines.
Option Garantie : maximum de 52 semaines.

SUBVENTION SALARIALE : Les stagiaires de la composante Préparation à l'emploi reçoivent $ 100 par semaine. Les stagiaires des composantes Expérience de travail et Option Garantie reçoivent le salaire minimum provincial (actuellement, $ 4 l'heure).

RÉPONDANT : Ministry of Skills Development
Youth Employment, Services Branch
700 Bay Street, 2nd floor
Toronto, Ontario

Téléphone : 1-800-387-0777

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme des centres de counselling en emploi pour les jeunes
OBJECTIF	:	Aider les jeunes qui ont abandonné les études et qui éprouvent des difficultés particulières à se trouver de l'emploi (y compris faible niveau de scolarité, handicaps sociaux ou culturels et incapacités physiques ou mentales).
BUDGET	:	$ 6.3 millions en 1985-1986
NOMBRE D'EMPLOIS	:	S/o
COÛT PAR EMPLOI	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Organismes communautaires tels que le YMCA et la John Howard Society
CLIENTÈLE	:	Jeunes chômeurs de 15 à 24 ans ayant un faible niveau de scolarité, des handicaps sociaux ou culturels et souffrant d'incapacités physiques ou mentales. Du 1er avril 1984 au 31 mars 1985, 30,000 participants ont reçu des conseils.
PRÉSENTATION	:	Quelques présentations personnelles ainsi qu'en vertu de contrats (rémunération à l'acte) auprès d'administrations municipales ou de services sociaux, de conseils scolaires, de services de libération conditionnelle et sur parole.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	S/o
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Dans la région métropolitaine de Toronto, le programme est coordonné par le Comité de coordination fédérale-provinciale-municipale du Grand Toronto.
RÉPONDANT	:	Ministry of Skills Development 700 Bay Street 2nd Floor Toronto, Ontario M5G 1Z6 Téléphone : 1-800-387-0777

TITRE DU PROGRAMME	:	Embauchage régulier pendant l'été
OBJECTIF	:	Offrir aux jeunes des possibilités d'emploi d'été tout en aidant les ministères provinciaux et les organismes associés à assurer leurs services
BUDGET	:	S/o
NOMBRE D'EMPLOIS	:	Environ 6,000
COÛT PAR EMPLOI	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Période normale de vacances des étudiants ou période de travail selon les programmes d'alternance travail-études
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Ministères de l'Ontario et organismes associés
CLIENTÈLE	:	Étudiants ou jeunes chômeurs compétents en emplois manuel, de bureau, techniques ou professionnels.
PRÉSENTATION	:	Les étudiants se présentent nombreux, d'eux-mêmes.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Jusqu'à 30 semaines pour les étudiants inscrits à des programmes d'alternance travail-études; 14 semaines en moyenne.
SUBVENTION SALARIALE	:	Taux de salaire minimum (il y a des exceptions - voir Direction du personnel)
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Aucune
ÉVALUATION	:	Il n'y a pas eu d'évaluation globale de l'embauchage régulier d'été en tant que programme. Chaque ministère est responsable de ses propres activités.

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme des jeunes gardiens de parcs
OBJECTIF	:	Les jeunes apprennent la gestion des ressources naturelles en travaillant dans le cadre de programmes d'études et de travail en plein air. Le travail peut varier, mais voici les tâches les plus courantes : - Éclaircir et élaguer de jeunes peuplements forestiers; - Ramasser des cônes pour en extraire les graines; - Planter des jeunes plants d'arbres; - Couper, fendre et empiler du bois à brûler; - Aménager et améliorer des terrains de camping; - Nettoyer et aménager des points d'accès à l'eau; - Frayer des chemins de portages; - Nettoyer des sentiers de nature et de motoneige; - Marquer des lignes d'arpentage; - Entretenir des routes; - Construire et entretenir des édifices, de petits ponts et des débarcadères; - Entretenir des parcs - ramasser les déchets, nettoyer les toilettes et ratisser les plages; - Entretenir les installations du camp et aider le cuisinier.
BUDGET	:	$ 5 millions
NOMBRE D'EMPLOIS	:	1,620
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 3,000
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Été
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Ministère des Ressources naturelles
CLIENTÈLE	:	Jeunes de 17 ans
PRÉSENTATION	:	Aucune
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Juillet et août
SUBVENTION SALARIALE	:	$ 90 par semaine, plus chambre et pension
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	Aucune

RÉPONDANT : Junior Ranger Program
Personnel Services Branch
Ministry of Natural Resources
Whitney Block
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1W3

Téléphone : (416) 965-1258

TITRE DU PROGRAMME	:	Attribution de capital d'entreprise aux étudiants
OBJECTIF	:	Le programme d'attribution de capital d'entreprise aux étudiants est conçu dans le but d'encourager la création d'entreprises et d'enseigner aux jeunes des notions concrètes sur les petites entreprises Les participants reçoivent jusqu'à $2,000 sous forme de prêt sans intérêt pour planifier et exploiter leur propre entreprise d'été
BUDGET	:	$ 800,000 en 1985
NOMBRE D'EMPLOIS	:	932 entreprises et 1,120 participants en 1985
COÛT PAR EMPLOI	:	Le prêt moyen est de $ 1,900
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Du 1er avril au 1er octobre 1986
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Ministry of Skills Development, The Ontario Chamber of Commerce et la Banque Royale du Canada.
CLIENTÈLE	:	Les jeunes d'au moins 15 ans qui retournent aux études à l'automne
PRÉSENTATION	:	Personnelle
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Été
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	S/o
RÉPONDANT	:	Ministry of Skills Development Youth Employment Services Branch 700 Bay Street, 2nd Floor Toronto, Ontario M5G 1Z6 Téléphone : 1-800-387-0777

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme de stages en marketing international
OBJECTIF	:	Créer de nouvelles perspectives d'emploi pour les récents diplômés en marketing international qui ne possèdent pas d'expérience, en versant des subventions salariales aux employeurs potentiels du secteur privé disposés à les embaucher.
DESCRIPTION	:	Ce programme permet aux entreprises de l'Ontario d'embaucher des diplômés pour des postes en marketing international. Le poste offert doit être nouveau et de nature permanente, en plus d'offrir une solide expérience des marchés étrangers.
BUDGET	:	$ 1,907,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	95 postes permanents subventionnés à longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Les entreprises ontariennes qui exportent des biens ou des services
CLIENTÈLE	:	Les récents diplômés d'universités ou de collèges canadiens (c'est-à-dire, ceux qui ont obtenu leur diplôme il y a moins de deux ans)
PRÉSENTATION	:	Les employeurs embauchent les candidats appropriés de la façon habituelle et, ensuite, présentent une demande de subvention en vertu du programme
SUBVENTION SALARIALE	:	Le gouvernement de l'Ontario paie 50 % du salaire du stagiaire (jusqu'à concurrence de $ 15,000 par année) pour une période de deux ans
RÉPONDANT	:	Le bureau du ministère de l'Industrie et du Commerce de l'Ontario le plus rapproché ou le Bureau international du ministère à Toronto Téléphone : (416) 963-2500

TITRE DU PROGRAMME : Fiducie Jeunesse Ontario

OBJECTIF : Accroître les possibilités d'emploi pour les jeunes au niveau local, au moyen d'initiatives communautaires dans trois domaines :

- coordination de services;
- transition de l'école au marché du travail;
- création d'emplois.

DESCRIPTION : Une Fiducie Jeunesse est un groupe d'action communautaire qui élabore un plan visant à réduire le chômage parmi les jeunes chômeurs de l'endroit et le met en oeuvre

Les membres sont issus des secteurs suivants : entreprises, industrie, associations ouvrières, éducation, groupes communautaires et gouvernements locaux.

Une Fiducie Jeunesse :

- examine le problème du chômage chez les jeunes dans une collectivité particulière;
- étudie les ressources à la disposition des jeunes chômeurs dans une collectivité donnée, y compris les programmes d'emploi et de formation du gouvernement;
- formule une stratégie globale visant à favoriser la coordination des services locaux;
- rend la collectivité davantage consciente du problème du chômage chez les jeunes et encourage les initiatives locales;
- sollicite des fonds d'organisations privées et d'organismes publics pour des projets d'emploi à l'intention des jeunes;
- fournit des renseignements au gouvernement sur l'efficacité des programmes locaux à l'intention des jeunes.

BUDGET : Indéterminé

NOMBRE DE PARTICIPANTS : Indéterminé. Il existe actuellement vingt-et-une Fiducies Jeunesse.

PRÉSENTATION : Une fois qu'il a satisfait aux critères en matière de représentation communautaire et d'imputabilité, le groupe présente une demande de reconnaissance officielle au Commissaire à la jeunesse de l'Ontario.

SUBVENTION SALARIALE : Les Fiducies Jeunesse sont admissibles à une subvention maximum de $ 5,000 par année offerte par le Fonds des Fiducies Jeunesse au titre des frais d'exploitation

RÉPONDANT :

M. Jo Hoffman
Gestionnaire, Développement communautaire
Bureau du Commissaire à la jeunesse de l'Ontario
102 ouest, rue Bloor, bureau 300
Toronto, Ontario
M5S 1M8

Téléphone : (416) 965-5722

TITRE DU PROGRAMME : Entreprises Jeunesse Ontario : Capital d'entreprise pour les jeunes.

OBJECTIF : Encourager les jeunes à créer leur propre entreprise et les aider à acquérir des compétences en gestion de petites entreprises

DESCRIPTION : Le programme Capital d'entreprise pour les jeunes accorde des prêts sans intérêt allant jusqu'à $ 5,000 aux jeunes entrepreneurs qui ne sont plus aux études et qui veulent lancer de nouvelles entreprises. Les jeunes gens qui sont intéressés doivent présenter une proposition bien préparée qui soit viable sur le plan commercial. Cependant, pour obtenir leur prêt, ils n'ont pas besoin de garantie. Le prêt sera accordé par la Banque Royale du Canada une fois que le ministère de la Formation professionnelle (MFP) aura approuvé la proposition. Le gouvernement de l'Ontario paiera les intérêts sur le prêt au cours de la première année. Le remboursement du prêt débutera au bout d'un an. Ce programme se déroule toute l'année.

BUDGET : Environ $ 3 millions en 1986-1987

NOMBRE DE PARTICIPANTS : Environ 1,500 par année

PROMOTEURS ADMISSIBLES : Le ministère de la Formation professionnelle, la Banque Royale du Canada, la Chambre de commerce de l'Ontario et le ministère de l'Industrie et du Commerce de l'Ontario.

CLIENTÈLE : Les jeunes Ontariens âgés de 18 à 24 ans qui ne sont plus aux études et les diplômés récents d'établissements d'enseignement postsecondaire âgés entre 25 et 29 ans

PRÉSENTATION : Les jeunes candidats éventuels doivent présenter leurs demandes de prêt à une succursale désignée de la Banque Royale du Canada et doivent persuader cette succursale de la rentabilité de leur proposition. L'établissement enverra la demande et sa recommandation au MFP pour qu'il l'approuve.

RÉPONDANT : Ministère de la Formation professionnelle
Entreprises Jeunesse Ontario
700, rue Bay, 2e étage
Toronto, Ontario
M5G 1Z6

Téléphone : 1-800-387-0777

TITRE DU PROGRAMME : Expérience d'été

OBJECTIF : Réduire le chômage chez les jeunes en offrant des emplois d'été dans les ministères du gouvernement et les organisations connexes

Offrir aux étudiants de l'Ontario une expérience de travail utile et les encourager à acquérir des compétences dans un emploi lié à leur carrière

BUDGET : $ 13 millions

NOMBRE D'EMPLOIS : 6,964

COÛT PAR EMPLOI : $ 1,843

PÉRIODE D'APPLICATION : Du 1er avril 1986 au 12 septembre 1986

PROMOTEURS ADMISSIBLES : Ministères du gouvernement et organisations connexes

CLIENTÈLE : Les jeunes qui retournent aux études à l'automne et qui sont âgés de 15 à 24 ans

PRÉSENTATION : Une brochure décrivant le programme est distribuée chaque année dans les écoles secondaires et postsecondaires, les YMCA et les YWCA, les Centres d'Emploi du Canada, aux députés et dans les ministères.

Au cours de l'été, les agents d'information étudiants font la promotion du programme dans les médias de toute la province.

DURÉE DE L'EMPLOI : Tout l'été

SUBVENTION SALARIALE : Étudiants de moins de 18 ans : $ 3.15 l'heure.
Étudiants de 18 ans et plus : $ 4.00 l'heure.

RÉPONDANT : Mme Celia Fairclough
Directrice, Programmes d'été
Ministère de la Formation professionnelle
777, rue Bay
12e étage
Toronto, Ontario
M5G 2E4

Téléphone : (416) 585-7399

MANITOBA

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme Centres d'emploi des jeunes du Manitoba (Réservé aux jeunes)
OBJECTIF	:	Établir dans les régions rurales et le nord du Manitoba 42 centres locaux de présentation qui affecteront des jeunes à des emplois d'été dans les secteurs privé et public
BUDGET	:	$ 177,400 en 1985-1986
NOMBRE D'EMPLOIS	:	En 1985, 42 étudiants d'université, employés comme gestionnaires, ont présenté 8,301 étudiants et jeunes en vue d'emplois d'été.
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 3,600 (prévisions concernant les salaires des gestionnaires)
PÉRIODE D'APPLICATION	:	En 1985, les bureaux des Centres d'emploi pour les jeunes du Manitoba ont été ouverts du 6 mai au 9 août.
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Municipalités, chambres de commerce, associations communautaires.
CLIENTÈLE	:	Les élèves des établissements d'enseignement secondaire et postsecondaire qui retournent aux études à l'automne et les jeunes chômeurs de 16 à 24 ans
PRÉSENTATION	:	Ce programme fournit un service de présentation
DURÉE DE L'EMPLOI	:	15 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	Ce programme est exploité en collaboration avec les Centres d'Emploi du Canada pour étudiants
ÉVALUATION	:	Un rapport complet d'évaluation du programme est produit tous les ans. Ce programme est bien reçu par les collectivités participantes, car il fournit un service décentralisé pour les jeunes de ces endroits.
RÉPONDANT	:	Kim Anthony Merrett Manitoba Employment Services & Economic Security Employment Development & Youth Services Branch 114 Garry Street Winnipeg, Manitoba R3C 1G1 Téléphone : (204) 945-5897

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme estival de formation dans le Nord (réservé aux jeunes)
OBJECTIF	:	Fournir aux étudiants un emploi d'été axé sur la carrière et un programme de loisirs éducatif aux enfants résidant dans des collectivités éloignées et semi-isolées du Nord
BUDGET	:	$ 190,900 en 1985-1986
NOMBRE D'EMPLOIS	:	33
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 3,200
PÉRIODE D'APPLICATION	:	De mai à août (deux stages ont lieu de juillet à la mi-août)
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Sans objet
CLIENTÈLE	:	Étudiants d'université recrutés comme membres du personnel, jeunes du Nord recrutés comme conseillers en formation et jusqu'à 200 enfants de la 4e à la 9e année des collectivités semi-isolées et éloignées du Nord participent.
PRÉSENTATION	:	Bureau des services d'emploi (Winnipeg)
DURÉE DE L'EMPLOI	:	13 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	S/o
ÉVALUATION	:	Chaque année, les résultats du programme font l'objet d'un rapport complet. Le programme s'est avéré un moyen valable d'orienter de futurs enseignants et travailleurs sociaux à travailler dans le nord du Manitoba.
RÉPONDANT	:	Andria Paul Manitoba Employment Services & Economic Security Employment Development & Youth Services Branch 114 Garry Street Winnipeg, Manitoba R3C 1G1 Téléphone : (204) 945-3802

TITRE DU PROGRAMME	:	Volontaires de la Fonction publique (Programme non réservé aux jeunes)
OBJECTIF	:	1. Procurer des possibilités d'expérience de travail à des personnes qui n'appartiennent pas à la main-d'oeuvre active proprement dite 2. Favoriser une plus grande participation du public aux services gouvernementaux en recourant au secteur volontaire 3. Donner la possibilité aux organismes gouvernementaux d'atteindre leurs objectifs en recourant au secteur volontaire 4. Tendre à ce que le travail volontaire soit considéré comme valable et capable de mener à l'épanouissement
BUDGET	:	$ 78,900 en 1985-1986
NOMBRE D'EMPLOIS	:	2 coordinateurs de bénévoles ont créé des postes pour environ 17 bénévoles (estimation)
COÛT PAR EMPLOI	:	Varie entre $ 850 et $ 900 par quinzaine (salaire)
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Organismes provinciaux
CLIENTÈLE	:	- Organismes provinciaux et leur clientèle - Bénévoles (tout citoyen du Manitoba intéressé) - l'âge varie de 15 à plus de 65 ans
PRÉSENTATION	:	Les bénévoles sont recrutés par les coordinateurs
DURÉE DE L'EMPLOI	:	De 3 à 12 mois
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	S/o
ÉVALUATION	:	Chaque coordinateur de bénévoles évalue l'efficacité du programme. Chaque année, le directeur du programme fait une évaluation globale du Programme de bénévoles dans la Fonction publique.
RÉPONDANT	:	Gail Thomson Manitoba Employment Services & Economic Security Employment Development & Youth Services Branch 114 Garry Street Winnipeg, Manitoba R3C 1G1 Téléphone : (204) 945-3591

TITRE DU PROGRAMME	:	Début de carrière (Programme réservé aux jeunes) (Manitoba Jobs Fund Program)
OBJECTIF	:	Pendant les mois d'été, ce programme offre des subventions salariales aux entreprises et aux organisations communautaires ou sans but lucratif afin de favoriser la création de possibilités d'emploi pour les étudiants et les jeunes du Manitoba.
BUDGET	:	$ 8.5 millions en 1985-1986
NOMBRE D'EMPLOIS	:	Environ 5,785 étudiants et jeunes ont été employés pendant l'été de 1985
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 1,390 (estimation)
PÉRIODE D'APPLICATION	:	De mai à septembre. Des programmes similaires sont mis en oeuvre chaque année.
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	- Organismes communautaires ou sans but lucratif; - Entreprises enregistrées; - Municipalités, administrations locales, conseils de bande.
CLIENTÈLE	:	Étudiants à plein temps de 16 ans et plus et jeunes chômeurs âgés de 16 à 24 ans
PRÉSENTATION	:	Bureau des services d'emploi (Job Opportunity Service) (Winnipeg), 41 Centres d'emploi des jeunes du Manitoba (Manitoba Youth Job Centres) (secteur rural et nord du Manitoba). En outre, certains employeurs font leurs propres recherches.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Minimum 210 heures; maximum 640 heures.
SUBVENTION SALARIALE	:	- Entreprises commerciales/exploitations agricoles : $ 2.15 l'heure plus 10 % au maximum pour les avantages sociaux; - Organismes sans but lucratif : $ 4.30 l'heure plus 10 % au maximum pour les avantages sociaux des employés.
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	En 1985, coordonné avec Défi 85 pour éviter un double financement

ÉVALUATION : Un échantillonnage au hasard des employeurs et des employés est établi pendant la durée du programme. À partir des données provenant des formulaires de demande des employeurs et des employés, un rapport est rédigé dans lequel les points forts et les points faibles du programme sont décrits et évalués.

RÉPONDANT : Gerry Schmidt
Manitoba Employment Services & Economic Security
Employment Development & Youth Services Branch
114 Garry Street
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1G1

Téléphone : (204) 945-5394

TITRE DU PROGRAMME : Programme d'emploi et de formation du Manitoba (Manitoba Jobs Fund Program) non réservé aux jeunes)

OBJECTIF : Créer d'autres possibilités d'emploi à l'intention des chômeurs du Manitoba, grâce à une subvention salariale versée aux employeurs. Le programme a deux composantes : Emploi direct, Formation et emploi.

BUDGET : $ 72.5 millions en 1985-1986

NOMBRE D'EMPLOIS : Environ 4,450 personnes ont été employées au cours du premier cycle du programme (du 6 octobre 1984 au 31 avril 1985)

COÛT PAR EMPLOI : Coût moyen incombant à la province : $ 3,000 (estimation)

PÉRIODE D'APPLICATION : On recevra les demandes de façon continuelle jusqu'à ce que tous les fonds du programme soient engagés

PROMOTEURS ADMISSIBLES :
- Entreprises enregistrées
- Organismes établis
- Groupes communautaires ou sans but lucratif

CLIENTÈLE : Les Manitobains en chômage, âgés de 16 ans ou plus

PRÉSENTATION : Les employés se trouvent eux-mêmes du personnel ou ce dernier leur est présenté par le bureau des services d'emploi (Job Opportunity Service) ou les Centres d'Emploi du Canada. Par ailleurs, les travailleurs sont incités à communiquer directement avec les employeurs pour faire appel aux dispositions du programme.

DURÉE DE L'EMPLOI :
- Emploi direct :
  20 semaines, maximum de 800 heures.
- Formation et emploi :
  30 semaines, maximum de 1,200 heures.

SUBVENTION SALARIALE :
- Entreprises/organismes établis :

  50 % du salaire horaire de l'employé jusqu'à concurrence de $ 4 l'heure plus un maximum de 10 % pour les avantages sociaux des employés.

- Groupes communautaires ou sans but lucratif :

jusqu'à $ 4.80 l'heure plus un maximum de 10 % pour les avantages sociaux des employés en vertu de la composante Emploi direct. 50 % du salaire horaire de l'employé jusqu'à $ 4 l'heure, plus un maximum de 10 % de la subvention salariale, en vertu de la composante Formation et emploi.

COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE : S/o

ÉVALUATION : Chaque année, la Direction de la recherche et de la planification (Manitoba Employment Services and Economic Security) effectue une enquête minutieuse de suivi.

RÉPONDANT :

Mary Lou Kuxhouse
Manitoba Employment Services & Economic Security
Employment Development & Youth Services Branch
114 Garry Street
Winnipeg, Manitoba
R3C 1G1

Téléphone : (204) 945-6256

TITRE DU PROGRAMME	:	Bureau des services d'emplois [Job Opportunity Service] (réservé aux jeunes pour des emplois d'été)
OBJECTIF	:	Fournir un service central d'inscription et de présentation à des emplois d'été pour étudiants au sein des ministères provinciaux, des sociétés de la Couronne, des commissions et des programmes de création d'emploi financés par la Province. Ce service sert aussi à présenter les Manitobains en chômage à des postes créés par des programmes provinciaux de subvention salariale.
BUDGET	:	Une partie des frais d'administration de la Direction du développement de l'emploi et des services aux jeunes
NOMBRE D'EMPLOIS	:	Assure des présentations à l'égard des postes disponibles
COÛT PAR EMPLOI	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Étudiants : inscription de novembre à août. Jeunes : inscription de novembre à août. Manitobains en chômage : inscription durant toute l'année.
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	Les élèves des établissements d'enseignement secondaire et postsecondaire qui retournent aux études à l'automne, les jeunes de 16 à 24 ans et les Manitobains en chômage.
PRÉSENTATION	:	Inscription annuelle des étudiants dans tous les collèges et universités du Manitoba. Les étudiants, les jeunes et les Manitobains en chômage peuvent s'inscrire à l'adresse suivante : 114 Garry Street, Winnipeg. La recherche de candidats est informatisée.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	S/o
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	S/o
ÉVALUATION	:	Un rapport d'évaluation détaillé sur les statistiques de placement du service est produit tous les ans.

RÉPONDANT : Marie Baldwin
Manitoba Employment Services & Economic Security
Employment Development & Youth Services Branch
114 Garry Street
Winnipeg, Manitoba
R3C 1G1

Téléphone : (204) 945-4239

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme des diplômés manitobains dans les entreprises (programme non réservé aux jeunes) (Manitoba Jobs Fund Program)
OBJECTIF	:	Créer des postes permanents (domaine technique et professions libérales) à l'intention des étudiants qui ont récemment obtenu leur diplôme d'établissements postsecondaires, grâce à une subvention salariale offerte aux employeurs du secteur privé.
BUDGET	:	$ 1.5 million en 1985-1986
NOMBRE D'EMPLOIS	:	150 (estimation)
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 10,500 (maximum)
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Les demandes concernant ce programme des diplômés de 1984 et 1985 seront acceptées jusqu'au 28 février 1986 ou jusqu'à ce que l'on ait engagé tous les fonds du programme
EMPLOYEURS ADMISSIBLES	:	Les entreprises du secteur privé et les organisations commerciales sans but lucratif en exploitation au Manitoba
CLIENTÈLE	:	Les étudiants obtenant en 1984 et en 1985 un diplôme d'un établissement postsecondaire reconnu du Manitoba (c'est-à-dire une université ou un collège communautaire)
PROCESSUS DE DEMANDE	:	Les employeurs sont invités à présenter une demande conjointement avec un employé candidat. Par ailleurs, les futurs employés sont invités à utiliser le programme pour faire valoir leurs compétences ou à enregistrer leur demande dans le cadre du programme afin d'être jumelé à un employeur éventuel.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	52 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	La contribution de la province au titre de ce programme correspond à 60 % du salaire brut versé par employé au cours de la première moitié de la période d'emploi approuvée et à 40 % du salaire brut versé par employé au cours de la deuxième moitié de la période d'emploi approuvée. La subvention maximale pour les 52 semaines d'emploi ne doit pas dépasser $ 10,500. La prestation maximale à laquelle a droit chaque employeur est de $ 21,000 (deux employés).

COORDINATION

FÉDÉRALE/PROVINCIALE : S/o

ÉVALUATION : La Direction de la recherche et de la planification du ministère des Services à l'emploi et de la Sécurité économique du Manitoba effectue une évaluation poussée des employeurs et des employés pour déterminer le succès du programme

RÉPONDANT :

Andria Paul
Manitoba Employment Services & Economic Security
Employment Development & Youth Services Brahch
114 Garry Street
Winnipeg, Manitoba
R3C 1G1

Téléphone : (204) 945-3802

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'emploi temporaire pour les étudiants (réservé aux étudiants)
OBJECTIF	:	Embaucher des étudiants pendant l'été dans les ministères et organismes provinciaux pour entreprendre des projets approuvés qui leur permettront d'acquérir une expérience de travail axée sur leur carrière
BUDGET	:	$ 2.25 millions en 1985-1986
NOMBRE D'EMPLOIS	:	900
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 2,600
PÉRIODE D'APPLICATION	:	De mai à septembre
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Ministères provinciaux, sociétés de la Couronne et commissions peuvent demander au ministère des Services de l'emploi et de la Sécurité économique du Manitoba de subventionner leurs projets.
CLIENTÈLE	:	Étudiants fréquentant des établissements secondaires et postsecondaires et retournant aux études l'automne suivant. Les étudiants à temps plein du Manitoba se voient accorder la priorité dans l'embauchage d'étudiants pour des postes d'été.
PRÉSENTATION	:	Par le Bureau des services d'emploi (Winnipeg)
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Environ 13 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	S/o
ÉVALUATION	:	Une évaluation des superviseurs et des étudiants participants est faite chaque année
RÉPONDANT	:	Kim Anthony Manitoba Employment Services & Economic Security Employment Development & Youth Services Branch 114 Garry Street Winnipeg, Manitoba R3C 1G1 Téléphone : (204) 945-5897

TITRE DU PROGRAMME	:	Emplois d'été dans la Fonction publique (Programme réservé aux étudiants)
OBJECTIF	:	Fournir un emploi d'été temporaire dans les ministères provinciaux, les sociétés de la Couronne et les commissions.
BUDGET	:	Fixé en fonction des budgets ministériels actuels
NOMBRE D'EMPLOIS	:	1,054 en 1985-1986
COÛT PAR EMPLOI	:	Environ $ 3,000
PÉRIODE D'APPLICATION	:	De mai à septembre
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Ministères provinciaux, sociétés de la Couronne et commissions.
CLIENTÈLE	:	Étudiants fréquentant des établissements secondaires et postsecondaires qui reprendront leurs études l'automne suivant
PRÉSENTATION	:	Bureau des services d'emploi (Winnipeg)
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Environ 14 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	S/o
ÉVALUATION	:	Le Bureau des services d'emploi rédige un rapport détaillé sur les placements dans les postes prévus au budget de chaque ministère
RÉPONDANT	:	Marie Baldwin Manitoba Employment Services & Economic Security Employment Development & Youth Services Branch 114 Garry Street Winnipeg, Manitoba R3C 1G1 Téléphone : (204) 945-4239

TITRE DU PROGRAMME	:	Centre d'apprentissage de Selkirk (non réservé aux jeunes)
OBJECTIF	:	Former et conseiller 80 personnes ayant des besoins spéciaux tout en assurant la production d'un large éventail d'articles en bois et en métal
BUDGET	:	$ 276,100 en 1985-1986 (indemnités de formation)
NOMBRE D'EMPLOIS	:	80 - 6 mois de formation par an
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 3,450
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Programme permanent
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	Chômeurs aux besoins spéciaux ayant une expérience de travail, des compétences et une scolarité limitées.
PRÉSENTATION	:	Centres d'Emploi Canada
DURÉE DE L'EMPLOI	:	6 mois
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Coûts partagés en vertu du Programme de formation générale dans l'industrie
ÉVALUATION	:	Évaluation faite chaque année par la Direction de la recherche et de la planification. Chaque stagiaire diplômé fait l'objet d'un suivi pendant 90 jours.
RÉPONDANT	:	Wayne Blackburn Manitoba Employment Services & Economic Security Federal/Provincial Programs Coordination Branch 816 - 401 York Avenue Winnipeg, Manitoba R3C 0P8 Téléphone : (204) 945-4980

TITRE DU PROGRAMME	:	Nouvelles carrières (Programme non réservé aux jeunes)
OBJECTIF	:	Donner une formation professionnelle en poste et en salle de classe à certaines personnes qui ont besoin d'aide pour améliorer leurs compétences professionnelles. La formation est donnée avec la collaboration d'agences d'emploi et vise la permanence de l'emploi.
BUDGET	:	$ 3.48 millions en 1985-1986
NOMBRE D'EMPLOIS	:	315 (estimation)
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 21,000 par an
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Employeurs des secteurs public et privé
CLIENTÈLE	:	Personnes sans emploi et sans formation professionnelle nécessitant une formation, une aide financière et un placement dans un emploi.
PRÉSENTATION	:	Demande adressée au programme
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Varie de 6 mois à 2 ans
SUBVENTION SALARIALE	:	Le programme prévoit le remboursement complet du salaire, ou de 50 % du salaire (coûts partagés avec l'employeur) ou seulement celui du coût de la formation.
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Programmes à coûts partagés avec le gouvernement fédéral en vertu du programme FGI (sud du Manitoba), et de l'Accord de développement du Nord (nord du Manitoba).
ÉVALUATION	:	L'évaluation est faite par la Direction de la recherche et de la planification du ministère des Services de l'emploi et de la Sécurité économique du Manitoba. Des études de la rentabilité et de l'efficacité du programme sont effectuées.
RÉPONDANT	:	Peter Dubienski Manitoba Employment Services & Economic Security Employment Training & Regional Services Branch 5th Floor, 213 Notre Dame Avenue Winnipeg, Manitoba R3B 1N3 Téléphone : (204) 945-3148

TITRE DU PROGRAMME	:	Compagnie des jeunes du Nord (Programme réservé aux jeunes)
OBJECTIF	:	Fournir aux étudiants et aux jeunes résidant dans le Nord un emploi temporaire grâce à des subventions versées des groupes promoteurs. Les participants acquièrent une expérience de travail intéressante en participant à des projets d'activités récréatives communautaires, de réparation de résidences de personnes âgées, etc.
BUDGET	:	$ 659,900 en 1985-1986
NOMBRE D'EMPLOIS	:	440 jeunes, 80 superviseurs (estimation).
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 1,217 par jeune travailleur (estimation) $ 1,825 par superviseur (estimation)
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Juillet et août
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Organismes sans but lucratif, conseils de bande, administrations locales, municipalités.
CLIENTÈLE	:	Jeunes de 15 à 24 ans résidant dans le Nord
PRÉSENTATION	:	Sélection des participants par les collectivités
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Environ 7 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	$ 4 l'heure plus jusqu'à 11.5 % pour les jeunes participants; $ 6 l'heure plus jusqu'à 11.5 % pour les superviseurs.
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	- En coordination avec Été Canada pour éviter une double dépense - Coûts partagés avec l'Accord pour le développement du Nord
ÉVALUATION	:	Programme évalué à titre de composante de l'Accord pour le développement du Nord.
RÉPONDANT	:	Harold Wells Manitoba Employment Services & Economic Security Northern Employment Support Services Box 2850 Otineka Mall The Pas, Manitoba R9A 1K9 Téléphone : (204) 623-6444

TITRE DU PROGRAMME	:	Apprentissage (non réservé aux jeunes)
OBJECTIF	:	Établir et maintenir des normes de compétence pour les personnes travaillant dans des métiers désignés et les aider à atteindre les normes fixées par la participation à des programmes d'apprentissage menant à l'obtention du certificat de qualification
BUDGET	:	Environ $ 930,000 en 1985-1986 (Des crédits de la CEIC, de l'ordre de $ 4 millions, sont affectés aux composantes de formation en établissement).
NOMBRE D'EMPLOIS	:	Environ 2,500 à 2,700 apprentis inscrits
COÛT PAR EMPLOI	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Programme permanent
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Les employeurs employant des personnes dans des métiers désignés et qui peuvent offrir une formation en cours d'emploi théorique et pratique convenable peuvent participer
CLIENTÈLE	:	Les personnes qui satisfont aux conditions minimales d'admission et qui sont intéressées à faire leur vie dans un métier
PRÉSENTATION	:	Les demandes sont faites par l'employeur et l'éventuel apprenti aux bureaux du programme Apprentissage du ministère du Travail et des Services d'emploi de la province
DURÉE DE L'EMPLOI	:	La durée des programmes d'apprentissage varie, selon les métiers, entre 2 et 5 ans. Cette formation vise l'emploi permanent ou une carrière pour les participants au programme.
SUBVENTION SALARIALE	:	Dans certains métiers, pendant la moitié de la période de formation, le salaire d'apprentissage peut être partiellement remboursé aux employeurs. Les employeurs doivent au moins respecter les exigences en matière de salaire minimum édictées par la Direction de l'apprentissage.
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	Coordination et négociations continues en ce qui concerne le financement de la partie formation en établissement du programme d'apprentissage et le financement en vertu de la Planification de l'emploi

ÉVALUATION : Des évaluations périodiques sont effectuées par les employeurs et des enquêtes sur les apprentis sont entreprises par la Direction de la recherche et de la planification et le ministère du Travail du Manitoba. Également des contacts sont maintenus avec les utilisateurs du programme dans le secteur de l'industrie par l'entremise d'un réseau de comités consultatifs.

RÉPONDANT :

George White
Manitoba Labour
Apprenticeship Branch
816 - 401 York Avenue
Winnipeg, Manitoba
R3C 0P8

Téléphone : (204) 945-3339

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'emploi pour les collectivités du Nord (ne s'adresse pas spécifiquement aux jeunes) (Manitoba Jobs Fund Program)
OBJECTIF	:	Encourager les groupes communautaires à but non lucratif, les conseils et comités locaux, les conseils de bande et les collectivités des districts des administrations locales ayant des caractéristiques semblables à celles des localités administrées par le ministère des Affaires du Nord à mettre de l'avant des projets profitables à la collectivité. Les profits à en retirer sont de deux ordres : avantages matériels à long terme pour la collectivité en général; création immédiate d'emplois permettant d'atténuer les problèmes auxquels font face les chômeurs au sein de la population active.
BUDGET	:	$ 3 millions en 1985-1986
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Du 16 septembre 1985 au 27 juin 1986
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Les administrations locales, les bandes, les organisations communautaires sans but lucratif, les collectivités des districts des administrations locales ayant des caractéristiques similaires à celles des collectivités administrées par le ministère des Affaires du Nord.
CLIENTÈLE	:	Les habitants des localités et des réserves du Nord
PRÉSENTATION	:	Par les dirigeants des collectivités
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Normalement 20 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	Les taux doivent être conformes aux taux locaux en vigueur et aux règlements provinciaux en matière d'emploi
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	S/o
ÉVALUATION	:	Ce programme sera évalué par la Direction des services de développement du ministère des Affaires du Nord du Manitoba
RÉPONDANT	:	Donna Stewart Manitoba Northern Affairs Agreements Management & Coordination Branch 920-405 Broadway Avenue Winnipeg, Manitoba R3C 3L6 Téléphone : (204) 945-2508

TITRE DU PROGRAMME	:	Entreprises Jeunesse (programme s'adressant spécifiquement aux jeunes) (Youth Business Start) (Manitoba Jobs Fund Program)
OBJECTIF	:	Offrir des subventions et de la formation en gestion des affaires aux Manitobains, âgés de 18 à 24 ans, qui décident de lancer au Manitoba une entreprise à laquelle ils comptent consacrer tout leur temps, à longueur d'année.
BUDGET	:	$ 400,000 en 1985-1986
NOMBRE D'EMPLOIS	:	Environ 90 jeunes - 76 entreprises
COÛT PAR CANDIDAT	:	$ 4,000 minimum
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Les demandes sont acceptées jusqu'à ce que l'on ait engagé tous les fonds du programme
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	Les jeunes de 18 à 24 ans désirant lancer leur propre entreprise au Manitoba
PRÉSENTATION	:	Les candidats présentent une demande en vertu du programme et ces dernières sont évaluées par un conseil consultatif
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Les candidats participent au programme durant six mois après avoir reçu le dernier chèque de remboursement
SUBVENTION SALARIALE	:	Les candidats se voient rembourser partiellement leurs dépenses jusqu'à concurrence de $ 4,000. Au maximum deux personnes par entreprise peuvent présenter une demande. Par conséquent une entreprise ne peut recevoir plus de $ 8,000. Des crédits sont disponibles au titre des coûts d'exploitation, notamment les salaires des employés, la réfection des locaux, les frais liés à l'inventaire et à l'équipement. Les frais salariaux du propriétaire ne sont pas remboursables.
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	S/O

ÉVALUATION : Il y a un contrôle continu et la Direction de la recherche et de la planification du ministère des Services d'emploi et de la Sécurité économique du Manitoba effectuera une évaluation détaillée du programme en 1986.

RÉPONDANT : Ida Lang
Manitoba Employment Services & Economic Security
Employment Development & Youth Services Branch
114 Garry Street
Winnipeg, Manitoba
R3C 1G1

Téléphone : (204) 945-4424

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme des biens communautaires du Manitoba [Manitoba Community Assets Program] (programme ne s'adressant pas spécifiquement aux jeunes) (Manitoba Jobs Fund Program)
OBJECTIF	:	Encourager les organismes communautaires et les gouvernements locaux à entreprendre des projets d'immobilisations qui créeront des emplois immédiats et qui présenteront des avantages à long terme pour la collectivité dans son ensemble, par l'amélioration des services et des installations.
BUDGET	:	$ 8,000,000 en 1985-1986
NOMBRE D'EMPLOIS	:	3,065 emplois - 19,708 semaines de travail
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 3,459
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Du 1er septembre 1985 au 27 juin 1986
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Organismes de services communautaires sans but lucratif, associations de loisirs, municipalités situées à l'extérieur de la ville de Winnipeg, districts des administrations locales et bandes indiennes du sud du Manitoba. Sont aussi admissibles les municipalités du Nord et les districts des administrations locales de Thompson, The Pas, Lynn Lake, Leaf Rapids, Churchill, Gillam, Snow Lake, Flin Flon de même que les organismes sans but lucratif de ces collectivités (tous les organismes et collectivités du Nord devraient s'adresser au ministère des Affaires du Nord du Manitoba pour savoir s'ils peuvent participer au programme). Les ministères, corporations et organismes provinciaux et fédéraux ne sont pas admissibles.
CLIENTÈLE	:	Résidents du Manitoba en chômage depuis au minimum 6 mois au moment du lancement du projet. On encourage les promoteurs de projet à embaucher des chômeurs de la collectivité.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	L'activité des projets doit durer au minimum 12 semaines et employer un minimum de 3 employés pendant toute la durée du projet

SUBVENTION SALARIALE : Normalement, en vertu du programme, une contribution correspondant à 50 % des coûts totaux et directs du projet jusqu'à concurrence de $ 75,000 par projet est versée. Les promoteurs devront normalement payer l'autre moitié des coûts directs du projet en ayant recours à leurs propres fonds et(ou) à d'autres programmes non provinciaux. Dans des cas exceptionnels, il sera peut-être possible d'obtenir un financement dépassant le maximum.

Les coûts admissibles incluent les salaires, une contribution fixe représentant 12 % de la contribution du programme au titre des salaires pour les avantage sociaux des employés, et les dépenses en capital pour les matériaux et les frais d'exploitation comme la location d'équipement. L'achat d'outils et d'équipement n'entre pas dans les frais admissibles.

ÉVALUATION : Le programme fera l'objet d'un contrôle poussé et continu. Ceci permettra de connaître les progrès et d'autoriser le versement anticipé des fonds.

RÉPONDANT : Wayne Blackburn
Manitoba Employment Services & Economic Security
Federal/Provincial Program Coordination Branch
802 - 401 York Avenue
Winnipeg, Manitoba
R3C 0P8

Téléphone : (204) 945-4980

TITRE DU PROGRAMME	:	Jeunes bénévoles manitobains au gouvernement (réservé aux jeunes)
OBJECTIF	:	Créer des postes de bénévoles liés à la carrière dans les ministères du gouvernement provincial et placer de jeunes bénévoles dans les postes appropriés
BUDGET	:	Inclus dans le budget des volontaires dans la Fonction publique
NOMBRE D'EMPLOIS	:	1 coordonnateur du programme Jeunes bénévoles a créé des postes pour 33 bénévoles
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 800 toutes les deux semaines (salaire du coordonnateur)
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Ministères du gouvernement provincial
CLIENTÈLE	:	- Organismes du gouvernement provincial et leur clientèle - Les jeunes de 15 à 24 ans (la clientèle particulière comprend les étudiants de niveau postsecondaire, les chômeurs, les étudiants d'écoles secondaires et les sous-employés)
PRÉSENTATION	:	Les bénévoles sont recrutés par le coordonnateur
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Varie de 3 à 12 mois
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	S/o
ÉVALUATION	:	En plus d'une évaluation des organismes et des bénévoles participants, effectuée par le gestionnaire du programme, un rapport d'évaluation est rédigé à la fin de l'année.
RÉPONDANT	:	Marianne Cerilli Manitoba Employment Services & Economic Security Employment Development & Youth Services Branch 114 Garry Street Winnipeg, Manitoba R3C 1G1 Téléphone : (204) 945-8115

TITRE DU PROGRAMME	:	Accès à l'emploi pour jeunes adultes (réservé aux jeunes) (projet pilote)
OBJECTIF	:	Fournir aux jeunes chômeurs âgés de 15 à 24 ans qui n'ont pas douze ans de scolarité et qui ont peu ou pas d'expérience de travail et de formation, la chance de participer à des cours de formation en classe reconnus et d'acquérir une expérience de travail menant à un emploi permanent.
BUDGET	:	$ 873,000 en 1985-1986 et 1986-1987 (pour un projet pilote de 15 mois)
NOMBRE D'EMPLOIS	:	60
COÛT PAR EMPLOI	:	Environ $ 7,000
PÉRIODE D'APPLICATION	:	De novembre 1985 à janvier 1987. Il y a deux périodes distinctes d'admission des jeunes participants : la première débute le 25 novembre 1985 et la seconde, le 27 janvier 1986.
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Les entreprises enregistrées fonctionnant à Winnipeg
CLIENTÈLE	:	1) Employeurs dans l'un des secteurs commerciaux suivants : - fabrication industrielle - services d'alimentation commerciaux - compétences commerciales 2) Employés - Jeunes chômeurs, âgés de 16 à 24 ans.
PRÉSENTATION	:	- Les jeunes sont recrutés par la Core Area Training and Employment Agency à Winnipeg - Divers jeunes qui travaillent pour des organismes soumettent également le nom de participants potentiels
DURÉE DE L'EMPLOI	:	27 semaines de travail (jusqu'à concurrence de 1080 heures) et un total de 25 semaines de formation en classe reconnue. Il y a 3 périodes d'enseignement en classe dont chacune dure environ huit semaines.

SUBVENTION SALARIALE : Les employeurs sont admissibles à une subvention représentant 50 % du salaire horaire versé, jusqu'à un maximum de $ 2.50 l'heure, plus une allocation pour les avantages sociaux de l'employé pouvant aller jusqu'à 10 % de la subvention salariale. Les jeunes reçoivent une allocation de formation de $ 4.30 l'heure pendant qu'ils suivent leur formation en classe. Durant la partie expérience de travail du programme, l'employeur paye un salaire minimum de $ 4.30 l'heure.

COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE : Le programme est financé conjointement par le Manitoba Jobs Fund et la Planification de l'emploi

ÉVALUATION : Un suivi des employeurs et des employés s'effectue de façon continue. Une évaluation provisoire est prévue, en plus d'une évaluation poussée du programme qui sera effectuée par la Direction de la recherche et de la planification du ministère des Services d'emploi et de la Sécurité économique du Manitoba une fois le programme pilote terminé.

RÉPONDANT : Kris Goodmanson
Manitoba Employment Services & Economic Security
Employment Development & Youth Services Branch
114 Garry Street
Winnipeg, Manitoba
R3C 1G1

Téléphone : (204) 945-5398

SASKATCHEWAN

PROMOTEUR	:	Employment Development Agency
TITRE DU PROGRAMME	:	Possibilités 85 - Canada - Saskatchewan
OBJECTIF	:	Créer de nouvelles possibilités d'emploi d'été pour les étudiants de la Saskatchewan. Le programme est axé sur les emplois qui permettent d'acquérir une expérience liée à la carrière, aux études ou au travail.
BUDGET	:	Gouvernement provincial : $ 7 millions Gouvernement fédéral : $ 4.7 millions
NOMBRE D'EMPLOIS	:	10,000
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 1,050 maximum
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Du 29 avril 1985 au 28 septembre 1985
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Agriculteurs, entreprises privées, organisations sans but lucratif, municipalités et administrations locales.
CLIENTÈLE	:	Les élèves de niveau secondaire ou postsecondaire qui ont au moins 16 ans et sont inscrits dans un établissement postsecondaire pour l'automne
PRÉSENTATION	:	Les employeurs font une demande de subvention salariale. Les étudiants sont présentés aux employeurs par les Centres d'Emploi du Canada pour étudiants.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	La période maximale de subvention est de trois mois
SUBVENTION SALARIALE	:	Un maximum de $ 350 par mois pour chaque emploi à temps plein créé pour un étudiant. La subvention sera accordée en un seul versement une fois le projet terminé.
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	Programme conjoint
ÉVALUATION	:	Nombre d'emplois créés. Durée de l'emploi.
RÉPONDANT	:	Rick Pawliw Youth Services Branch Employment Development Agency 1855 Victoria Avenue Regina, Saskatchewan S4P 3V5 Téléphone : 787-5984

PROMOTEUR	:	Employment Development Agency
TITRE DU PROGRAMME	:	Accès à l'emploi pour les jeunes - Saskatchewan [Saskatchewan Access...Youth Employment]
OBJECTIF	:	Susciter des possibilités d'emploi à long terme pour les jeunes de 16 à 24 ans. Aider les jeunes à acquérir l'expérience de travail nécessaire pour obtenir un emploi à temps plein durable.
BUDGET	:	$ 4.76 millions
NOMBRE D'EMPLOIS	:	1,660
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 3,000 maximum
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Ce programme a été prolongé de façon indéfinie; on a affecté d'autres fonds.
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Agriculteurs, entreprises du secteur privé, organisations sans but lucratif, municipalités et gouvernements locaux.
CLIENTÈLE	:	Jeunes au chômage âgés de 16 à 24 ans
PRÉSENTATION	:	Les employeurs doivent présenter une demande de subvention salariale. Les jeunes sont présentés par les Centres d'Emploi du Canada.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Les projets doivent durer de 24 à 30 semaines (sauf dans le nord de la Saskatchewan où 12 semaines au minimum sont acceptables)
SUBVENTION SALARIALE	:	$ 2.50 l'heure; minimum d'heures par semaine : 30; maximum, 40
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	Le CEC recommande des candidats aux employeurs approuvés
ÉVALUATION	:	Nombre d'emplois créés
RÉPONDANT	:	Rick Pawliw Youth Services Branch Employment Development Agency 1855 Victoria Avenue Regina, Saskatchewan S4P 3V5 Téléphone : 787-5984

PROMOTEUR	:	Conseil de recherches de la Saskatchewan
TITRE DU PROGRAMME	:	Étudiants dans l'industrie
OBJECTIF	:	Fournir un emploi temporaire à des étudiants de la Saskatchewan dans des projets compatibles avec leur formation scolaire Aider les employeurs à chercher de nouveaux débouchés, à réduire les coûts et à accroître les ventes.
BUDGET	:	$ 1,500,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	Environ 268
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 2,800 - Subvention salariale
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Du 1er mai 1985 au 31 mars 1986
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Les entreprises des secteurs suivants : fabrication, extraction minière, traitement des ressources et services techniques, notamment la gestion-conseil, le génie, l'élaboration de logiciels, la recherche et le développement.
CLIENTÈLE	:	Les étudiants de la Saskatchewan actuellement inscrits à un programme d'études à temps plein reconnu. Les étudiants d'université doivent travailler à l'obtention d'un diplôme et les étudiants du secteur technique à l'obtention d'un diplôme exigeant au moins deux ans d'études.
PRÉSENTATION	:	Les employeurs font une demande de subvention salariale. Les étudiants font une demande d'emploi auprès des employeurs.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Les projets subventionnés doivent normalement durer quatre mois
SUBVENTION SALARIALE	:	Le programme fournit la moitié du salaire de l'étudiant jusqu'à concurrence de $ 4.25 l'heure
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	Présentations des CEC, le cas échéant.
ÉVALUATION	:	La mesure dans laquelle la formation et les compétences de l'étudiant seront utilisées. La probabilité que le projet produise des retombées importantes pour l'entreprise et l'économie de la Saskatchewan.

RÉPONDANT : Carey Kuchinka
Saskatchewan Research Council
Saskatoon, Saskatchewan

Téléphone : 644-5479

PROMOTEUR	:	Services sociaux de la Saskatchewan
TITRE DU PROGRAMME	:	Programme de développement de l'emploi de la Saskatchewan
OBJECTIF	:	Fournir des possibilités d'emploi aux bénéficiaires du SAP (programme d'aide sociale) aptes à occuper un emploi, au moyen de subventions salariales accordées aux employeurs désireux de les embaucher. Ce programme ne s'adresse pas exclusivement aux jeunes, mais ceux- ci constituent néanmoins une part importante de la clientèle.
BUDGET	:	$ 8 millions en 1985-1986
NOMBRE D'EMPLOIS	:	1,500
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Du 1er avril 1985 au 31 mars 1986
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Les entreprises de la Saskatchewan, les administrations locales et les organisations sans but lucratif.
CLIENTÈLE	:	Les bénéficiaires de l'aide sociale aptes à occuper un emploi
DURÉE DE L'EMPLOI	:	6 mois en moyenne
SUBVENTION SALARIALE	:	$ 4.25 l'heure; avantages sociaux obligatoires, 12 %; et jusqu'à concurrence de $ 50 par semaine de travail dans le cas des administrations locales et des organismes sans but lucratif.
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	S/o
ÉVALUTION	:	Nombre d'emplois créés
RÉPONDANT	:	Judy Bader Saskatchewan Social Services 1920 Broad Street Regina, Saskatchewan Téléphone : 787-8655

PROMOTEUR	:	Parcs et Ressources renouvelables de la Saskatchewan
TITRE DU PROGRAMME	:	Corporation Nouvelles carrières
OBJECTIF	:	Fournir des possibilités d'emploi et de formation aux bénéficiaires de l'aide sociale de la Saskatchewan par l'intermédiaire de trois grands projets de loisirs (Meadow Lake, Lake Diefenbaker et Regina Beach). Ce programme ne s'adresse pas spécifiquement aux jeunes, mais ceux-ci constituent néanmoins une partie importante de la clientèle.
BUDGET	:	$ 2.6 millions
NOMBRE D'EMPLOIS	:	200 (sur 3 ans); de 60 à 70 places de formation par année dans des instituts et des collèges communautaires. 1985-1986 : 90 années-personnes.
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Toute l'année
EMPLOYEURS ADMISSIBLES	:	Entreprises de la Saskatchewan, administrations locales.
CLIENTÈLE	:	Toute personne recevant de l'aide sociale de la Province
DURÉE DE L'EMPLOI	:	3 ans
RÉPONDANT	:	Brian Woodcock Parks and Renewable Resources Saskatchewan 3211 Albert Street Regina, Saskatchewan Téléphone : 787-2325

PROMOTEUR	:	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Main-d'oeuvre de la Saskatchewan en collaboration avec les Services sociaux de la Saskatchewan
TITRE DU PROGRAMME	:	Programme de perfectionnement des compétences professionnelles
OBJECTIF	:	Fournir des cours de perfectionnement scolaire et(ou) professionnel aux bénéficiaires de l'aide sociale de la Saskatchewan Ce programme ne s'adresse pas exlusivement aux jeunes, bien qu'un large segment s'adresse à eux.
BUDGET	:	$ 6 millions
NOMBRE DE PLACEMENTS	:	3,500 (sur deux ans)
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Toute l'année, pendant deux ans.
EMPLOYEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	Bénéficiaires de l'aide sociale
PRÉSENTATION	:	Le Department of Social Services Assess and Placement Unit présente les clients admissibles aux centres de formation
DURÉE DU PLACEMENT	:	Variable
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	À l'étude
ÉVALUATION	:	Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale formés
RÉPONDANT	:	John Biss Employment Development Agency 1855 Victoria Avenue Regina, Saskatchewan Téléphone : 787-5593

PROMOTEUR	:	Ministère du Développement économique et du Commerce de la Saskatchewan
TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'encouragement industriel
OBJECTIF	:	Stimuler les investissements et la création d'emplois permanents dans les secteurs de la fabrication et du traitement. Le plan prévoit le versement d'incitatifs financiers en fonction de l'investissement de nouveaux capitaux et du nombre d'emplois que ces derniers auront permis de créer. Ce programme n'est pas réservé aux jeunes, mais ceux-ci constituent une partie importante de la clientèle.
BUDGET	:	$ 12 millions
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	1,500
COÛT PAR EMPLOI	:	Le moindre de $ 7,500 ou 25 % des dépenses en capital
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Du 1er avril 1985 au 31 mars 1986
ENTREPRISES ADMISSIBLES	:	Toute entreprise des secteurs de la fabrication ou du traitement, nouvelle ou déjà existante, peut présenter une demande. Il s'agit des entreprises des secteurs de la fabrication ou du traitement ou des entreprises définies comme telles par la Classification-type des industries de Statistique Canada : Division E - Industries manufacturières.
DÉPENSES EN CAPITAL ADMISSIBLES	:	Tous les coûts d'acquisition, de construction, d'agrandissement ou de transformation de l'usine ou de l'équipement d'une entreprise de fabrication ou du traitement sont admissibles, à l'exception des frais d'achat de terrain.
CLIENTÈLE	:	Les employés admissibles comprennent tous ceux du personnel de production, de gestion et d'administration travaillant directement sur place à la fabrication et au traitement. Les jeunes ne sont pas un groupe-cible précis, mais c'est à eux qu'il est fait appel pour combler un grand nombre de postes.
PRÉSENTATION	:	Les candidats doivent faire une demande au ministère du Développement économique et du Commerce et recevoir une approbation préalable avant d'aller de l'avant.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	12 mois

SUBVENTION SALARIALE : Le gouvernement versera $ 7,500 pour chaque emploi permanent créé jusqu'à concurrence de 25 % des dépenses en capital, quand une entreprise de fabrication ou de traitement investit dans l'agrandissement ou la construction d'une usine, ou l'achat de matériel et de procédés en Saskatchewan. Le versement sera fait 12 mois après la date d'embauche des nouveaux emplois.

ÉVALUATION : Le nombre d'emplois permanents créés et de nouveaux investissements stimulés

RÉPONDANT : Bryce Baron
Saskatchewan Economic Development and Trade
3rd Floor, 2103 - 11th Avenue
Regina, Saskatchewan

Téléphone : 787-2246

PROMOTEUR	:	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Main-d'oeuvre
TITRE DU PROGRAMME	:	Programme de perfectionnement professionnel des autochtones
OBJECTIF	:	Offrir des possibilités d'emploi aux autochtones par l'élaboration de programmes de formation individuels à l'intention des employés éventuels. Ce programme n'est pas réservé aux jeunes, mais ces derniers forment une partie importante de la clientèle.
BUDGET	:	$ 610,000 en 1985-1986
NOMBRE D'EMPLOIS	:	Selon le nombre de projets en 1985-1986, 560 ou plus.
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Selon la période des projets (programme permanent)
ENTREPRISES ADMISSIBLES	:	Tous les employeurs à l'exception des gouvernements fédéral et provinciaux et des sociétés de la Couronne
CLIENTÈLE	:	Autochtones et Indiens qui sont en chômage ou sous-employés
PRÉSENTATION	:	Les conseillers du programme peuvent présenter des candidats aux employeurs
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Selon le projet
SUBVENTION SALARIALE	:	Selon le contrat ou le projet
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	Les crédits fédéraux peuvent être utilisés en fonction de chaque projet si les critères correspondent à un programme fédéral
ÉVALUATION	:	Nombre d'emplois créés. Durée de l'emploi.
RÉPONDANT	:	Gerry Welsh Native Services Branch Employment Development Agency 4th Floor - 1855 Victoria Avenue Regina, Saskatchewan Téléphone : 787-5722

ALBERTA

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme de perfectionnement professionnel de l'Alberta
OBJECTIF	:	Offrir de nouvelles possibilités de formation aux citoyens de l'Alberta qualifiés et en chômage afin de leur fournir une meilleure chance de trouver un emploi
BUDGET	:	$ 6,000,000 en 1985-1986
NOMBRE D'EMPLOIS	:	Stagiaires - 1,000
COÛT PAR EMPLOI	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	S/o
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	Les adultes actuellement en chômage, qui possèdent des compétences professionnelles dans un domaine où la demande est faible et qui veulent s'orienter vers une nouvelle carrière pour laquelle la demande semble élevée.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	À longueur d'année
SUBVENTION SALARIALE	:	Frais de cours, manuels, indemnités de formation (selon l'admissibilité).
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	La CEIC présente des candidats aux centres professionnels de l'Alberta
ÉVALUATION	:	En cours
RÉPONDANT	:	Alberta Manpower Vocational Training Services 20th Floor Park Square Building 10001 Bellamy Hill Edmonton, Alberta T5J 3W5 Téléphone : 427-7151

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme de formation professionnelle de l'Alberta à l'intention des personnes défavorisées
OBJECTIF	:	Aider les personnes défavorisées à acquérir une formation professionnelle qui les rendra plus aptes à l'emploi
BUDGET	:	$ 9,802,828 en 1983-1984 $ 6,867,255 en 1984-1985 $ 8,867,255 en 1985-1986
NOMBRE D'EMPLOIS	:	12,316 en 1983-1984 13,000 en 1984-1985 15,000 en 1985-1986
COÛT PAR EMPLOI	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	S/o
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	Adultes défavorisés de l'Alberta qui ont besoin de formation professionnelle pour devenir plus aptes à l'emploi
PRÉSENTATION	:	Centres de formation professionnelle de l'Alberta
DURÉE DE L'EMPLOI	:	À longueur d'année
SUBVENTION SALARIALE	:	Indemnités de formation, frais de cours, manuels
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	La CEIC présente des personnes aux Centres de formation professionnelle de l'Alberta
RÉPONDANT	:	Alberta Manpower Vocational Training Services 20th Floor, Park Square Building 10001 Bellamy Hill Edmonton, Alberta T5J 3W5 Téléphone : 427-7151

TITRE DU PROGRAMME	:	Réadaptation professionnelle des personnes handicapées*
OBJECTIF	:	Aider les personnes handicapées à suivre des cours de formation professionnelle qui les rendront aptes à l'emploi
BUDGET	:	$ 2,258,452 en 1983-1984 $ 3,813,924 en 1984-1985 $ 3,076,000 en 1985-1986
NOMBRE D'EMPLOIS	:	1,066 en 1983-1984 1,100 en 1984-1985 1,100 en 1985-1986
COÛT PAR EMPLOI	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	Adultes handicapés de l'Alberta, dont le handicap limite considérablement l'employabilité, et qui ont besoin par conséquent de se recycler dans une nouvelle carrière.
PRÉSENTATION	:	Centres de formation professionnelle de l'Alberta, bureaux de la CEIC.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	S/o
SUBVENTION SALARIALE	:	Indemnités de formation, frais de cours, livres, matériel jugé essentiel.
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Des employés de la CEIC font partie du comité de formation et de sélection. Les employés de la CEIC présentent les personnes aux centres de formation professionnelle de l'Alberta. Partage des coûts en vertu de l'accord sur la réadaptation professionnelle des personnes handicapées.
ÉVALUATION	:	S/o
RÉPONDANT	:	Alberta Manpower Vocational Training Services 20th Floor, Park Square Building 10001 Bellamy Hill Edmonton, Alberta T5J 3W5 Téléphone : 427-7151

* Non réservé aux jeunes

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'apprentissage de l'Alberta*
OBJECTIF	:	Promouvoir par des contacts personnels avec l'industrie et le public la formation par apprentissage et la qualification de compagnons conformément à la loi et au règlement en matière de perfectionnement de la main-d'oeuvre (Manpower Development Act and Regulations)
BUDGET	:	$ 27 millions (fédéral); $ 39 millions (provincial).
NOMBRE D'EMPLOIS	:	22,924 (au 31 mars 1984)
COÛT PAR EMPLOI	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Programme permanent
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Tout employeur de personnes exerçant un métier désigné
CLIENTÈLE	:	S/o
PRÉSENTATION	:	S/o
DURÉE DE L'EMPLOI	:	La période d'apprentissage varie en fonction du programme
SUBVENTION SALARIALE	:	Un pourcentage du taux de salaire en vigueur pour les travailleurs qualifiés
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Programme administré par la province, subventionné conjointement.
ÉVALUATION	:	Évaluation permanente par le ministère de la Main-d'oeuvre de l'Alberta, les employeurs et les organismes de formation.
RÉPONDANT	:	Alberta Manpower Apprenticeship & Trade Certification 21st Floor, Park Square Building 10001 Bellamy Hill Edmonton, Alberta T5J 3W5 Téléphone : 427-8765

* Non réservé aux jeunes, mais ceux-ci représentent une forte proportion des participants.

TITRE DU PROGRAMME	:	Career Information Hotline (Ligne réservée d'information professionnelle)
OBJECTIF	:	Offrir à tous les adultes de l'Alberta des renseignements en matière de counselling portant sur les professions, les programmes d'enseignement, la recherche d'emploi et les programmes de formation fédéraux et provinciaux.
BUDGET	:	$ 365,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	S/o
COÛT PAR EMPLOI	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Du 1er novembre 1984 au 31 mars 1987
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	Adultes de l'Alberta, intervenants du domaine du perfectionnement professionnel.
PRÉSENTATION	:	Suscitée par la publicité : exclusivement par téléphone.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	S/o
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Le personnel s'occupant des lignes réservées et au courant de tous les programmes de formation fédéraux
ÉVALUATION	:	S/o
RÉPONDANT	:	Alberta Manpower Career Information Services 2nd Floor, Sun Building 10363 - 108 Street Edmonton, Alberta T5J 1L8

* 422-4266

TITRE DU PROGRAMME	:	Services particuliers de counselling d'emploi de l'Alberta*
OBJECTIF	:	Offrir des programmes de préparation à l'emploi aux personnes et aux groupes qui cherchent du travail
BUDGET	:	$ 167,973
NOMBRE D'EMPLOIS	:	S/o
COÛT PAR EMPLOI	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	D'avril à mars, du lundi au vendredi, de 9h à 17h.
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Non déterminé
CLIENTÈLE	:	Albertains défavorisés sur le plan de l'emploi
PRÉSENTATION	:	Directe
DURÉE DE L'EMPLOI	:	S/o
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	S/o
ÉVALUATION	:	Résultats positifs, programme rentable.
RÉPONDANT	:	Alberta Manpower Employment Initiatives Branch 17th Floor, Park Square Building 10001 Bellamy Hill Edmonton, Alberta T5J 3W5 Téléphone : 422-1184

* Non réservé aux jeunes

TITRE DU PROGRAMME	:	Programmes d'emploi du YMCA
OBJECTIF	:	Promouvoir le placement en emploi des déficients mentaux âgées de 16 à 35 ans
BUDGET	:	$ 188,048
NOMBRE D'EMPLOIS	:	S/o
COÛT PAR EMPLOI	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	S/o
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Jeunes déficients mentaux à la recherche d'un emploi
CLIENTÈLE	:	Personnes ayant des difficultés d'apprentissage âgées de 16 à 35 ans
PRÉSENTATION	:	Directe
DURÉE DE L'EMPLOI	:	S/o
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	S/o
ÉVALUATION	:	S/o
RÉPONDANT	:	Alberta Manpower Employment Initiatives Branch 17th Floor, Park Square Building 10001 Bellamy Hill Edmonton, Alberta T5J 3W5 Téléphone : 422-1184

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'extension pour les autochtones*
OBJECTIF	:	Préparation à l'emploi et placement des autochtones. Bureaux à Edmonton, Calgary, Grand Centre, High Level, Fort McMurray et Hinton.
BUDGET	:	$ 820,020
NOMBRE D'EMPLOIS	:	S/o
COÛT PAR EMPLOI	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	D'avril à mars, du lundi au vendredi, de 8h 30 à 16h 30.
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Autochtones de l'Alberta
CLIENTÈLE	:	Autochtones
PRÉSENTATION	:	Directe
DURÉE DE L'EMPLOI	:	S/o
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	S/o
RÉPONDANT	:	Alberta Manpower Employment Initiatives Branch 17th Floor, Park Square Building 10001 Bellamy Hill Edmonton, Alberta T5J 3W5 Téléphone : 422-1184

* Non réservé aux jeunes

TITRE DU PROGRAMME	:	"Embauchez des étudiants"
OBJECTIF	:	- Répondre aux besoins en main-d'oeuvre des employeurs en plaçant des étudiants dans des emplois d'été - Rencontrer les étudiants en salle de classe en cours du deuxième semestre pour les renseigner sur la recherche d'emploi
BUDGET	:	$ 541,371
NOMBRE D'EMPLOIS	:	32,028 placements dans des emplois; 41,633 présentations de renseignements sur la recherche d'emploi.
COÛT PAR EMPLOI	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	De janvier à août
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	Étudiants
PRÉSENTATION	:	Personnelle, suscitée par l'information scolaire.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	De mai à août inclusivement
SUBVENTION SALARIALE	:	Varie selon l'emploi
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Programme coopératif : Ministère de la Main-d'oeuvre de l'Alberta, CEIC, Chambre de commerce de l'Alberta.
ÉVALUATION	:	S/o
RÉPONDANT	:	Alberta Manpower Training Services Hire-a-Student Program 2nd Floor, Sun Building 10363 - 108 Street Edmonton, Alberta T5J 1L8 Téléphone : 427-0115

TITRE DU PROGRAMME	:	Centres de formation professionnelle de l'Alberta*
OBJECTIF	:	Fournir une vaste gamme de services pour aider les personnes dans tous les aspects de leur perfectionnement de carrière Quatorze Centres offrent des services de counselling d'emploi dans les domaines suivants : - choix pertinent pour le client d'une profession à partir de la vaste gamme de possibilités d'emploi qu'offre l'économie actuelle; - réinsertion dans la population active, et aide pour évaluer les compétences relatives à l'emploi choisi et enseignement des techniques de recherche d'emploi; - réorientation en cours de carrière lorsqu'une personne envisage de changer d'emploi, soit en raison de son insatisfaction à l'égard de son emploi actuel, soit à cause de changements qui ne lui permettront pas de continuer à occuper son emploi; - acquisition des techniques de prise de décision pour aider à la planification de carrière; - détermination des compétences, des études ou de la formation nécessaires pour exercer diverses professions; - planification de préretraite, préparation à la retraite; - counselling professionnel selon les divers programmes de financement (AVT, RPI); - formation professionnelle de l'Alberta (AVT), réadaptation professionnelle des personnes handicapées (VRDP).
BUDGET	:	$ 1,901,405 en 1984-1985; $ 1,842,000 en 1985-1986.
NOMBRE D'EMPLOIS	:	30,000 participants
COÛT PAR EMPLOI	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	Résidents de l'Alberta
PRÉSENTATION	:	Personnelle; divers organismes communautaires.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	S/o

* Non réservé aux jeunes

SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Officieuse avec les bureaux de la CEIC
ÉVALUATION	:	En cours
REPONDANT	:	Alberta Manpower Training Services 20th Floor Park Square Building 10001 Bellamy Hill Edmonton, Alberta T5J 3W5. Téléphone : 427-4630

TITRE DU PROGRAMME	:	Services d'information professionnelle*
OBJECTIF	:	Offrir des services de planification de carrière aux particuliers, organismes et organisations qui s'occupent d'orientation professionnelle en Alberta Les services d'information professionnelle sont chargés d'informer les orienteurs professionnels de l'Alberta sur les ressources de planification de carrière. Ils produisent et distribuent des documents audiovisuels et des imprimés traitant de la vie professionnelle y compris la planification de carrière, la recherche d'emploi, les programmes d'enseignement, la planification des loisirs, de l'information sur les professions et la planification de la retraite. Le service conseille également les orienteurs pour les aider à monter leur propre bibliothèque spécialisée, notamment en matière d'évaluation, d'acquisition, d'organisation, d'exposition et de tenue à jour des documents.
BUDGET	:	$ 620,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	S/o
COÛT PAR EMPLOI	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	Particuliers et orienteurs professionnels
PRÉSENTATION	:	S/o
DURÉE DE L'EMPLOI	:	S/o
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	Échange de renseignements avec des homologues fédéraux
ÉVALUATION	:	En cours
RÉPONDANT	:	Alberta Manpower Career Information Services Program 2nd Floor, Sun Building 10363 - 108 Street Edmonton, Alberta T5J 1L8 Téléphone : 422-1794

* Non réservé aux jeunes

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme Compagnie pour les occasions d'emploi en Alberta*
OBJECTIF	:	Fournir aux chômeurs des collectivités du Nord du travail et la possibilité d'acquérir des compétences. Activités : enseignement de la dynamique de la vie, cours succincts sur les possibilités d'emploi et les projets communautaires destinés à créer un véritable lieu de travail.
BUDGET	:	$ 5.2 millions en 1986-1987
NOMBRE D'EMPLOIS	:	650 personnes pendant des périodes variables
COÛT PAR EMPLOI	:	Équivaut à $ 10,000 par année-personne
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Ministère de la Main-d'oeuvre de l'Alberta
CLIENTÈLE	:	Chômeurs de l'Alberta
PRÉSENTATION	:	Divers organismes communautaires
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Maximum un an
SUBVENTION SALARIALE	:	Les stagiaires reçoivent un salaire horaire variant de $ 4.25 à $ 5.50
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	S/o
ÉVALUATION	:	Interne
RÉPONDANT	:	Alberta Manpower Opportunity Corps Program Administrative Office Lakeland Centre Box 825 Slave Lake, Alberta T0G 2A0 Téléphone : 849-7217

* Non réservé aux jeunes

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'employabilité*
OBJECTIF	:	Offrir de l'emploi aux bénéficiaires de l'aide sociale. Leur permettre d'acquérir une expérience de travail pour les aider à trouver un emploi permanent.
BUDGET	:	$ 4 millions
DÉPENSES	:	Chiffres non disponibles
NOMBRE D'EMPLOIS	:	1,000 en 1986-1987
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 3,715
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Ministères provinciaux, municipalités, organisations financées par les fonds publics.
CLIENTÈLE	:	Bénéficiaires de l'aide sociale
PRÉSENTATION	:	Par l'intermédiaire du Programme d'occasions d'emploi
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Jusqu'à 6 mois
SUBVENTION SALARIALE	:	$ 5.50 l'heure
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Aucune
ÉVALUATION	:	Interne
RÉPONDANT	:	Alberta Manpower Employment Initiatives Branch Programs Section 17th Floor, Park Square Building 10001 Bellamy Hill Edmonton, Alberta T5J 3W5 Téléphone : 422-1185 Zenith 22078

* Non réservé aux jeunes

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'expérience de travail pour placements spéciaux*
OBJECTIF	:	Aider les adultes handicapés et défavorisés à obtenir et conserver un emploi intéressant
BUDGET	:	$ 400,000
DÉPENSES	:	Chiffres non disponibles
NOMBRE D'EMPLOIS	:	80
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 4,380
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Ministères provinciaux
CLIENTÈLE	:	Personnes handicapées physiquement, mentalement ou émotionnellement, défavorisées socialement ou âgées de 45 ans ou plus.
PRÉSENTATION	:	Interne
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Jusqu'à 6 mois
SUBVENTION SALARIALE	:	$ 5.50 l'heure
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Aucune
ÉVALUATION	:	Interne
RÉPONDANT	:	Alberta Manpower Employment Initiatives Branch Programs Section 17th Floor, Park Square Building 10001 Bellamy Hill Edmonton, Alberta T5J 3W5 Téléphone : 422-1184

* Non réservé aux jeunes

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'emplois prioritaires*
OBJECTIF	:	Offrir des possibilités d'emplois et de formation aux chômeurs albertains pendant les mois d'hiver. Grâce a ces possibilités, les participants peuvent développer leurs aptitudes.
BUDGET	:	$ 36 millions en 1985-1986
DÉPENSES	:	4,200
COÛT PAR EMPLOI	:	Variable
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Du 1er novembre 1985 au 30 avril 1986
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Ministères provinciaux, organisations sans but lucratif, municipalités, bandes indiennes et établissements métis, conseils scolaires et hôpitaux.
CLIENTÈLE	:	Chômeurs
PRÉSENTATION	:	CEC, Services sociaux de l'Alberta, présentation personnelle.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Six mois au maximum
SUBVENTION SALARIALE	:	Variable
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Aucune
ÉVALUATION	:	Interne
RÉPONDANT	:	Alberta Manpower Employment Initiatives Branch Programs Section 17th Floor, Park Square Building 10001 Bellamy Hill Edmonton, Alberta T5J 3W5 Téléphone : 422-1184 Zenith 22078

* Non réservé aux jeunes

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'emplois temporaires d'été*
OBJECTIF	:	Offrir un emploi temporaire et des possibilités de perfectionnement professionnel aux jeunes Albertains pendant l'été
BUDGET	:	$ 20 millions
NOMBRE D'EMPLOIS	:	10,000 (estimation)
COÛT PAR EMPLOI	:	Non disponible
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Du 1er mai au 31 août 1986
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Ministères provinciaux, municipalités, conseils scolaires, établissements postsecondaires, comités récréatifs, cliniques vétérinaires, zones de tourisme, exploitants agricoles.
CLIENTÈLE	:	Jeunes
PRÉSENTATION	:	À la discrétion de l'employeur; formule "Embauchez un étudiant" suggérée.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Quatre mois
SUBVENTION SALARIALE	:	Varie
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Aucune
ÉVALUATION	:	Interne
RÉPONDANT	:	Alberta Manpower Employment Initiatives Branch Programs Section 17th Floor, Park Square Building 10001 Bellamy Hill Edmonton, Alberta T5J 3W5 Téléphone : 422-1184 Zenith 22078

* Non réservé aux jeunes

TITRE DU PROGRAMME	:	Échange d'étudiants Alberta-Québec*
OBJECTIF	:	Offrir aux étudiants la possibilité de connaître une culture différente, de développer leur compétence dans une autre langue et d'avoir une expérience de travail enrichissante.
BUDGET	:	$ 200,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	35 étudiants par province
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 3,500
PÉRIODE D'APPLICATION	:	De mai 1984 à août 1985
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Ministères provinciaux et quelques organismes connexes approuvés par la Employment Initiatives Branch (direction des initiatives en matière d'emploi)
CLIENTÈLE	:	Étudiants fréquentant des établissements post-secondaires et qui possèdent une connaissance pratique de l'anglais et du français
PRÉSENTATION	:	Publicité libre
DURÉE DE L'EMPLOI	:	13 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	$ 6.60 l'heure en Alberta; de $ 6.31 à $ 7.08 au Québec, selon le nombre d'années de scolarité.
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	S/o
ÉVALUATION	:	Évaluation officieuse à la fin des échanges
RÉPONDANT	:	Alberta Manpower Employment Initiatives Branch Quebec/Alberta Student Exchange Program 17th Floor, Park Square Building 10001 Bellamy Hill Edmonton, Alberta T5J 3W5 Téléphone : 427-4740

* Selon les lignes directrices du PETE (Programme d'emplois temporaires d'été)

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme de subvention salariale d'Alberta*
OBJECTIF	:	Fournir à des chômeurs albertains la possibilité d'acquérir une expérience de travail avec des employeurs privés et des agriculteurs
BUDGET	:	$ 101.5 millions sur trois ans
NOMBRE D'EMPLOIS	:	45,000 (15,000 par an)
COÛT PAR EMPLOI	:	Non disponible
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Du 1er avril 1984 au 31 mars 1987
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Les employeurs du secteur privé, y compris les agriculteurs.
CLIENTÈLE	:	Les chômeurs
PRÉSENTATION	:	Les employeurs embauchent directement, et ils peuvent faire appel aux CEC, à Hire-A-Student et aux Alberta Social Services.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	De trois à six mois
SUBVENTION SALARIALE	:	Jusqu'à $ 2.50 l'heure
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Aucune
ÉVALUATION	:	Interne
RÉPONDANT	:	Alberta Manpower Employment Initiatives Branch Programs Section 17th Floor, Park Square Building 10001 Bellamy Hill Edmonton, Alberta T5J 3W5 Téléphone : 422-1184 Zenith 22078

* Non réservé aux jeunes

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'emploi en environnement de l'Alberta* (Alberta Environment Employment Program)
OBJECTIF	:	Créer des possibilités d'emploi en offrant un financement au secteur public pour qu'il organise des projets liés à l'environnement
BUDGET	:	$ 14.8 millions
NOMBRE D'EMPLOIS	:	1,500
COÛT PAR EMPLOI	:	Chiffres non disponibles
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Du 1er novembre 1984 au 31 mars 1987
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Municipalités, associations communautaires sans but lucratif et ministères du gouvernement provincial.
CLIENTÈLE	:	Albertains au chômage
PRÉSENTATION	:	Les employeurs qui embauchent directement peuvent avoir recours au programme : "Embauchez des étudiants" des Centres d'Emploi du Canada et aux "Alberta Social Services" (Services sociaux de l'Alberta).
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Minimum de 6 semaines, maximum d'un an.
SUBVENTION SALARIALE	:	Gouvernement provincial : $ 5 l'heure; les autres jusqu'à concurrence de $ 200 par semaine. Les employeurs peuvent recevoir jusqu'à concurrence de $ 125 par employé par semaine au titre des coûts divers.
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	Aucune
ÉVALUATION	:	Interne
RÉPONDANT	:	Alberta Manpower Employment Initiatives Branch 17th Floor, Park Square Building 10001 Bellamy Hill Edmonton, Alberta T5J 3W5 Téléphone : 422-1184 Zenith 22078

* Non réservé aux jeunes

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme amélioré d'aide à la construction rurale* (Rural Home Assistance Program Enhancement)
OBJECTIF	:	Exploité sous forme de programme d'entraide par le ministère du Logement. En vertu du programme, des collectivités du Nord non constituées en corporation construisent leur propre maison en se servant des matériaux fournis par le Ministère.
BUDGET	:	$ 1.1 million
NOMBRE D'EMPLOIS	:	222 postes
COÛT PAR EMPLOI	:	Chiffres non disponibles
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Du 1er novembre 1984 au 31 mars 1987
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Collectivités du Nord non constituées en corporation et établissements métis
CLIENTÈLE	:	Albertains au chômage et résidents de collectivités du Nord ayant des compétences en construction de logements
PRÉSENTATION	:	Présentations locales
DURÉE DE L'EMPLOI	:	6 mois
SUBVENTION SALARIALE	:	$ 5.50 l'heure
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	Aucune
ÉVALUATION	:	Interne
RÉPONDANT	:	Alberta Manpower Employment Initiatives Branch 17th Floor, Park Square Building 10001 Bellamy Hill Edmonton, Alberta T5J 3W5 Téléphone : 422-1184 Zénith 22078

* Non réservé aux jeunes

TITRE DU PROGRAMME	:	Expérience pratique et formation des jeunes (Youth Work Experience and Training) Programme d'emploi et de formation des jeunes (Youth Employment and Training Program)
OBJECTIF	:	Offrir une expérience pratique et dispenser une formation aux jeunes Albertains
BUDGET	:	$ 20.9 millions en 1984-1985; $ 46 millions en 1985-1986; $ 46 millions en 1986-1987; Pour l'ensemble du Programme d'emploi et de formation des jeunes (exception faite des coûts d'administration).
NOMBRE D'EMPLOIS	:	S/o
COÛT PAR EMPLOI	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Du 1er novembre 1984 au 31 mars 1987
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Employeurs du secteur privé, organismes sans but lucratif, conseils scolaires et hospitaliers et municipalités.
CLIENTÈLE	:	Jeunes Albertains âgés de 18 à 24. Préférence accordée aux élèves qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires, qui sont actuellement au chômage et qui cherchent un emploi à plein temps. Obligation de résidence en Alberta au cours des trois dernières années.
PRÉSENTATION	:	S/o
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Minimum 6 mois
SUBVENTION SALARIALE	:	50 % jusqu'à concurrence de $ 3.50 l'heure ou de $ 140 par semaine. Les employeurs qui gardent les nouveaux employés au cours d'une autre période consécutive de six mois recevront la somme supplémentaire de $ 3,000 à la fin de la période de 12 mois. Un montant supplémentaire de $ 15 par jour en vue de la formation approuvée plus un montant s'élevant au maximum à 75 % des frais liés à la formation.
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	S/o
ÉVALUATION	:	Annuelle

RÉPONDANT : Les Centres de formation professionnelle ou bureaux de développement de l'emploi de l'Alberta
Alberta Manpower Training Services
20th Floor
Park Square Building
Edmonton, Alberta
T5J 3W5

Téléphone : 427-4630

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme de stages et de formation à l'intention des diplômés d'établissements postsecondaires (Post Secondary Internship and Training) Programme d'emploi et de formation des jeunes (Youth Employment and Training Program)
OBJECTIF	:	Offrir aux diplômés des établissements post-secondaires qui sont au chômage ou qui n'ont pas trouvé d'emploi dans leur domaine de spécialisation, un emploi et une formation liés à leurs études.
BUDGET	:	$ 20.9 millions en 1984-1985; $ 46 millions en 1985-1986; $ 46 millions en 1986-1987; Pour l'ensemble du Programme d'emploi et de formation des jeunes (exception faite des coûts d'administration).
NOMBRE D'EMPLOIS	:	S/o
COÛT PAR EMPLOI	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Du 1er novembre 1984 au 31 mars 1987
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Employeurs du secteur privé, organismes sans but lucratif, conseils scolaires et hospitaliers et municipalités.
CLIENTÈLE	:	Les récents diplômés d'établissements post-secondaires qui sont au chômage ou qui n'ont pas trouvé d'emploi dans leur domaine de spécialisation
PRÉSENTATION	:	S/o
DURÉE DE L'EMPLOI	:	12 mois
SUBVENTION SALARIALE	:	50 % jusqu'à concurrence de $ 3.75 l'heure et de $ 7,800 par année. Un montant supplémentaire de $ 25 par jour pour la formation approuvée plus un montant s'élevant au maximum à 75 % des coûts liés à la formation.
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	S/o
ÉVALUATION	:	Annuelle

RÉPONDANT : Les Centres de formation professionnelle et bureaux de développement de l'emploi de l'Alberta

Alberta Manpower Training Services
20th Floor, Park Square Building
10001 Bellamy Hill
Edmonton, Alberta
T5J 3W5

Téléphone : 427-4630

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'emploi d'été des Territoires-du-Nord-Ouest
OBJECTIF	:	Fournir aux étudiants des possibilités d'emploi au sein du gouvernement territorial, durant les mois d'été.
BUDGET	:	$ 300,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	100
PROMOTEUR	:	Gouvernement des Territoires-du-Nord-Ouest

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'apprentissage en cours d'emploi
OBJECTIF	:	Assurer l'apprentissage d'un métier spécialisé aux résidents du Nord grâce à un emploi dans les ministères du gouvernement des Territoires-du-Nord-Ouest
BUDGET	:	$ 2,855,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	82 années/personnes
PROMOTEUR	:	Gouvernement des Territoires-du-Nord-Ouest

TITRE DU PROGRAMME	:	Subventions et bourses d'études pour étudiants
OBJECTIF	:	Assurer aux résidents des Territoires-du-Nord-Ouest une formation postsecondaire qui n'est normalement pas offerte dans ces régions
BUDGET	:	$ 1 million en subventions $ 1 million en prêts (sans intérêt)
NOMBRE D'EMPLOIS	:	550
PROMOTEUR	:	Gouvernement des Territoires-du-Nord-Ouest

COLOMBIE • BRITANNIQUE

TITRE DU PROGRAMME	:	Mesures de formation dans l'industrie Emplois non traditionnels pour les femmes
OBJECTIF	:	Accroître la participation des femmes dans les secteurs d'emploi traditionnellement réservés aux hommes Leur offrir la possibilité d'acquérir des compétences qui leur permettront de se retrouver plus nombreuses dans un plus grand nombre de métiers non traditionnels. Contribuer au développement socio-économique de la province en créant des débouchés.
BUDGET	:	$ 500,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	230
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 2,178
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Employeurs des secteurs public et privé qui ont une entreprise établie en Colombie-Britannique
CLIENTÈLE	:	Les femmes
PRÉSENTATION	:	Personnelle et par le Bureau pour les femmes
DURÉE DE L'EMPLOI	:	De 2 mois à un an
SUBVENTION SALARIALE	:	$ 1.50 à $ 2.50 l'heure
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	S/o
ÉVALUATION	:	Le programme est évalué par le personnel du ministère du Travail
RÉPONDANT	:	Lyle Viereck Ministry of Labour Government of British Columbia Victoria, B.C. V8V 1X4 Téléphone : (604) 384-3812

TITRE DU PROGRAMME	:	Mesures d'insertion sur le marché du travail Programme d'assistance-revenu
OBJECTIF	:	Donner aux clients du ministère des Ressources humaines la possibilité d'acquérir des compétences qui leur permettront d'entrer sur le marché du travail. Contribuer au développement socio-économique de la province en créant des débouchés.
BUDGET	:	$ 650,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	340
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 1,700
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Employeurs des secteurs privé, administrations locales, organisations sans but lucratif
CLIENTÈLE	:	Clients bénéficiaires de l'assistance-revenu
PRÉSENTATION	:	Par le ministère des Ressources humaines
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Jusqu'à un an
SUBVENTION SALARIALE	:	$ 1.50 à $ 2.50 l'heure
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	S/o
ÉVALUATION	:	Le programme est évalué par le ministère du Travail et, au besoin, il est modifié.
RÉPONDANT	:	Lyle Viereck Ministry of Labour Government of British Columbia Victoria, B.C. V8V 1X4 Téléphone : (604) 389-3812

TITRE DU PROGRAMME	:	Mesures d'insertion sur le marché du travail Programme de formation et de création d'emploi pour les handicapés
OBJECTIF	:	Donner aux personnes handicapées la possibilité d'acquérir des compétences qui leur permettront de s'intégrer à la population active Améliorer l'employabilité des personnes handicapées en Colombie-Britannique
BUDGET	:	$ 750,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	250
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 3,000
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Secteur privé, administrations locales et organisations sans but lucratif.
CLIENTÈLE	:	Personnes handicapées
PRÉSENTATION	:	Personnelle
DURÉE DE L'EMPLOI	:	De 2 mois à un an
SUBVENTION SALARIALE	:	50 % des salaires remboursés aux employeurs. Un montant maximal de $ 3,000 leur est également accordé pour l'achat de matériel technique et le réaménagement des locaux de travail.
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Coût partagé avec le gouvernement fédéral en vertu de l'Accord sur la réadaptation professionnelle des personnes handicapées
ÉVALUATION	:	Le programme est évalué par le ministère du Travail et, au besoin, il est modifié.
RÉPONDANT	:	Lyle Viereck Ministry of Labour Government of British Columbia Victoria, B.C. V8V 1X4 Téléphone : (604) 389-3812

TITRE DU PROGRAMME	:	Mesures d'insertion sur le marché du travail Programme de placement personnalisé
OBJECTIF	:	Assurer aux personnes handicapées une formation qui leur permette d'obtenir un emploi à long terme Faire prendre conscience aux employeurs de l'importance de l'emploi de personnes handicapées et défavorisées Favoriser l'épanouissement personnel des personnes handicapées dans la Fonction publique et l'accroissement de leurs compétences Encourager l'emploi dans la Fonction publique de personnes handicapées et défavorisées
BUDGET	:	$ 560,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	151
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 3,700
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Les ministères provinciaux
CLIENTÈLE	:	Personnes handicapées et défavorisées
PRÉSENTATION	:	Bureau de placement du personnel, Ministère du Travail.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	6 mois
SUBVENTION SALARIALE	:	Remboursement intégral des salaires à raison de $ 1,102 par mois
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Partage des coûts avec le gouvernement fédéral en vertu de l'Accord sur la réadaptation professionnelle des personnes handicapées
ÉVALUATION	:	Le programme est évalué par le ministère du Travail et, au besoin, il est modifié.
RÉPONDANT	:	Lyle Viereck Ministry of Labour Government of British Columbia Victoria, B.C. Téléphone : (604) 389-3812

TITRE DU PROGRAMME	:	Mesures de stimulation de l'emploi Programme de création d'emplois d'été
OBJECTIF	:	Donner à des personnes la possibilité d'acquérir des compétences qui leur permettront d'entrer sur le marché du travail Contribuer au développement socio-économique de la province en créant des débouchés Les jeunes sont incités à recourir à ce programme pour rechercher activement un emploi
BUDGET	:	$ 10 millions
NOMBRE D'EMPLOIS	:	8,400
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 1,200
PÉRIODE D'APPLICATION	:	D'avril à septembre
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Les employeurs des secteurs des affaires et de l'agriculture ainsi que les établissements post-secondaires, les musées et les centres d'information touristique.
CLIENTÈLE	:	Les étudiants et les jeunes
PRÉSENTATION	:	Personnelle
DURÉE DE L'EMPLOI	:	De 2 à 5 mois
SUBVENTION SALARIALE	:	$ 1.50 à $ 3.65 l'heure
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Il s'agit d'une initiative fédérale-provinciale en matière d'emplois d'été
ÉVALUATION	:	Le programme est évalué par le ministre du Travail et, au besoin, il est modifié.
RÉPONDANT	:	Lyle Viereck Ministry of Labour Government of British Columbia Victoria, B.C. V8V 1X4 Téléphone : (604) 389-3812

TITRE DU PROGRAMME	:	Mesures de stimulation de l'emploi Capital d'entreprise pour les étudiants
OBJECTIF	:	Créer des emplois et promouvoir l'esprit d'entreprise chez les étudiants de toute la province. Le programme offre des prêts sans intérêt d'un maximum de $ 2,000 aux étudiants qui souhaitent organiser et exploiter leur propre petite entreprise pendant l'été.
BUDGET	:	$ 500,000 On évalue le total des prêts à $ 2 millions et le coût imputable au ministère du Travail pour les intérêts et les prêts non remboursés à $ 500,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	On prévoit que 1,000 entreprises créeront des emplois pour 1,600 étudiants et jeunes (ce qui inclut partenaires et employés)
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 320
PÉRIODE D'APPLICATION	:	D'avril à septembre
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	Les étudiants
PRÉSENTATION	:	S/o
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Jusqu'à six mois
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	Il s'agit d'une initiative fédérale-provinciale en matière d'emplois d'été
ÉVALUATION	:	Le programme sera évalué par les ministères du Travail et du Développement de l'industrie et de la petite entreprise Ce programme a été offert pour la première fois en Colombie-Britannique en 1984
RÉPONDANT	:	Lyle Viereck Ministry of Labour Government of British Columbia Victoria, B.C. Téléphone : (604) 389-3812

TERRITOIRE DU YUKON

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'emplois d'été axés sur la carrière
OBJECTIF	:	Fournir aux étudiants du Yukon inscrits dans des établissements de niveau postsecondaire la possibilité d'obtenir un emploi d'été lié à leur carrière au sein des ministères et directions du gouvernement du Yukon
BUDGET	:	$ 150,000 en 1985
NOMBRE D'EMPLOIS	:	25
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 6,000
PÉRIODE D'APPLICATION	:	De mai à août
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Les ministères et directions du gouvernement du Yukon
CLIENTÈLE	:	Les étudiants du Yukon inscrits dans des établissements de niveau postsecondaire
PRÉSENTATION	:	L'étudiant fait une demande auprès d'un CECÉ
DURÉE DE L'EMPLOI	:	La subvention salariale est accordée pour 12 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	Taux horaire de $ 12.11 plus 10 % au titre des avantages sociaux
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	Aucun
ÉVALUATION	:	Excellente participation des employeurs et étudiants

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'emploi d'été Canada-Yukon-Défi 85
OBJECTIF	:	Fournir aux étudiants et aux jeunes du Yukon des possibilités d'emploi au moyen d'une subvention salariale offerte par les gouvernements du Yukon et du Canada
BUDGET	:	$ 250,000 en 1986 (part du Yukon)
NOMBRE D'EMPLOIS	:	159
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 1,238
PÉRIODE D'APPLICATION	:	De la fin avril à la fin août
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Les employeurs du secteur privé, les municipalités, les bandes autochtones, les organisations sans but lucratif, les personnes qui participent à des activités sans but lucratif.
CLIENTÈLE	:	Les jeunes et les étudiants qui ont entre 15 et 25 ans
PRÉSENTATION	:	Par les CECÉ
DURÉE DE L'EMPLOI	:	De 6 à 17 semaines consécutives
SUBVENTION SALARIALE	:	a) Employeurs du secteur privé - 50 % du taux de rémunération horaire, jusqu'à concurrence de $ 3 l'heure pour une semaine de 40 heures. b) Municipalités - Le Canada fournira 75 % du taux de rémunération horaire de $ 4.25 pour une semaine de 40 heures PLUS les avantages sociaux de l'employé calculés selon un taux de 9.9 % du salaire. c) Organisation sans but lucratif - 100 % du taux minimum de rémunération de $ 4.25 l'heure, plus les avantages sociaux de l'employé calculés selon un taux de 9.9 % du salaire, 100 % des cotisations à la CAT, $ 20 par semaine de travail pour les autres coûts liés au projet.
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Programme conjoint avec la CEIC
ÉVALUATION	:	Évaluation interne terminée pour l'année 1985

TITRE DU PROGRAMME	:	Capital d'entreprise pour les jeunes
OBJECTIF	:	Encourager les jeunes du Yukon à créer leur propre emploi d'été. Des prêts sans intérêt sont offerts pour organiser et exploiter une entreprise saisonnière.
BUDGET	:	$ 10,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	20 (estimation)
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 500
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Du 15 avril au 1er octobre
CLIENTÈLE	:	Les jeunes du Yukon âgés de 16 à 25 ans
PRÉSENTATION	:	Le candidat présente au ministère de l'Éducation un projet d'entreprise. Le Comité d'examen évalue les projets.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Varie selon la durée de l'entreprise
PRÊT	:	Maximum de $ 2,000 sans intérêt jusqu'au 1er octobre
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	Aucune
ÉVALUATION	:	Entreprise en 1985

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'emploi et de formation pour les jeunes
OBJECTIF	:	Fournir des possibilités de formation en cours d'emploi et d'expérience de travail aux jeunes du Yukon diplômés d'une école secondaire ou d'un établissement postsecondaire, mais qui ont été incapables d'accéder à un emploi stable.
BUDGET	:	$ 107,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	18
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 5,944
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Employeurs de secteurs privés, organisations sans but lucratif, municipalités, bandes indiennes, organismes du secteur public.
CLIENTÈLE	:	Diplômés d'école secondaire de 18 à 24 ans Diplômés d'établissements postsecondaires de 24 ans ou moins
PRÉSENTATION	:	Demandes présentées au Department of Education; un comité d'examens évalue les demandes et fait des recommandations à cet organisme.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Minimum de 1 an pour les diplômés d'un établissement postsecondaire Minimum de 6 mois pour les diplômés d'une école secondaire
SUBVENTION SALARIALE	:	Diplômés d'un établissement postsecondaire : - 50 % de la rémunération jusqu'à concurrence de $ 3.75 l'heure - $ 25 par jour pour les frais de formation jusqu'à un maximum de $ 1,000 par stagiaire. Diplômés d'une école secondaire : - 50 % jusqu'à un maximum de $ 3.50 l'heure - $ 15 par jour pour les frais de formation jusqu'à un maximum de $ 1,000 par stagiaire - les employeurs qui continueront d'employer le stagiaire pour 6 autres mois consécutifs seront admissibles à une prime de $ 3,000 à la fin de la période de 12 mois.
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	Aucune

ÉVALUATION : Le programme a débuté en décembre 1985.
Une évaluation sera entreprise plus tard.

RÉPONDANT : The Manager
Employment Development

Téléphone : (403) 667-5129

EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA

TITRE DU PROGRAMME	:	Centres d'Emploi du Canada sur le campus (CEC- SC)
OBJECTIF	:	Fournir aux étudiants de niveau postsecondaire des services d'emploi et de counselling professionnel, de renseignements sur le marché du travail et de placement, à l'égard d'emplois réguliers et occasionnels. Aider les employeurs à combler leurs besoins en main-d'oeuvre et faciliter le recrutement d'étudiants cherchant un emploi
BUDGET	:	$ 4.3 millions prévus pour 1986-1987 (une partie du budget des CEC)
NOMBRE D'EMPLOIS*	:	60,892 placements en 1984-1985
COÛT PAR EMPLOI*	:	$ 89 en 1984-1985
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Programme permanent appliqué surtout durant l'année scolaire, de septembre à août.
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	Les services d'emploi sont offerts à tous les étudiants et diplômés des établissements postsecondaires ainsi qu'aux employeurs qui y font du recrutement
PRÉSENTATION	:	Les CEC sur le campus présentent les étudiants ou les diplômés à des employeurs
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Habituellement axé sur la carrière à long terme
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Le personnel est celui d'Emploi et Immigration Canada; les établissements hôtes offrent les locaux et d'autres types d'aide.
ÉVALUATION	:	Évaluation et vérification périodiques de même que contrôle occasionnel des activités
RÉPONDANT	:	Direction de l'emploi des jeunes Emploi et Immigration Canada Ottawa-Hull K1A 0J9 Téléphone : (819) 994-3061

* Dans ce contexte, EMPLOIS signifie les placements effectués par rapport au nombre d'emplois vacants offerts par les employeurs.

TITRE DU PROGRAMME : Unités spécialisées de services aux jeunes

OBJECTIF : Onze Unités spécialisées de services aux jeunes ont été créées pour offrir un service d'emploi spécialisé aux jeunes qui ont besoin d'une aide spéciale pour s'intégrer au marché du travail ordinaire

BUDGET : S/o

NOMBRE D'EMPLOIS : S/o

COÛT PAR EMPLOI : S/o

PÉRIODE D'APPLICATION : À longueur d'année

PROMOTEURS ADMISSIBLES : S/o

CLIENTÈLE : Jeunes qui
- sont membres à plein temps de la population active
- sont en chômage depuis six mois ou plus
- sont âgés de 15 à 19 ans inclusivement
- ont une scolarité de dizième année ou moins
- de l'avis d'un conseiller, manquent de confiance en eux ou de motivation, ou n'ont pas d'objectifs professionnels réalistes.

PRÉSENTATION : Les clients sont adressés aux programmes appropriés et(ou) à la formation en cours d'emploi

DURÉE DE L'EMPLOI : S/o

SUBVENTION SALARIALE : S/o

COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE : Les Unités établissent des contacts avec divers organismes susceptibles de présenter des clients ou auxquels des clients peuvent être adressés pour obtenir une aide plus particulière

ÉVALUATION : Terminée en septembre 1985

RÉPONDANT : Direction de l'emploi des jeunes
Emploi et Immigration Canada
Ottawa-Hull
K1A 0J9

Téléphone : (819) 994-3061

TITRE DU PROGRAMME	:	Centres d'Emploi du Canada pour étudiants
OBJECTIF	:	Faciliter le placement des étudiants des niveaux secondaire et postsecondaire dans des emplois offerts par les secteurs privé et public et aider les employeurs à obtenir les services d'étudiants embauchés à titre de travailleurs temporaires
BUDGET	:	$ 13.6 millions en 1985-1986
NOMBRE D'EMPLOIS*	:	437,000
COÛT PAR EMPLOI*	:	$ 30.68
PÉRIODE D'APPLICATION	:	D'avril à septembre
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	Les étudiants qui fréquentent des établissements scolaires durant l'année scolaire en cours et qui prévoient retourner aux études en automne
PRÉSENTATION	:	Étudiants présentés aux employeurs qui placent des offres d'emploi
DURÉE DE L'EMPLOI	:	La durée des emplois varie d'un jour à plusieurs mois
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Le programme fait l'objet d'un accord officiel conclu avec le gouvernement de l'Alberta et d'un accord officieux avec la province du Manitoba
RÉPONDANT	:	Direction de l'emploi des jeunes Emploi et Immigration Canada Ottawa-Hull K1A 0J9 Téléphone : (819) 994-3061

* Dans ce contexte, EMPLOIS signifie les placements effectués par rapport au nombre d'emplois vacants offerts par les employeurs.

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'emplois d'été axés sur la carrière (PEEAC)
OBJECTIF	:	Offrir des emplois d'été reliés à une carrière à des étudiants de niveau postsecondaire qui leur permettront d'utiliser et d'accroître les connaissances acquises à l'école et les familiariseront avec les possibilités de carrière au sein de la Fonction publique fédérale
BUDGET	:	Établi par chaque ministère en fonction des crédits de son budget régulier disponible
NOMBRE D'EMPLOIS	:	Environ 10,000
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Été
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Ministères et organismes fédéraux
CLIENTÈLE	:	Étudiants de niveau postsecondaire
PRÉSENTATION	:	S/o
DURÉE DE L'EMPLOI	:	16 à 18 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	S/o
ÉVALUATION	:	Terminée en novembre 1985
RÉPONDANT	:	Direction de l'emploi des jeunes Emploi et Immigration Canada Ottawa-Hull K1A 0J9 Téléphone : (819) 994-3061

TITRE DU PROGRAMME	:	Programmes d'échange internationaux
OBJECTIF	:	Les Programmes d'échange internationaux permettent à des étudiants de niveau postsecondaire et à de jeunes travailleurs canadiens et étrangers de travailler temporairement dans un autre pays que le leur. Ils acquièrent ainsi de nouvelles compétences, sont mis en contact avec les valeurs du pays hôte et apprennent à mieux connaître et à comprendre d'autres cultures, tous ces facteurs étant de nature à renforcer les relations entre le Canada et les pays participants.
BUDGET	:	$ 0.3 million en 1986-1987 (estimation)
NOMBRE D'EMPLOIS	:	4,150 participants canadiens en 1986 (estimation)
COÛT PAR EMPLOI	:	S/o
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	Les étudiants et les jeunes travailleurs (18-30 ans)
PRÉSENTATION	:	Par l'intermédiaire des ambassades étrangères, d'organismes non gouvernementaux ou de conseillers régionaux auprès de la jeunesse.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Jusqu'à 12 mois
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	Liaison étroite avec les provinces partageant la responsabilité des programmes (Alberta, Ontario et Québec)
ÉVALUATION	:	Annuelle
RÉPONDANT	:	Direction de l'emploi des jeunes Emploi et Immigration Canada Ottawa-Hull K1A 0J9 Téléphone : (819) 994-4377

TITRE DU PROGRAMME : Alternance travail-études

OBJECTIF : Aider les établissements postsecondaires et les conseils scolaires au Canada à créer ou intensifier des programmes d'alternance travail-études aux niveaux secondaire et postsecondaire. Dans chaque projet, la participation financière du gouvernement sera de 85 %, 75 %, 55 % et 35 % sur une période de quatre ans.

BUDGET : Option du Programme Intégration professionnelle; Alternance travail-études dépend du budget de ce programme.

PÉRIODE D'APPLICATION : Une nouvelle phase d'Alternance travail-études sera lancée en septembre 1986. La date limite de réception des demandes pour les établissements postsecondaires et les conseils scolaires a été fixée au 31 janvier 1987.

PROMOTEURS ADMISSIBLES : Établissements postsecondaires et conseils scolaires au Canada

PRÉSENTATION : Les demandes des conseils scolaires, des collèges et des universités sont envoyées aux Bureaux régionaux avant la date limite indiquée.

RÉPONDANT : Intégration professionnelle
Emploi et Immigration Canada
Ottawa-Hull
K1A 0J9

Téléphone : (819) 994-7727

TITRE DU PROGRAMME : Extension

OBJECTIF : Améliorer grâce à la collaboration d'organismes communautaires, l'employabilité et l'emploi de personnes éprouvant des difficultés particulières sur le marché du travail et qui sont incapables de profiter efficacement des services offerts par leur CEC.

BUDGET GLOBAL : $ 21.2 millions en 1984-1985
$ 23.1 millions en 1985-1986

PART DES JEUNES : $ 2.2 millions en 1984-1985 (chiffres réels)
$ 2.5 millions en 1985-1986 (estimation)

NOMBRE D'EMPLOIS : Employés - Services d'Extension :

(Tous les projets) 885 en 1984-1985
840 en 1985-1986

Nombre total de placements :

(Tous les projets) 78,086 en 1984-1985
84,133 en 1985-1986

Placements de jeunes : 8,914 en 1984-1985

(Projets axés uniquement sur les jeunes) 10,000 en 1985-1986 (estimation).

COÛT PAR EMPLOI : $ 248 en 1984-1985 (pour les projets axés uniquement sur les jeunes)
$ 268 en 1985-1986 (prévisions pour les projets axés uniquement sur les jeunes)

PROMOTEURS ADMISSIBLES : Au niveau local, les organisations sans but lucratif, les associations ou groupes qu'ils soient reconnus officiellement ou non; les particuliers peuvent également faire office de promoteurs dans des circonstances exceptionnelles.

CLIENTÈLE : Les localités isolées ou éloignées; les autochtones; les chômeurs chroniques; les bénéficiaires de l'aide sociale; les personnes handicapées mentalement ou physiquement; les détenus et ex-détenus; les personnes éprouvant beaucoup de difficultés à entrer sur le marché du

travail ou à le réintégrer; les femmes et les jeunes faisant partie des groupes précités; d'autres catégories (notamment, les travailleurs âgés; les Noirs; les alcooliques ou les toxicomanes; etc.).

PRÉSENTATION : Les propositions de projets sont d'abord soumises au CEC local; ensuite une approbation de la région et du Ministre est nécessaire. Le personnel du projet est également recruté par les CEC.

PÉRIODE D'APPLICATION : Les contrats de services sont signés pour des périodes allant jusqu'à trois ans et sont renouvelables par la suite. La plupart des projets se poursuivent pendant plus de 5 ans, par renouvellement des accords de financement.

SUBVENTION SALARIALE : S/o

COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE : Des mécanismes de consultation entre les fonctionnaires régionaux existent dans toutes les provinces

ÉVALUATION : Les projets font l'objet de vérifications périodiques et sont contrôlés chaque année. L'évaluation officielle du programme sera fixée lorsqu'on aura mis en vigueur les changements de politiques prévus.

RÉPONDANT : Programme Extension
Emploi et Immigration Canada
Ottawa-Hull
K1A 0J9

Téléphone : (819) 997-9123

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme de stages pour les autochtones
OBJECTIF	:	Donner aux étudiants autochtones des possibilités d'emploi d'été dans les bureaux d'Emploi et Immigration Canada
BUDGET	:	$ 2.7 millions en 1986-1987
NOMBRE D'EMPLOIS	:	580
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 4,655
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Du 1er avril 1985 au 15 septembre 1985
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Tous les bureaux d'EIC peuvent participer au programme dans les limites des ressources qui leur ont été attribuées et selon la disponibilité des étudiants autochtones
CLIENTÈLE	:	Les étudiants autochtones
PRÉSENTATION	:	Assurée par les bureaux de la CFP, les CEC ou CEC pour étudiants.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Pendant toute la période d'application du programme ou partie de cette période
SUBVENTION SALARIALE	:	Les salaires sont payés directement par EIC
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Dispositions prises entre EIC et les représentants des collectivités autochtones
ÉVALUATION	:	Le programme est contrôlé par l'Administration centrale et les régions
RÉPONDANT	:	Direction de l'emploi des autochtones Emploi et Immigration Canada Ottawa-Hull K1A 0J9 Téléphone : (819) 994-6661

TITRE DU PROGRAMME : Développement de l'emploi

OBJECTIF : Aider les personnes en chômage depuis longtemps à participer efficacement au marché du travail, notamment en fournissant une aide spéciale aux personnes de ce groupe qui sont défavorisées ou gravement défavorisées sur le plan de l'emploi.

BUDGET : $ 239.4 millions

NOMBRE D'EMPLOIS : Nombre total de participants : 65,852

Prévisions relatives aux jeunes participants : Chiffres non disponibles.

COÛT PAR PARTICIPANT : Coût moyen prévu par participant et par option :

Projets pour les clients prêts à travailler :	$ 8,378
Projets pour les personnes gravement défavorisées sur le plan de l'emploi :	$ 5,842
Placements individuels subventionnés :	$ 4,317

PÉRIODE D'APPLICATION : À longueur d'année

PROMOTEURS ADMISSIBLES : Entreprises, organisations, particuliers, groupes spéciaux, municipalités et conseils scolaires peuvent soumettrent des propositions et devenir employeurs. Les ministères et organismes fédéraux ne peuvent devenir employeurs. Les ministères et organismes provinciaux et territoriaux ne peuvent devenir employeurs qu'à la condition qu'il n'y ait pas d'autres employeurs dans la région. En outre, les accords permettant aux ministères et organismes provinciaux et territoriaux d'être admissibles dépendront généralement de leur participation financière au financement des programmes.

CLIENTÈLE : Conformément à l'engagement du gouvernement fédéral relatif à l'équité en matière d'emploi, on accordera la priorité aux propositions qui concernent les besoins en matière d'emploi des femmes, des autochtones, des personnes handicapées et des membres des minorités visibles.

PRÉSENTATION : Les participants sont normalement présentés par un Centre d'Emploi du Canada. Dans des circonstances exceptionnelles, d'autres organisations peuvent être autorisées à présenter des candidats par l'entremise d'un fonctionnaire désigné de la CEIC.

DURÉE DE L'EMPLOI : À moins de dispositions contraires précisées dans l'accord fédéral-provincial, la durée maximum de la participation d'une personne au Programme Développement de l'emploi sera de 52 semaines.

DURÉE DE L'ACTIVITÉ : Les activités seront normalement financées pendant des périodes variant de 16 à 52 semaines. Lorsque des activités sont conçues à l'intention de personnes gravement défavorisées sur le plan de l'emploi ou lorsqu'un projet visant à aider d'autres clients atteint les objectifs en matière de marché du travail et n'est pas susceptible d'entraîner de dépendance, on peut renoncer à cette exigence.

AIDE FINANCIÈRE : Le programme Développement de l'emploi offre une aide financière aux employeurs qui y participent en assumant divers coûts, notamment les salaires et les frais de formation pour les participants ainsi que les frais d'aménagement des lieux pour accueillir les travailleurs handicapés. Dans certaines circonstances, on prévoit également des crédits au titre de certaines dépenses en immobilisation et du traitement d'un directeur de projet. La contribution réelle dépendra de la nature du projet et du genre de promoteur. Dans le cas d'une organisation sans but lucratif, le programme Développement de l'emploi peut assumer jusqu'à 100 % des coûts totaux du projet.

COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE : Des consultations ont lieu au besoin. Dans certains cas, les provinces étudient et surveillent les aspects pédagogiques de la formation.

ÉVALUATION : Une préévaluation est prévue pour janvier 1987. La date cible de l'évaluation détaillée est fixée à décembre 1987. Selon les résultats de la préévaluation, il pourrait s'agir du premier volet d'une évaluation en deux phases.

Afin d'obtenir des renseignements sur le rendement du programme à court terme, un système analytique sera mis en place au cours de la nouvelle année financière pour évaluer de pair tous les programmes de la Planification de l'emploi.

RÉPONDANT : Derek Haslegrave
Directeur
Programme Développement de l'emploi

Téléphone : (819) 997-4737

TITRE DU PROGRAMME : Programme Acquisition de compétences

OPTION DU PROGRAMME : Option Formation directe

OBJECTIF : Aider les travailleurs qui ont un emploi à acquérir de nouvelles compétences en réponse à une technologie et des marchés en évolution en leur offrant une formation à temps partiel dans des établissements publics et privés, en dehors des heures normales de travail.

BUDGET-NOMBRE D'EMPLOIS-COÛT : La formation professionnelle est l'objet de mesures de financement depuis 1967, mais ce n'est qu'au cours de l'exercice 1986-1987 qu'apparaît la formule d'achat de places de formation à l'intention du Programme Acquisition de compétences. Étant donné qu'il pourrait y avoir des changements en ce qui concerne les critères d'admissibilité à cette option, on ne peut établir à l'avance avec précision le budget et d'autres exigences.

PÉRIODE D'APPLICATION : À longueur d'année, à compter du 5 septembre 1985.

PROMOTEURS ADMISSIBLES : S/o

CLIENTÈLE : Les travailleurs dont l'emploi est particulièrement susceptible d'être touché par l'évolution des marchés et des changements technologiques, et qui sont inscrits dans les Centres d'Emploi du Canada.

PRÉSENTATION : Par l'entremise des Centres d'Emploi du Canada (CEC)

DURÉE DE LA FORMATION : Normalement un cours de formation à plein temps dure moins de 52 semaines. En moyenne, il dure 18 semaines. Dans certaines conditions, on peut recommander que des stagiaires suivent un cours qui peut durer 3 ans. Un cours de formation à temps partiel, de moins de 25 heures par semaine, peut durer au maximum 1,810 heures.

COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE : Les provinces participent à l'établissement de plans de formation ainsi qu'à l'évaluation et à l'analyse de l'exécution des plans régionaux conformément aux ententes fédérales-provinciales en matière de formation. La formation est offerte dans des établissements provinciaux et dans des établissements privés.

ÉVALUATION : Cette option sera évaluée par la CEIC selon un calendrier qui reste à établir

RÉPONDANT : Programme Acquisition de compétences
Emploi et Immigration Canada
Ottawa-Hull
K1A 0J9

Téléphone : Peter Strecker (819) 994-2141

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme Acquisition de compétences
OPTION DU PROGRAMME	:	Fonds de fiducie pour la formation
OBJECTIF	:	Encourager les associations d'employés à établir, seules ou conjointement avec les employeurs, des fonds de fiducie visant à aider financièrement la formation et le recyclage de travailleurs participants dont l'emploi pourrait être modifié ou éliminé en raison de changements technologiques ou de l'évolution du marché.
BUDGET-NOMBRE D'EMPLOIS-COÛT	:	Cette option n'existe que depuis septembre 1985. L'évolution du programme, sa publicité et sa mise en application au cours de 1986-1987 influeront sur l'établissement du budget, le nombre d'emplois touchés et le coût par jeune participant.
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année, à compter du 5 septembre 1985.
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Seront étudiées les propositions provenant d'associations d'employés ou d'associations d'employés et d'employeurs qui ont établi un fonds de fiducie afin d'aider les employés à améliorer leurs compétences ou à en acquérir de nouvelles
CLIENTÈLE	:	Les employés qui ont besoin d'améliorer leurs compétences ou d'en acquérir de nouvelles en fonction des changements technologiques et des changements de marché et qui sont couverts par un fonds de fiducie pour la formation
PRÉSENTATION	:	S/o
DURÉE DE LA FORMATION	:	La durée des cours de formation n'est pas limitée
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o. Des contributions sont versées directement au fonds, en fonction des contributions de l'employeur et de l'employé participants, sur une période de trois ans.
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	La formation peut être assurée par diverses sources, y compris des établissements provinciaux.

ÉVALUATION : Cette option sera évaluée par la CEIC selon un calendrier qui reste à établir

RÉPONDANT : Programme Acquisition de compétences
Emploi et Immigration Canada
Ottawa-Hull
K1A 0J9

Téléphone : Jack Klassen (819) 994-2141

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme Acquisition de compétences
OPTION DU PROGRAMME	:	Option Formation du personnel de la petite entreprise
OBJECTIF	:	Fournir une aide à la formation d'employés, de gestionnaires et de propriétaires de petites entreprises et de personnes travaillant à leur propre compte, afin de leur permettre de s'adapter aux changements technologiques et à l'évolution du marché.
BUDGET-NOMBRE D'EMPLOIS-COÛT	:	Cette option n'existe que depuis septembre 1985. L'évolution du programme, sa publicité et sa mise en application au cours de 1986-1987 influeront sur l'établissement du budget, le nombre d'emplois touchés et le coût par jeunes participants.
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année, à compter du 5 septembre 1985.
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	On étudiera les propositions provenant d'employeurs employant moins de 100 employés ou, dans des circonstances spéciales, d'employeurs (quelle que soit la taille de leur entreprise) qui doivent mettre des employés à pied et qui sont incapables de former leurs employés sans aide.
CLIENTÈLE	:	Les employés de petites entreprises, les employés pouvant faire l'objet d'un congédiement, les propriétaires et les gestionnaires de ces entreprises et les personnes travaillant à leur propre compte, touchés par les changements technologiques ou l'évolution du marché.
PRÉSENTATION	:	S/o
DURÉE DE LA FORMATION	:	Formation à plein temps : minimum de trois semaines et maximum de trois ans. Formation à temps partiel : minimum de 80 heures et maximum de trois ans.
SUBVENTION SALARIALE	:	60 % du salaire hebdomadaire versé pour la formation hors des lieux de travail; 25 % des salaires hebdomadaires versés pour la formation en cours d'emploi, jusqu'à un maximum de $ 350 par semaine.

Pour un propriétaire ou une personne travaillant à son propre compte, ces taux s'appliqueront au salaire hebdomadaire de la personne en question ou au total hebdomadaire fixé à $ 350, le montant le plus élevé étant retenu.

Les frais directs de formation sont remboursés selon les taux suivants : 100 % des 30 premiers dollars par jour de frais engagés; 50 % des frais excédant ce montant, et jusqu'à 4 % du coût total des frais directs de formation à l'égard de l'aide requise de la part de spécialistes.

COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE : Plusieurs provinces participent à des programmes conjoints. Toutes les provinces participent à l'évaluation et à l'étude des plans de formation soumis dans le cadre d'une proposition en vertu de cette option.

ÉVALUATION : Cette option sera évaluée par la CEIC selon un calendrier qui reste à établir

RÉPONDANT : Programme Acquisition de compétences
Emploi et Immigration Canada
Ottawa-Hull
K1A 0J9

Téléphone : Al Green (819) 994-2141

TITRE DU PROGRAMME	:	Programme Acquisition de compétences
OPTION DU PROGRAMME	:	Congé prolongé aux fins de formation
OBJECTIF	:	Encourager les employeurs dont les activités risquent d'être perturbées par les changements technologiques et l'évolution du marché à permettre à leurs employés de prendre des congés d'études pour se recycler Aider les personnes travaillant à leur propre compte, qui se trouvent dans une situation similaire, à améliorer leurs compétences.
BUDGET-NOMBRE D'EMPLOIS-COÛT	:	Cette option n'est offerte que depuis septembre 1985. L'évolution du programme, sa publicité et sa mise en application au cours de 1986-1987 influeront sur l'établissement du budget, le nombre d'emplois touchés et le coût par jeune participant.
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année, à compter du 5 septembre 1985.
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Les employeurs du secteur privé et les personnes travaillant à leur propre compte dont les activités risquent d'être perturbées par les changements technologiques et l'évolution du marché
CLIENTÈLE	:	Les employés du secteur privé dont l'emploi risque d'être perturbé par les changements technologiques et l'évolution du marché
PRÉSENTATION	:	S/o
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Congé d'études à plein temps : minimum de trois mois et maximum de trois ans. Congé d'études à temps partiel : minimum de 80 heures et maximum de trois ans.
SUBVENTION SALARIALE	:	La moitié du salaire brut hebdomadaire versé à l'employé pendant qu'il est en congé. Le maximum sera d'un tiers du salaire brut hebdomadaire normal de l'employé au cours de la période de paye qui précédait le congé, ou de $ 350 par semaine, pour un congé d'études à plein temps et de $ 8.75 l'heure pour un congé d'études à temps partiel.

En ce qui concerne les personnes travaillant à leur propre compte, le remboursement représentera un tiers du salaire hebdomadaire moyen que la personne a tiré de l'entreprise au cours de l'année civile précédente.

La moitié des coûts admissibles de formation et de frais de cours ainsi que des autres frais de formation; des articles de consommation; les frais d'impression et d'achat de manuels seront également remboursés.

COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE : La formation pourra être offerte dans des établissements provinciaux ou des établissements privés ou sous la forme de stages dans l'industrie. Les provinces participent à l'établissement de plans de formation et suivent de près le déroulement des aspects pédagogiques de la formation.

ÉVALUATION : Cette option sera évaluée par la CEIC selon un calendrier qui reste à établir

RÉPONDANT: :
Programme Acquisition de compétences
Emploi et Immigration Canada
Ottawa-Hull
K1A 0J9

Téléphone : Al Green (819) 994-2141

TITRE DU PROGRAMME : Intégration professionnelle (Options Intégration et Réintégration)

OBJECTIF : Aider les personnes qui éprouvent des difficultés à faire la transition de l'école, ou de la maison, au marché du travail en leur permettant d'acquérir à la fois des compétences professionnelles de base et une expérience directe sur les lieux de travail.

L'option Intégration aide les jeunes chômeurs à faire la transition de l'école au travail, tandis que l'option Réintégration aide les femmes à faire la transition de la maison au marché du travail.

BUDGET : $ 125 millions pour l'exercice financier 1985-1986

NOMBRE D'EMPLOIS : Participation projetée d'environ 12,000 personnes pour l'exercice financier 1985-1986 (Intégration, Réintégration et OFJ).

PROMOTEURS ADMISSIBLES : Entreprises, organisations, particuliers, groupes spéciaux établis pour faire office de coordinateur, gouvernement fédéral (ministères, organismes, établissements, sociétés d'État), ministères provinciaux et territoriaux et gouvernements municipaux (administrations, organismes et établissements).

CLIENTÈLE : Les jeunes chômeurs qui ont quitté l'école depuis au moins trois mois et les femmes qui souhaitent entrer ou revenir sur le marché du travail après s'être principalement consacrées au foyer pendant au moins trois ans. Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi, des dispositions ont été prises pour accroître la participation des personnes handicapées, des femmes et des membres des minorités visibles.

SUBVENTION SALARIALE : Le programme Intégration professionnelle n'est pas un programme de subvention salariale. Les participants aux options Intégration et Réintégration reçoivent le plus important des deux montants suivants : une indemnité ou, s'ils y sont admissibles, des prestations d'assurance-chômage. Des indemnités supplémentaires sont également offertes pour les dépenses liées à la garde des personnes à charge, au déplacement, à l'éloignement du domicile ou au transport quotidien.

DURÉE : De 26 à 52 semaines pour l'option Intégration et de 16 à 52 semaines pour l'option Réintégration réunissant une formation sur les lieux de travail et hors des lieux de travail et une expérience pratique

RÉPONDANT : Le directeur
Programme Intégration professionnelle
Emploi et Immigration Canada
Ottawa-Hull
K1A 0J9

Téléphone : (819) 997-7233

TITRE DU PROGRAMME : Programme relatif aux pénuries de main-d'oeuvre spécialisée

OBJECTIF : Appuyer des mesures de formation dans des professions désignées d'importance régionale ou nationale frappées ou susceptibles de l'être par des pénuries de main-d'oeuvre spécialisée, afin de garantir à l'économie les compétences essentielles au maintien de la compétitivité.

BUDGET : $ 15 millions en 1985-1986

DÉPENSES : Jeunes : $ 4.5 millions (estimation) (1).

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 5,465 participants en 1985-1986 (estimation) (1)

Jeunes : 1,915 (estimation).

COÛT PAR PARTICIPANT : Coût prévu par jeune participant : $ 2,500 (1),

PÉRIODE D'APPLICATION : À longueur d'année

PROMOTEURS ADMISSIBLES : Tous les employeurs, les groupes et les associations incorporées d'employeurs sont admissibles à l'exception des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et des administrations municipales ainsi que des organismes financées principalement par des recettes fiscales, telles que les conseils scolaires, les établissements de soins de santé, les services de police et d'incendie.

PARTICIPANTS : Les employés d'employeurs admissibles, y compris gestionnaires, propriétaires et travailleurs à leur propre compte.

PRÉSENTATION : Participation minimale des CEC

DURÉE DE LA FORMATION :

	Minimum	Maximum
À plein temps	3 semaines	3 ans
À temps partiel	80 heures	3 ans

SUBVENTION SALARIALE : Formation hors travail : 60 % du salaire hebdomadaire versé jusqu'à un maximum de $ 350 par semaine.
Formation sur place : 25 % du salaire hebdomadaire versé jusqu'à un maximum de $ 350 par semaine.

COORDINATION

FÉDÉRALE-PROVINCIALE : Les provinces participent activement à la désignation des professions sur le plan régional, à la planification des activités de formation et à l'établissement de leur ordre d'exécution à l'égard d'un exercice financier, ainsi qu'à l'évaluation des plans de formation.

ÉVALUATION : Le programme, qui a débuté en octobre 1985, sera évalué plus tard.

RÉPONDANT : Programme relatif aux pénuries de main-d'oeuvre spécialisée
Emploi et Immigration Canada
Ottawa-Hull
K1A 0J9

Téléphone : Jim Nelson (819) 953-1813

(1) Le programme a débuté en octobre 1985. Ces calculs sont approximatifs. Le budget de l'exercice 1986-1987 n'a pas encore été établi.

TITRE DU PROGRAMME : Défi 86 - Programme d'emploi d'été pour les étudiants - 1986

OBJECTIF : Offrir aux étudiants des emplois d'été qui leur permettront d'améliorer leurs compétences et d'acquérir une expérience de travail pratique ou liée à leur carrière ou à leurs études

BUDGET : $ 180 millions

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 93,000 (estimation)
Participation des étudiants : 100 %.

COÛT PAR EMPLOI : $ 1,935 (estimation)

PROMOTEURS ADMISSIBLES : Les entreprises privées; les coopératives à capital-actions; les municipalités; les établissements d'enseignement; les organisations sans but lucratif et les conseils de bandes autochtones.

CLIENTÈLE : Les étudiants qui ont l'intention de retourner aux études à plein temps à l'automne

PRÉSENTATION : Centres d'Emploi du Canada pour étudiants; Centres d'Emploi du Canada, Centres d'Emploi du Canada sur le campus.

DURÉE DE L'EMPLOI : De 6 à 18 semaines entre le 28 avril et le 5 septembre 1986

SUBVENTION SALARIALE : Les subventions offertes aux employeurs participants varient selon les composantes du programme. Pour la composante Emploi d'été/ Expérience de travail (EÉET) la subvention salariale maximum est calculée d'après le salaire minimum provincial ou territorial versé à un adulte.

COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE : Consultations et collaboration avec tous les gouvernements provinciaux et les territoires en ce qui concerne la mise en oeuvre de ce programme; dans certains cas, des ententes peuvent être signées pour permettre une administration conjointe du programme.

ÉVALUATION : Une évaluation partielle du programme Défi 85 a été effectuée en 1985. On n'a pas encore annoncé de mesure en ce sens pour 1986.

RÉPONDANT : Robert Van Tongerloo, directeur
Programme Défi 86

Téléphone : (819) 994-2495

TITRE DU PROGRAMME	:	Développement des collectivités
OBJECTIF	:	Aider les collectivités à préciser, élaborer et mettre en oeuvre des mesures qui aideront les personnes à s'adapter à leur milieu économique, et à accroître l'emploi.
BUDGET	:	$ 150 millions en 1986-1987
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	Inconnu
COÛT PAR EMPLOI	:	Inconnu (nouveau programme). Le Programme Développement des collectivités offre aux collectivités un éventail de mesures à des coûts variés. Le coût par emploi dépendra de l'ensemble de mesures utilisées par les collectivités.
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Les collectivités où le taux de chômage est élevé et celles où l'on observe ou prévoit une baisse de l'activité industrielle
CLIENTÈLE	:	Résidents des collectivités
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Emplois permanents
SUBVENTION SALARIALE	:	Ce programme ne subventionnera pas directement les salaires. Les taux de salaires sont établis par les employeurs du secteur privé.
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	La consultation avec les provinces est un élément important du Programme Développement des collectivités, de l'élaboration du programme jusqu'au choix des collectivités et au partage des coûts de mise en oeuvre du programme.
ÉVALUATION	:	Aucune (nouveau programme)
RÉPONDANT	:	H. Johnston Directeur général Développement des collectivités Téléphone : (819) 994-2544

AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX

PROMOTEUR	:	Commission de la Fonction publique du Canada
TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'alternance travail-études
*OBJECTIF	:	Offrir une expérience pratique aux étudiants de niveau postsecondaire dans le cadre d'affectations dans des ministères et des organismes fédéraux dans des domaines d'activités se rapportant à leurs études. Généralement tous les quatre mois, les étudiants passent des études à une affectation au sein d'un ministère et vice versa.
*BUDGET	:	Compris dans les budgets des ministères participants
*NOMBRE D'EMPLOIS	:	Varie d'année en année. Il y a eu 967 participants en 1983; 797 en 1984 et plus de 2,000 en 1985.
*COÛT PAR EMPLOI	:	Coût moyen : $ 5,000 à $ 6,000 par période de travail. Varie en fonction des compétences nécessaires et des taux fixés par le Conseil du Trésor.
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Janvier à avril; mai à août; ou septembre à décembre.
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Ministères et organismes fédéraux
CLIENTÈLE	:	Étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement postsecondaire participant à des programmes reconnus
*PRÉSENTATION	:	Dotation non déléguée; les bureaux de dotation de la CFP sont chargés de l'ensemble du processus.
*DURÉE DE L'EMPLOI	:	L'affectation est d'une durée de quatre mois; certaines affectations durent huit mois. Les étudiants participants peuvent avoir plusieurs affectations, séparées par des périodes d'études de 4 ou 8 mois.
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
COORDINATION FÉDÉRALE/PROVINCIALE	:	S/o

* Indique un changement

PROMOTEUR	:	Société de développement du Cap Breton Division du développement industriel
TITRE DU PROGRAMME	:	Carrières 86 Programme de stages - Programme de travail
OBJECTIF	:	Offrir aux étudiants une expérience professionnelle pertinente leur permettant de perfectionner des compétences précises en rapport avec une profession choisie ou aidant au choix d'une carrière
BUDGET	:	Ensemble du programme (incluant l'administration) $ 300,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	Total (incluant l'administration) 350 Emplois d'étudiants 350
COÛT PAR EMPLOI	:	Programme de stages Minimum : $ 768 Maximum : $ 1,152 Programme de travail Minimum : $ 480 Maximum : $ 640
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Du 1er mai au 31 août 1986
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Tous les employeurs en mesure d'offrir un travail d'été intéressant pour les étudiants
CLIENTÈLE	:	Les étudiants qui fréquentent ou songent à fréquenter un établissement d'enseignement secondaire
PRÉSENTATION	:	Pour les employeurs et les employés : la Société de développement du Cap Breton.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Programme de stages : de 8 à 12 semaines. Programme de travail : de 6 à 8 semaines.
SUBVENTION SALARIALE	:	Programme de stages : 60 % du taux de $ 4 l'heure. Programme de travail : 50 % du taux de $ 4 l'heure.
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	S/o
ÉVALUATION	:	Évaluation des étudiants en juin Évaluation des employeurs en août

RÉPONDANT : J.H. Mac Kellop, coordonnatrice
Société de développement du Cap Breton
Division du développement industriel
B.P. 1750
Sydney (Nouvelle-Écosse)
B1P 6T7

Téléphone : (902) 564-3600

PROMOTEUR	:	Énergie, Mines et Ressources Canada
TITRE DU PROGRAMME	:	Adjoints étudiants auprès de la Commission géologique du Canada
OBJECTIF	:	Offrir aux étudiants en sciences de la terre des affectations liées à leur carrière dans des endroits et des laboratoires éloignés à travers le Canada
BUDGET	:	$ 1,530,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	153
COÛT PAR EMPLOI	:	Salaire moyen par étudiant : $ 6,400 plus $ 3,600 au titre des frais généraux.
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Concours affiché dans les universités en octobre (chaque année). Date limite de présentation des candidatures : le 28 février 1986. Étudiants employés chaque année du 1er avril à septembre.
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	Les étudiants en sciences de la terre; l'accent étant mis sur l'égalité d'accès à l'emploi.
PRÉSENTATION	:	Par l'entremise des Centres d'Emploi du Canada pour étudiants et le répertoire national de la CEIC dans le domaine des sciences de la terre
DURÉE DE L'EMPLOI	:	En moyenne 3 à 4 mois
SUBVENTION SALARIALE	:	Taux du PEÉAC
ÉVALUATION	:	Les formulaires d'évaluation de chaque étudiant sont remplis en août et en septembre
RÉPONDANT	:	D.K. Janney Direction des opérations du programme du personnel Énergie, Mines et ressources Canada 601, rue Booth, bureau 237 Ottawa (Ontario) K1A 0E8 Téléphone : (613) 995-4176

PROMOTEUR	:	Condition physique et Sport amateur Canada
TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'aide aux athlètes
OBJECTIF	:	Aider les jeunes Canadiens compétents à se préparer aux compétitions internationales
BUDGET *	:	$ 4.5 millions
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	750 (athlètes)*
COÛT PAR PARTICIPANT	:	$ 6,000
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Organisations sportives nationales reconnues
CLIENTÈLE	:	Jeunes Canadiens particulièrement doués sur le plan athlétique
PRÉSENTATION	:	Personnelle
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Indéterminée
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
RÉPONDANT	:	Le directeur Programme d'aide aux athlètes Condition physique et Sport amateur Canada 36 ouest, avenue Laurier Ottawa (Ontario) K1A 0X6

* Seulement 50 % des athlètes sont des jeunes de 15 à 24 ans.

PROMOTEUR	:	Expansion économique régionale
TITRE DU PROGRAMME	:	Programme de prêts aux petites entreprises (en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises (LPPE))
OBJECTIF	:	Aider les banques à charte, les succursales de l'Alberta Treasury et d'autres prêteurs désignés, au moyen d'ententes de partage des pertes avec le gouvernement fédéral, à offrir des prêts à terme (prêts pour amélioration d'une entreprise pouvant être remboursés sur des périodes n'excédant pas 10 ans) à des taux favorables (taux préférentiel des banques à charte plus 1 %, plus des frais initiaux de 1 %) aux entreprises commerciales nouvelles ou existantes afin de financer des besoins précis en immobilisations (en ce qui concerne le matériel, les locaux et les terrains).
BUDGET	:	Les pertes assumées à la suite de prêts pour l'amélioration des entreprises consentis par des prêteurs approuvés, dont le gouvernement fédéral se porte garant, représentent des paiements légaux. (Le montant total en dollars de tous les prêts pour l'amélioration des entreprises, qui peuvent être consentis en vertu de la LPPE par tous les prêteurs autorisés dont le gouvernement fédéral doit partager les pertes pendant la période de prêts qui s'étend du 1er avril 1985 au 31 mars 1990, est de $ 1 milliard.)
NOMBRE D'EMPLOIS	:	N'est pas une exigence en vertu de la LPPE
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Toutes les demandes de prêts d'amélioration d'entreprise consentis en vertu de la LPPE doivent être présentées aux banques à charte, aux succursales de l'Alberta Treasury ou à d'autres prêteurs approuvés. Ceux-ci les consentent à leur seule discrétion aux entreprises commerciales admissibles.

CLIENTÈLE : Tout propriétaire (par exemple, propriétaire unique, associés et société incorporée) d'une petite entreprise canadienne nouvelle ou existante, dont on évalue les revenus bruts à pas plus de 2 millions de dollars au cours de l'année de mise en application, et qui est dans le domaine de la fabrication, de la vente en gros, de la vente au détail, des services, de la construction, du transport et des communications.

PRÉSENTATION : Voir la rubrique "Promoteurs admissibles" plus haut

DURÉE DE L'EMPLOI : S/o

SUBVENTION SALARIALE : S/o

RÉPONDANT : **Tout prêteur appartenant à la catégorie des "promoteurs admissibles" ci-dessus**

Le centre de responsabilité au sein du ministère de l'Expansion économique régionale est le suivant :

Administration des prêts aux petites entreprises
Division des programmes spéciaux
Direction des programmes
Expansion économique régionale
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5

PROMOTEUR	:	Justice
TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'échange entre étudiants de droit civil et de droit commun
OBJECTIF	:	Faire connaître aux étudiants de droit commun et de droit civil l'autre système judiciaire canadien. Promouvoir le bilinguisme et l'unité canadienne.
BUDGET	:	$ 242,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	48
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 5,040
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Du 19 mai au 25 juillet 1986
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Toutes les facultés de droit au Canada. L'école de droit de Dalhousie et la faculté de droit de l'Université de Sherbrooke sont les hôtes du programme.
CLIENTÈLE	:	Les étudiants en droit, surtout ceux de 2e et de 3e année.
PRÉSENTATION	:	Les étudiants présentent leur demande au doyen. Dans chaque faculté de droit, un comité fait ses recommandations au Comité national de sélection.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	10 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	Bourse d'études de 1 500 $; gîte et pension; allocation pour frais accessoires et frais de déplacement.
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	S/o
ÉVALUATION	:	Programme évalué en 1981

PROMOTEUR	:	Justice
TITRE DU PROGRAMME	:	Bourses Duff-Rinfret
OBJECTIF	:	Encourager les diplômés de niveau supérieur des écoles de droit canadiennes à entreprendre une maîtrise en droit au Canada, dans des domaines liés à la juridiction fédérale, en offrant des bourses d'études.
BUDGET	:	$ 95,500
NOMBRE D'EMPLOIS	:	7
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 13,600
PÉRIODE D'APPLICATION	:	La bourse de douze mois couvre la période s'étendant de septembre à août
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Les universités canadiennes dispensant des cours en études supérieures de droit
CLIENTÈLE	:	Les meilleurs étudiants canadiens en droit et les avocats exerçant le droit
PRÉSENTATION	:	Les formulaires de demande s'obtiennent de l'administrateur du programme, Administration des programmes et projets, ministère de la Justice, immeuble de la Justice, Ottawa (Ontario), K1A 0H8. Les formulaires dûment remplis doivent être renvoyés à cette adresse
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Douze mois
SUBVENTION SALARIALE	:	Bourse d'études = $ 13,000 Allocation de thèse = $ 600
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Au début du programme, toutes les provinces ont été consultées et se sont dites favorables au projet.
ÉVALUATION	:	Programme évalué en 1981

PROMOTEUR : Justice

TITRE DU PROGRAMME : Programme d'accès des autochtones aux études de droit

OBJECTIF : Encourager les Indiens et les Métis non inscrits à devenir avocats en offrant des bourses pour des études de droit

BUDGET : $ 322,000

NOMBRE D'EMPLOIS : 30 étudiants en tout se sont inscrits en 1re, 2e et 3e années de droit et reçoivent une bourse d'études pour chaque exercice financier. Lorsque les fonds le permettent, des bourses sont octroyées en fonction des besoins.

COÛT PAR EMPLOI : $ 9,200 en moyenne

PÉRIODE D'APPLICATION : Un programme préparatoire d'été est disponible (de mai à juillet). Le programme régulier fonctionne pendant toute l'année scolaire.

PROMOTEURS ADMISSIBLES : Toutes les écoles de droit au Canada. Le Native Law Centre de l'Université de la Saskatchewan est le promoteur du programme d'été.

CLIENTÈLE : Indiens et Métis non inscrits

PRÉSENTATION : Les candidats peuvent communiquer avec les personnes suivantes :

Le chef
Programmes autochtones
Justice Canada
Immeuble de la Justice
Ottawa (Ontario)
K1A 0H8

Téléphone : (613) 996-9649

Le directeur
Native Law Centre
Université de la Saskatchewan
Diefenbaker Centre, bureau 510
Saskatoon (Saskatchewan)
S7N 0W0

Téléphone : (306) 966-6190

DURÉE DE L'EMPLOI : Un été et jusqu'à concurrence de 32 mois d'études

SUBVENTION SALARIALE : Indemnité hebdomadaire de subsistance :

0 personne à charge	- $ 115
1 personne à charge	- $ 172
2 personnes à charge	- $ 200
3 personnes à charge ou plus	- $ 235

plus les frais de cours, une indemnité pour les manuels, les frais de déplacement et de déménagement, s'il y a lieu.

COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE : Aucune

ÉVALUATION : Programme évalué en 1977 et en 1983

PROMOTEUR	:	Défense nationale
TITRE DU PROGRAMME	:	Programme de formation et d'emploi pour les jeunes (PFEJ)
OBJECTIF	:	Former et employer des jeunes au chômage dans les Forces régulières pendant une période d'un an. Choix de plus de 35 métiers militaires.
BUDGET	:	$ 16 millions en 1986-1987
NOMBRE D'EMPLOIS	:	Environ 1,500
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 16,000
PÉRIODE D'APPLICATION	:	De mars 1986 à avril 1987
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	S/o
CLIENTÈLE	:	Jeunes de 17 à 25 ans
PRÉSENTATION	:	Centres de recrutement des Forces canadiennes
DURÉE DE L'EMPLOI	:	Un an
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	S/o
ÉVALUATION	:	Programme populaire et couronné de succès. Plus de 10,000 jeunes se sont inscrits à ce programme. Parmi eux, environ 60 % ont présenté volontairement leur candidature à des postes vacants au sein des Forces régulières et ont été acceptés. Les métiers offerts préparent les diplômés à s'intégrer à la population active civile ou leur permettent d'obtenir des crédits à l'égard de diplômes dans des établissements de formation civils.
RÉPONDANT	:	Lieutenant-colonel S.W. Spence (Ottawa) Téléphone : (613) 992-4001

PROMOTEUR	:	Défense nationale
TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'emploi d'été pour les jeunes (PEÉJ)
OBJECTIF	:	Fournir aux étudiants un emploi saisonnier et une formation dans un métier pendant les mois d'été, dans le cadre des Programmes d'instruction des cadets et de formation des réservistes.
BUDGET	:	En 1986, des crédits totaux de $ 13 millions ont été approuvés pour ce programme dans l'ensemble du Canada.
NOMBRE D'EMPLOIS	:	7,200
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 1,805
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Juin, juillet et août
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Toutes les unités de la Réserve et les Corps des cadets dans tout le Canada
CLIENTÈLE	:	Les étudiants de 17 à 24 ans
PRÉSENTATION	:	Les Centres d'Emploi du Canada, les unités de la Réserve et les Corps des cadets locaux.
DURÉE DE L'EMPLOI	:	De 6 à 12 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	S/o
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	S/o
ÉVALUATION	:	Évaluation des étudiants dans les unités. Évaluation permanente du programme au niveau national et au niveau des quartiers généraux subordonnés
RÉPONDANT	:	Lieutenant-Colonel J.F. Burnstall Ottawa Téléphone : (613) 992-3440

PROMOTEUR	:	Conseil national de recherches
TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'aide à la recherche industrielle - H - (Subventions aux entreprises embauchant des étudiants de premier cycle)
OBJECTIF	:	Aider les entreprises manufacturières à résoudre les problèmes mineurs dans les domaines des sciences, de l'ingénierie et de la technique en faisant appel "en usine" aux services d'étudiants d'université ou de collège technique, sous la surveillance d'un personnel professionnel qualifié.
BUDGET	:	$ 5.2 millions (ensemble du programme)
NOMBRE D'EMPLOIS	:	1,400
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 3,741
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année; surtout l'été.
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Entreprises manufacturières canadiennes
CLIENTÈLE	:	Petites entreprises, 200 employés ou moins.
PRÉSENTATION	:	Par l'entremise des bureaux locaux des services de consultation du PARI et des entreprises particulières
DURÉE DE L'EMPLOI	:	17 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	100 % des salaires des étudiants, fondés sur les barèmes de rémunération du CNR pour les étudiants.
COORDINATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE	:	Les organismes provinciaux de recherches prennent part au processus
ÉVALUATION	:	Un rapport portant sur les avantages est rédigé chaque année

PROMOTEUR	:	Conseil national de recherches
TITRE DU PROGRAMME	:	Programme d'emploi des adjoints d'été et Programme CO-OP
OBJECTIF	:	Offrir une formation scientifique aux étudiants universitaires de premier cycle et aux bacheliers en sciences avec spécialisation qui poursuivent leurs études
BUDGET	:	$ 1,455,000
NOMBRE D'EMPLOIS	:	300
COÛT PAR EMPLOI	:	$ 4,850
PÉRIODE D'APPLICATION	:	À longueur d'année; surtout l'été.
CLIENTÈLE	:	Les étudiants universitaires du premier cycle et les bacheliers en sciences avec spécialisation
PRÉSENTATION	:	Par l'entremise des bureaux de placement universitaires et des Centres d'Emploi du Canada sur le campus
DURÉE DE L'EMPLOI	:	16 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	Versement adressé directement aux étudiants
ÉVALUATION	:	Se fait au moyen de questionnaires envoyés aux étudiants et aux superviseurs

PROMOTEUR	:	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
TITRE DU PROGRAMME	:	Bourses de recherches pour étudiants du premier cycle
OBJECTIF	:	Stimuler l'intérêt à la recherche chez les étudiants du premier cycle en leur permettant d'acquérir une expérience pertinente dans un laboratoire universitaire ou industriel et les encourager à entreprendre des études de deuxième cycle
BUDGET	:	$ 7.5 millions ont été accordés pour ces bourses en 1985-1986
NOMBRE DE BOURSES OFFERTES	:	2,000 dans les laboratoires universitaires 500 dans les laboratoires industriels
COÛT PAR BOURSE	:	Chaque bourse est évaluée à $ 750 par mois pendant 4 mois; contribution totale du CRSNGC : $ 3,000.
CONDITIONS RELATIVES AUX BOURSES	:	Les bourses sont habituellement accordées pour quatre mois pendant l'été. Cependant, lorsque le programme d'études le permet, l'étudiant peut obtenir sa bourse pour une autre période de l'année.
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Tous les départements, instituts et centres des universités canadiennes, offrant un projet de recherches dans un domaine appuyé par le CRSNGC (les travaux de recherches doivent être exécutés sous la surveillance d'un membre de la faculté dont le domaine de recherches peut être appuyé par le CRSNGC) et les organisations industrielles canadiennes approuvées.*
CANDIDATS ADMISSIBLES	:	Les citoyens canadiens et les résidents permanents inscrits, au moment de la demande, à un programme de premier cycle menant à l'obtention d'un baccalauréat en sciences ou en génie avec concentration ou l'équivalent. Les étudiants doivent avoir au moins conservé dans l'ensemble l'équivalent d'un second rang (B) au cours de leurs années d'études antérieures. Les étudiants doivent participer à des activités en R&D ou à des activités connexes.

* (On peut se procurer une liste des entreprises admissibles en s'adressant aux chefs de départements des universités canadiennes ou au CRSNGC.)

PRÉSENTATION : Les chefs de départements de sciences et de génie des universités canadiennes. Les bourses sont accordées par voie de concours.

VERSEMENT DES BOURSES : La contribution du CRSNGC prend la forme d'une subvention versée à une université au reçu d'une facture pour le nombre total de mois-personne ou d'un remboursement à l'entreprise au reçu d'une facture pour le nombre total de mois-personne. Le paiement est effectué en arriéré à la fin de la période de travail.

ÉVALUATION : L'évaluation provisoire a indiqué que le programme est une réussite si l'on se fonde sur le nombre des personnes ayant obtenu une bourse qui ont accédé aux études supérieures. Bon nombre d'anciens détenteurs de bourse d'été détiennent une bourse d'études supérieures du CRSNGC ou se sont vu offrir une telle bourse.

PROMOTEUR : Services aux anciens combattants, Affaires des anciens combattants Canada.

TITRE DU PROGRAMME : Guides pour Vimy

OBJECTIF : Offrir un travail intéressant à des étudiants canadiens qui ont l'intention de visiter l'Europe ou d'y étudier, et qui ont besoin d'un emploi de courte durée. Vimy, en France, le plus vaste monument canadien outre-mer, commémore le sacrifice héroïque des Canadiens lors de la bataille qui eut lieu sur les hauteurs de Vimy en avril 1917. Le gouvernement du Canada entretient le monument et le parc de Vimy par l'entremise du ministère des Affaires des anciens combattants.

BUDGET : $ 40,000

NOMBRE D'EMPLOIS : Étudiants embauchés : jusqu'à 24.

PÉRIODE D'APPLICATION : Du 1er avril au 30 septembre
Du 1er au 15 novembre (1 guide)

CLIENTÈLE : Étudiants d'université

DURÉE DE L'EMPLOI : De 4 à 6 semaines

SUBVENTION SALARIALE : $ 5.76 l'heure, payés en francs français. Salaire à l'étude.

CONDITIONS D'EMPLOI : Il faut :
- être citoyen canadien;
- pouvoir parler les deux langues officielles (anglais et français);
- être un étudiant universitaire;
- avoir une expérience en tant que guide touristique;
- démontrer une connaissance et une compréhension de l'histoire de la bataille des hauteurs de Vimy.

DOCUMENTS À INCLURE DANS LA DEMANDE :
- une lettre d'introduction dans laquelle vous donnez votre adresse complète et votre numéro de téléphone et précisez la période au cours de laquelle vous aimeriez travailler;
- un curriculum vitae complet (mettant en évidence un(des) emploi(s) antérieur(s) comme guide ou interprète);

- des lettres de référence mentionnant votre aptitude à parler dans les deux langues officielles;

- une attestation d'inscription dans une université, et

- une rédaction en français et en anglais sur l'histoire de la bataille des hauteurs de Vimy (de 500 à 600 mots).

DATE LIMITE : Aux fins d'étude de votre candidature, votre demande doit nous parvenir au plus tard du 15 décembre 1986.

PRÉSENTATION : Par l'entremise des bureaux de placement des universités, ou en envoyant directement une demande à l'adresse suivante :

Le surintendant
Mémorial de VIMY
62580 VIMY
France

Téléphone : (21) 48-72-29

PROMOTEUR	:	Secrétariat d'État (jeunesse) - Direction Participation Jeunesse
TITRE DU PROGRAMME	:	Hospitalité - Canada
OBJECTIF	:	Améliorer la connaissance qu'ont les Canadiens de leur pays, surtout des régions autres que la leur, de même que des institutions fédérales; favoriser les échanges de jeunes Canadiens de diverses régions en subventionnant les frais de déplacement.
BUDGET	:	$ 10 millions
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	Environ 18,000
DURÉE	:	À longueur d'année
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Groupes non gouvernementaux sans but lucratif
CLIENTÈLE	:	Les jeunes Canadiens âgés de 14 à 22 ans ou les jeunes Canadiens qui suivent des études à plein temps dans un établissement post-secondaire
PRÉSENTATION	:	Directe
RÉPONDANT	:	Hospitalité - Canada Secrétariat d'État Ottawa-Hull K1A 0M5 Téléphone : (819) 994-1313

PROMOTEUR : Affaires indiennes et du Nord

TITRE DU PROGRAMME : Stratégies de mise en valeur des ressources humaines par les collectivités indiennes (SMVRHCI)

OBJECTIF : Ce programme a été conçu pour ajouter des ressources aux principaux programmes en vue d'encourager les collectivités à organiser des stratégies de développement à plus long terme sur le plan des ressources humaines et de leur permettre de le faire

Huit éléments regroupant le large éventail des possibilités de développement d'emploi ont été relevés. Ces composantes peuvent être appliquées selon les priorités établies par les dirigeants des collectivités indiennes et inuit. Dans cette perspective, le programme d'emploi pour les jeunes pourrait devenir partie intégrante des stratégies précisées par les dirigeants indiens et inuit.

Voici le résumé des composantes du programme :

1. Planification de ressources humaines : permettre aux collectivités d'élaborer des stratégies qui se fondent sur les ressources humaines et les possibilités locales disponibles;

2. Counselling professionnel : pour les jeunes ou d'autres membres de la collectivité;

3. Formation : pour l'acquisition de compétences relatives à l'emploi;

4. Adaptation du marché du travail : aider les membres des collectivités à s'adapter à l'évolution du travail et de la formation;

5. Développement de l'emploi : appuyer les projets axés sur les collectivités en assurant de l'expérience de travail et le perfectionnement des compétences;

6. Entreprises économiques communautaires : aider les entreprises communautaires à devenir viables sur le plan économique tout en permettant aux employés d'acquérir de l'expérience pratique;

7. Intégration : fournir aux membres des collectivités qui entrent sur le marché du travail une subvention salariale durant la période initiale d'emploi;

8. Amélioration de l'accès à l'emploi : aider les employeurs à supprimer des obstacles à l'emploi.

BUDGET : $ 23,800 millions

NOMBRE D'EMPLOIS : S/o

COÛT PAR EMPLOI : S/o

PÉRIODE D'APPLICATION : Toutes les activités doivent prendre fin le 31 mars 1988

PROMOTEURS ADMISSIBLES : Bandes indiennes et collectivités inuit, conseils tribaux, associations provinciales de bandes et (ou) associations de collectivités inuit, sociétés de développement de bandes et autres genres de regroupements par des bandes, organismes et employeurs du secteur privé et du secteur public qui ont pour objectif d'accroître les possibilités d'emploi des Indiens et des Inuit par l'attribution d'une aide financière.

CLIENTÈLE : Les Indiens et les Inuit qui résident dans une réserve ou en dehors d'une réserve et qui ne sont pas tenus en vertu de la Loi sur les Indiens de suivre des études

PRÉSENTATION : Les demandes sont soumises aux bureaux régionaux et de district d'AINC

DURÉE DE L'EMPLOI : Voir la rubrique PÉRIODE D'APPLICATION

SUBVENTION SALARIALE : Les taux de subvention sont les mêmes que ceux pratiqués par la CEIC dans ses programmes actuels. La subvention salariale peut atteindre $ 350, y compris jusqu'à $ 125 pour les frais généraux.

ÉVALUATION : À déterminer

RÉPONDANT : M. Rhys Phillips, directeur adjoint
Direction de l'emploi et de la formation
Direction générale de la mise en valeur des ressources, du développement économique et de la création d'emplois
Affaires indiennes et du Nord Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H4

PROMOTEUR	:	Travaux publics Canada
TITRE DU PROGRAMME	:	Techniciens de systèmes de construction
LIEU	:	Région de la capitale nationale
EXIGENCES	:	Détenir un diplôme de 12e année (comprenant des cours de mathématiques et de physique) et avoir réussi le test de compréhension mécanique Bennett
DESCRIPTION	:	Il s'agit d'un programme d'apprentissage de quatre ans comprenant une formation dans un collège communautaire et une formation en cours d'emploi Les stagiaires sont nommés à des postes à plein temps au sein de Travaux publics Canada, au niveau GL-MAM-4, et ont de bonnes possibilités d'avancement s'ils satisfont aux exigences en matière de formation.
SOURCE DE RECRUTEMENT	:	Présentations par les Centres d'Emploi du Canada
NOMBRE DE PARTICIPANTS	:	On compte actuellement 84 participants et on recrute annuellement environ 20 stagiaires
RÉPONDANT	:	M. Laurie Dirks Coordonnateur des ressources et des techniques Entretien des installations Direction de l'administration immobilière Région de la capitale nationale Travaux publics Canada Téléphone : 997-5054

PROMOTEUR	:	Gendarmerie royale du Canada
TITRE DU PROGRAMME	:	Programme des gendarmes spéciaux surnuméraires
OBJECTIF	:	Offrir aux étudiants des emplois d'été dans la GRC. Les étudiants sont embauchés comme civils et sont nommés agents de la paix en vertu de la Loi sur la GRC. Ils ont les mêmes responsabilités que les membres réguliers de la force policière mais ne portent pas d'arme.
BUDGET	:	$ 1,200,000 en 1985
NOMBRE D'EMPLOIS	:	268
PÉRIODE D'APPLICATION	:	Du 15 mai au 8 septembre
PROMOTEURS ADMISSIBLES	:	Détachements de la GRC
CLIENTÈLE	:	Étudiants âgés de 17 à 24 ans
PRÉSENTATION	:	Centres d'Emploi du Canada
DURÉE DE L'EMPLOI	:	17 semaines
SUBVENTION SALARIALE	:	$ 6.50 l'heure
ÉVALUATION	:	Évaluation des participants au niveau du détachement et évaluation nationale par des visites et des rapports
RÉPONDANT	:	Inspecteur F.J. Juhasz (Ottawa) Téléphone : (613) 993-8424